

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

I. AOUT

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. AOUT

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Abrégé historique des sciences & des beaux-arts, en latin & en françois, par Mr. l'abbé * * *, professeur royal. A Bruges chez van Praet, & se trouve à Paris chez Debure. 1781. 1 vol. in-12.*

Quoique nous ne manquions pas de livres élémentaires qui présentent à la jeunesse des abrégés de sciences, on peut dire que celui-ci porte ce caractère distinctif, que les leçons ont une marche purement histo-

H h 2 rique

rique, & qu'en exposant la nature & l'objet des arts l'auteur en montre l'origine & les progrès. La langue latine, que l'ignorance & l'insouciance du siècle ont mise au rebut, reparoit ici avec avantage; quelques fois un peu recherchée, mais en général pure & correcte, elle console les amis du langage romain du flétrissant mépris qu'il essuie. La traduction quoiqu'assez libre & parfaitement affranchie du sens de la lettre, facilite l'intelligence de ces leçons diversés à ceux que les langues vivantes ont assez occupés pour leur faire oublier les mortes (a). Un grand nombre de notes en décelant l'érudition de l'auteur, éclaircissent les leçons qui semblent demander une explication plus étendue, & donnent à l'ouvrage le mérite d'une variété intéressante. Les vues générales que l'auteur déploie, quand l'occasion se présente, sur l'état des lettres & de la philosophie, sont très-sensées. Les bons patriotes Belges ne peuvent qu'applaudir au passage suivant: " Que nos voi-
fins

(a) Oubli très-peu raisonnable pour tout homme qui sait apprécier le langage humain. Les langues mortes sont les seules qu'on puisse apprendre d'une manière sûre & uniforme, sur des modèles généralement avoués, invariables & toujours d'accord; les seules qui mettent les ouvrages à l'abri de l'oubli, de la barbarie & de l'intelligibilité. Le mépris des langues mortes annonce toujours les siècles d'ignorance & les prépare infailliblement. *Autres réflex.* Déc. 1771. p. 397.
— Janv. 1774. p. 7.

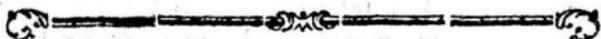
„ fins reprochent à nos écrits de la pesanteur,
 „ de l'obscurité, de la monotonie : qu'ils op-
 „ posent à la sage timidité qui nous modere,
 „ le brillant, le semillant, les graces de
 „ leur plume séduisante & légère : nous y
 „ souscrivons ; mais qu'ils nous accordent la
 „ raison, la réflexion & la bonhomie :
 „ jaloux de ces qualités, nous leur ferons
 „ grace du reste. On ne trouvera pas chez
 „ nous de ces productions romanesques, de
 „ ces brochures fades & languoureuses, qui
 „ retrécissent l'esprit, desséchent le cœur &
 „ dégradent l'ame en exterminant la vertu :
 „ on n'y verra pas non plus ce philoso-
 „ phisme du siècle qui sous les noms spé-
 „ cieux de *bienfaisance*, de *tolérance* &
 „ d'*humanité*, sème par-tout de désolantes
 „ doctrines. Ma patrie a sçu résister à la
 „ vapeur des tems ; & s'il s'y rencontre
 „ quelques jeunes gens corrompus par le li-
 „ bertinage d'esprit : loin d'afficher l'irréli-
 „ gion & de publier leurs sophismes, ils ne
 „ dogmatifent qu'en secret dans le cercle
 „ étroit de leurs semblables, & ne font
 „ guere de profélytes „. Ce passage qui à
 „ bien des égards peut paroître consolant, est
 „ un peu modifié par la note que l'auteur a
 „ placée en cet endroit, & dans laquelle nous
 „ ne serions pas fâchés de ne point découvrir
 „ toute la vérité qu'elle renferme hélas ! d'une
 „ maniere trop sensible & trop lumineuse :
 „ Avouons-le néanmoins : l'épidémie de la
 „ prétention & du bel-esprit commence à
 „ prendre aux Pais-bas. Déjà on trouve chez

„ nos jeunes gens ce ton de suffisance &
 „ de fatuité qui blesse l'ame du sage : on
 „ y trouve ce jargon décisif & maniéré ,
 „ cette fureur de tout favoir & de parler de
 „ tout sans rien avoir appris. Comme le mal
 „ ne vient que de naître , on peut aisément
 „ l'extirper encore : mais si on le néglige ;
 „ dans peu d'années , il fera trop tard. „

L'effet de la physique moderne , devenue une pure géométrie , sur les esprits , & son influence sur l'état des lettres sont bien appréciés dans le passage suivant. “ Le génie „ étouffé par d'infidieux problèmes ne recon- „ nut plus pour science que ce qui se dé- „ montrait par les loix d'un calcul profond „ mais rebutant & captieux : on soumit tout „ à l'analyse , & ce qui n'en procédoit pas „ directement , étoit regardé comme vain „. Il y a dans le discours préliminaire & dans le corps de l'ouvrage plusieurs tableaux de cette force & de cette vérité ; mais on peut leur souhaiter plus d'ensemble & de rapport ; ce dernier par exemple paroît isolé & fait attendre une suite qui n'arrive pas. Un lecteur attentif s'apercevra sans peine de cette espece d'hiatus. L'auteur saisit quelques fois les choses avec une force qui lui fait oublier la suite qu'il s'étoit proposé de leur donner. — On croit s'apercevoir aussi qu'en mêlant à des choses utiles des choses purement curieuses & amusantes il donne à ses recherches plus d'étendue que de choix. C'est ainsi qu'en parlant des fruits de l'algebre , il rapporte comme une chose intéressante la détermination de la fin du monde

calculée d'après ce principe de l'empirique Craig que *la croïance diminue à mesure qu'elle s'éloigne de l'événement qui en est l'objet*. L'auteur reconnoit certainement la fausseté de ce principe (a), mais il a négligé d'en avertir.

(a) Pourquoi l'histoire de Jules César seroit-elle moins croïable ou moins crue aujourd'hui que du tems de Henri IV. & de Louis XI? Au contraire la critique devenue plus éclairée & plus sûre n'a-t-elle pas rendu cette histoire plus incontestable? . . . La religion chrétienne est mieux démontrée par sa durée même, par sa persévérance, ses triomphes étonnans & multipliés, qu'elle ne l'étoit dans les premiers siècles. Si (comme nous n'en pouvons douter) elle est fort encore glorieuse de la crise actuelle, les faits qui l'ont établie, recevront un nouveau degré de certitude.



Traité de l'autorité du Pape, dans lequel ses droits sont établis & réduits à leurs justes bornes, & les principes des libertés de l'Eglise gallicane justifiés. Par Mr. L. de B. Seconde édition, revue, corrigée & considérablement augmentée. Par M..... A Vienne, chez Groeffer (a), à Paris chez Morin 1782 5 vol. in-8^o.

L ne faut pas se laisser prendre au faux air d'érudition que se donne le rédacteur

(a) Fausseté insigne, employée pour déguiser la

de cette froide & incohérente compilation, répétition mécanique de tout ce qui a jamais été écrit contre la dignité & les prérogatives de la première Eglise du monde, de la mère & de la reine de toutes les églises pour me servir de l'expression des Empereurs & des Papes (a). Il faut encore bien moins s'imaginer que l'auteur a en vue de justifier les libertés de l'Eglise gallicane ; On peut croire sans risquer de se tromper qu'il ne les connoit pas & qu'il n'en a aucune idée tant soit peu juste, Qu'il lise la déclaration du clergé de France de 1682, qu'il lise la défense que M^r. Bossuet en a faite ; où trouvera-t-il l'anéantissement de la succession des Papes dans le siège de Rome, & la prétendue mobilité de ce siège ambulante & attribuable à quelque autre évêque que ce soit. Un tel paradoxe n'a jamais été la doctrine du clergé de France, & ne sera pas plus approuvé des vrais Chrétiens que

la clandestinité de l'impression. L'ouvrage n'a point été imprimé à Vienne, & s'il l'avoit été il n'auroit pas plus échappé à la proscription que la satire indécente *Was ist der Pabst?*

(a) Expression qu'on lit dans une infinité de chartes & de déclarations impériales, & de bulles pontificales publiées & acceptées dans toute l'Eglise catholique. On la voit encore dans deux vers barbares mais remarquables, gravés sur l'architrave du magnifique portail de St. Jean de Latran, qui comme la plus ancienne église de Rome parle ici en qualité de représentant :

*Dogmate papali datur & simul imperiali
Quod sim cunclarum mater caput ecclesiarum.*

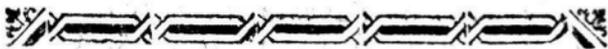
les principes établis par le compilateur touchant une obéissance indéfinie aux Puissances de la terre, principes dont les conséquences combattent directement la conduite des Apôtres, des Martyrs & de tous les Saints qui ont toujours regardé comme un devoir capital la fidélité à la loi de Dieu, malgré tous les dangers & toutes les souffrances qui puissent mettre cette fidélité à l'épreuve.

Il est inutile de s'arrêter davantage à cette rapsodie, dont toutes les assertions sont péremptoirement réfutées d'avance dans l'excellent traité de *l'autorité des deux Puissances* *, & qui viennent encore récemment d'être prosrites par un ordre exprès de Sa Majesté Impériale dans l'ouvrage du sieur E** , où elles avoient été inférées (a). Je dirai seulement qu'il est étonnant que l'abbé Clément, auteur actuel de *l'Année littéraire*, ait fait de cet ouvrage un éloge pompeux. Quoi, cet homme qui met à chaque ordinaire à la

* 15 Mars
& 15. Mai
1781. p. 391
& 35.

(a) Voyez le Journal du 1. Mai p. 60. On ne sauroit trop applaudir à la proscription sévère de tous ces barbouillages où la jurisprudence est défigurée de la manière la plus repoussante, où toutes les notions du droit canonique & civil sont confondues, & les droits des deux Puissances anéantis par la destruction des bornes inviolables qui les séparent. — Pour joindre la force de la Raison à celle de l'Autorité, le P. Mertz, prédicateur de la cathédrale d'Ausbourg, vient de détruire complètement la diatribe allemande, qui dans d'autres tems n'auroit pas eu besoin de réfutation; mais la frivolité & l'ignorance de ce siècle assurent un accueil favorable à tous les aventuriers qui flattent les goûts.

tête de son journal que son ouvrage devient de plus en plus utile & même nécessaire à mesure que les auteurs s'efforcent de surprendre l'admiration publique par des innovations dangereuses, ne fait point difficulté d'engouer ses lecteurs de celui-ci ! Ou il ne l'a pas lu, ou il est parjure au public auquel il fait des protestations si contradictoires, si solennelles, si régulièrement & si constamment répétées... Malheur à l'écrivain qui flatte son siècle & acheve de l'assoupir, qui le berce de l'histoire de ses héros, des vertus & des lumières qu'il n'a pas ; pallie le mal qui le mine & le dévore, & tel qu'un charlatan adroit & courtisan lui infinue qu'il porte un front raisonnant de santé, tandis que la gangrene opère la dissolution de ses membres.



Moyens de préserver les édifices d'incendies, & d'empêcher le progrès des flammes. Par Mr. Piroux, avocat & architecte à Lunéville : mémoire qui a remporté le prix de l'académie royale de Nancy le 8 Mai 1781. A Strasbourg, chez les freres Gay. 1782. 1 vol. in-8^o.

IL n'y a point d'objet qui mérite mieux l'attention des citoyens zélés que celui qui est traité dans cet ouvrage, parce qu'il n'y en a point qui tienne plus étroitement à la conservation de leurs personnes, de leurs demeures

meures & de leurs possessions. On a vu un grand nombre de traités sur les incendies * ; mais je doute qu'il y en ait d'une théorie plus sûre & plus pratique ; il n'y a ici aucune idée paradoxale ou empirique. L'histoire détaillée de divers incendies donne occasion à l'auteur de remarquer les moïens qu'on a négligés & ceux qu'on a employés avec succès. Il s'occupe beaucoup de la construction des édifices , qui dans le fait est la cause ou l'occasion d'une multitude de malheurs en ce genre. Le plancher , les cheminées , le toit font l'objet des leçons très - importantes que l'auteur donne sur la maniere de les mettre à l'abri du feu. Des planches exactes & gravées avec précision , facilitent l'intelligence de ses avis. On sent assez qu'il n'a pas dû négliger les pompes ; il enseigne la maniere de les gouverner avec intelligence , & suggere les moïens d'en rendre le secours plus prompt & plus efficace. Des observations de M^r. Patte sur la conflagration des théâtres , sont placées à la fin de celles de l'auteur. M^r. Patte en voïant les fréquens incendies auxquels les théâtres sont exposés , dit , qu'il n'y a sûrement personne qui ne doive desirer que l'on trouvât quelque expédient capable d'y obvier. Cela est-il bien sûrement vrai ? Ceux qui se flattent que la conflagration successive & répétée de tous les théâtres de l'Europe , & d'autres accidens de tous les genres qui multiplient dans cette arene de la frivolité & de la licence les scènes de sang & de feu * , dégoûteront enfin les citoyens de ces allarmans & désolans

* 1 Avril
1778. p. 499.
I. Oct.
1778. p. 186.

* 1. Mai
1781 , p. 18.

* 1 Mai
1781. p. 26.

folans baladinages, des effets directs & indirects de l'histrionisme acharné contre les mœurs & la vie des spectateurs, pour les tourner vers des récréations paisibles, innocentes & salubres *; ceux, dis-je, qui nourrissent dans leur cœur cette espérance chrétienne & politiquement même sage & précieuse, ne feront pas de l'avis de M^r. Patte; dont d'ailleurs les observations ne promettent pas plus de succès que celles que nous avons appréciées & annoncées dans le journal du 15 Décembre 1781 p. 580.

Je ne dois point négliger une observation que l'auteur a placée à la tête de son ouvrage, & que les chymistes ne mépriseront pas, quoique relativement aux incendies, on puisse la regarder comme une chose de pure spéculation. “ Le
 „ fluide igné est toujours accompagné de cha-
 „ leur & de lumière lorsque son activité le
 „ rend sensible à l'œil. M^r. Marat (a) pré-
 „ tend le saisir, & nous le montrer sous le
 „ microscope solaire; il conclut de ses
 „ expériences que la chaleur, le feu, la
 „ flamme, sont produits par un fluide en
 „ mouvement, dont les globules ont beau-
 „ coup de transparence, de ténuité, de
 „ poids, de mobilité, & une dureté extrê-
 „ me: fluide qui, dit-il, differe essentielle-
 „ ment de la matiere électrique & de la ma-
 tiere

(a) *Découvertes sur le feu, l'électricité & la lumière, constatées par une suite d'expériences nouvelles, &c. 1779.*

„ tiere lumineuse „ . Je n'ai garde de rien décider sur cette nouvelle découverte ; je dirai seulement que puisque Muschenbroek a prétendu bien sérieusement nous montrer au microscope les particules frigoriges , il ne faut pas tant s'étonner de la promesse qu'on fait de nous y montrer les particulès échauffantes & inflammantes.

Le ciel ouvert à tout l'univers. Sans lieu d'impression, & sans nom d'auteur. 1782. broch. de 168 pag.

JE ne parle de ce libelle que pour que personne ne se laisse tromper par le titre, & ne fasse l'acquisition de la plus dégoûtante rapsodie qui fût jamais, en croiant voir le *ciel ouvert*. L'auteur en détruisant toute idée de religion, en barbouillant la croiance des Chrétiens des plus horribles couleurs (a), mais sur-tout en *détruisant les chimères*

(a) „ Méprisables Chrétiens, (dit-il dans „ un endroit, & tous les endroits se ressem- „ blent) ennemis de l'humanité, nourrissez- „ vous de paille & d'ivraie, menez vos bre- „ bis égarées dans les maigres pâturages de „ l'erreur, épaissez nos ténèbres, transmet- „ tez-nous l'ignorance dont vous avez sucé „ le lait, enchaînez tous les crimes à votre „ exécration doctrine, bouleversez toutes les „ idées du genre humain ; rendez nos ames „ craintives, foibles, pusillanimes, & par „ conséquent incapables de bien &c. &c „ .
Cette apoltrophe peut suffire pour apprécier
l'honnêteté

meres de l'enfer (a), effaçant la grande & essentielle notion d'un Dieu vengeur, se glorifie d'*ouvrir le ciel* ; parce que dès-lors les scélérats n'ayant rien à redouter après la mort, jouiront du même sort que les gens de bien. Comme il est favorisé par des illustrations subites, merveilleuses & incroyables, il découvre à la fin de son livre, que cette doctrine est très-conforme à l'Évangile pris *alégoriquement*, mais il est plus clair qu'elle est la science pratique de ces animaux qui forment le troupeau d'Épicure, & qu'elle ne peut que leur *ouvrir* de nouvelles voies pour arriver à leurs nobles desirs. Elle peut encore *ouvrir les petites maisons* à ceux qui la prêcheront avec le ton de délire & de véritable manie que l'auteur a pris pour le meilleur : on en jugera par l'épître dédicatoire.

Madame.

Si j'avois adopté tous les préjugés de ma nation, perdu mon tems à prouver que les libertés de l'église gallicane sont fondées sur la religion ; si j'avois affirmé que les déci-
sions

l'honnêteté du brochuraire écrivant par la nécessité de nourrir *ses tendres filles*, & en même tems pour averir les gouvernemens du degré de paroxisme où la philosophie est parvenue, & de l'explosion qu'elle prépare.

(a) Cet *enfer* lui tient extraordinairement à cœur. Il n'y tient plus. Des convulsions d'énergumene succèdent aux vains efforts pour démolir ce sanctuaire de la justice de Dieu. C'est un voleur qui frémit de rage à la vue du gibet.

ions du Pape, & ses brefs, & ses jugemens in cathedra pestilentia, sont infail-
bles, je serois digne de l'apothéose, j'aurois
droit de couronner l'imposture d'un nom tel
que le vôtre * : mais j'ai dit la vérité,
odium parit. Il faut que je me contente de
vous assurer que personne ne vous estime
plus sincèrement que moi, comme le Pape
créé des cardinaux in petto. J'ai l'honneur
d'être, &c.

* Distinc-
tion bien
flatteuse
pour cette
nouvelle
Aspasie!

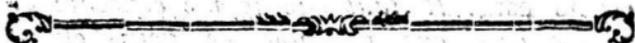
Le reste du livre est tout aussi bien lié,
aussi conséquent, & sur-tout aussi décent. J'a-
voue que je ne comprends rien du tout dans
l'ensemble (a). Je suis même bien sûr que l'au-
teur n'y comprend pas davantage. S'il peut dire
ce qu'il a écrit, ce qu'il a voulu écrire *,
je consens d'aller in pistrinum, ut molam.

* Sinon
en général
des folies
& des inju-
res.

L'auteur du reste est spécialement érudit.
Il cite quelquefois du latin, une fois même
du grec; tantôt fiat, tantôt Amen, tantôt
Quid ad hoc? & puis *Quid vobis videtur?*
& enfin, *Statutum est omnibus hominibus
semel UNUM mori.* Qui pourroit résister à l'é-
nergie & à la force emportante de tels épiphonè-
mes!.. Il est vrai qu'il met les vêpres sicilien-
nes entre les massacres de religion, qu'il donne

(a) La table annonce 5 sections, dont deux
manquent absolument. Elles se trouvent en
forme de table dans le corps du livre, sans
qu'aucune des matieres qu'elles indiquent, y
soit traitée. Enfin le désordre de tête dans
l'auteur & de l'imprimeur est tel, qu'il faut
un Œdipe, pour lire deux pages sans dire
avec l'auteur fiat lux.

à St. Thomas les Soliloques de St. Augustin, qu'il prend le traité historique & dogmatique de M^r. Bergier, pour un livre de dévoté &c; &c; mais ce font de petits écarts sans lesquels la science moderne ne subsiste pas.



Ridicule du Dialogue entre Joseph II, Empereur des Romains, Giovanni Braschi Pape, sous le nom de Pie VI, & le comte de Lauraguais. A Vienne, 1782, broch. de 56 pag.

L'Audace philosophique va toujours en croissant, mais elle doit s'arrêter nécessairement bientôt, étant près d'atteindre le terme au-delà duquel il lui sera impossible de renchérir sur ses précédens excès. A l'occasion du voiage du Pape on a vu paroître un Dialogue où le Pontife est introduit comme un imbécille; le premier Souverain de l'Europe, comme un éventé, un ignorant, un ennemi de la religion de nos peres; tous les deux conversant avec un polisson qui les régale de plats & dégoûtans calambours. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, met au grand jour les sottises, les indécences, les vrais délires du dialogiste, & fait sentir vivement combien de tels esprits sont punissables dans les principes d'un gouvernement sage. Il fait à cette occasion des réflexions remarquables sur la liberté de la presse. Cette liberté dans les vues des Souverains éclairés se
borne

borne à assurer l'effor du génie & le développement des talens, à abolir les précautions d'une politique ombrageuse & mesquine, à rompre les entraves d'une censure chicaneuse & tracassière, telles que sont toutes celles où la philosophie a quelque influence, où il n'est pas possible de faire approuver ou tolérer un livre parfaitement chrétien (a). Mais dans le sens & l'étendue que les brochuristes donnent à cette liberté, c'est une licence effrénée, un plein-pouvoir d'outrager brutalement le Ciel & la Terre, les Pontifes & les Rois, de détruire toutes les maximes religieuses

(a) On ne peut mieux assurer cette liberté & l'empêcher de dégénérer en licence qu'en obligeant les auteurs de mettre leurs noms à leurs ouvrages. Cette sage condition indispensablement requise par un décret formel de S. M. l'Empereur*, tient les écrivailleurs lâchés & vils dans un utile & consolant silence, tandis qu'elle assure aux vrais amis du bonheur public la liberté & toute la sécurité nécessaires à la manifestation de la vérité Il paroît cependant que la volonté du Prince n'est point exécutée par-tout avec une égale exactitude. Plusieurs ouvrages portant des noms très-connus, ont été supprimés, & d'autres dont les auteurs étoient également prêts à se nommer, n'ont pu voir le jour de l'impression, tandis que les anonymes nous accablent impunément de toutes les imaginations qui peuvent germer dans un cerveau creux. Il est certain néanmoins que la liberté de la presse ainsi modifiée, est accordée sans exception, sans préférence, sans exclusion; il est plus certain encore que dans l'intention de la loi elle doit être au moins aussi parfaite pour le bien que pour le mal.

* 15. Fév.
1782. p. 285.

ses & morales, & de corrompre tout ce qui
 reste encore de sain & de sauf dans la masse
 déjà extraordinairement altérée du sang hu-
 main. “ Que la liberté de la presse puisse
 „ faire de grands fabricateurs de brochures,
 „ de grands barbouilleurs de papier, de
 „ grands marchands de blasphèmes, d'im-
 „ piétés, de corruption, *je le concede* : que
 „ la liberté de la presse (dans le sens que
 „ l'on écrit aujourd'hui, bien entendu)
 „ puisse produire de bons citoyens, *je le nie*,
 „ tout court ; & voici ma preuve. Pour que
 „ la liberté de la presse produise de bons
 „ citoyens, il faut que tout ce qui sort de
 „ la presse tende à former des mœurs, don-
 „ ner des sentimens, inspirer des vertus,
 „ respecter l'autorité des loix, honorer ses
 „ supérieurs, révéler les Souverains, se sou-
 „ mettre à la subordination que tous les
 „ membres d'un Etat doivent avoir respecti-
 „ vement l'un à l'autre, montrer qu'il est
 „ un bien commun pour lequel tout indi-
 „ vidu doit tout sacrifier, auquel il se doit
 „ tout entier, auquel il doit dans l'occasion
 „ & dans le besoin, ses goûts, ses répu-
 „ gnances, ses plaisirs, ses inclinations, ses
 „ propres intérêts, sa vie même. Voilà le
 „ bon citoyen, voilà l'honnête homme. Je
 „ passe maintenant à l'examen de tout ce
 „ qui est sorti de la presse depuis 25 ans.
 „ De dix mille volumes qui se sont imprimés,
 „ à peine en peut-on compter 10 qui trai-
 „ tent une matière qu'on puisse dire vrai-
 „ ment utile, & qui tende à faire un bien ;

» & à peine en peut-on nommer cinq dans
 » lesquels on n'apprenne pas plus de mal
 » que l'on n'en retire de bien (a). Tous les
 » autres, je les réduis à trois classes, 1^o.
 » Livres de pur amusement, romans,
 » amourettes. 2^o. Livres philosophiques ou
 » encyclopédie, des systèmes nouveaux pour
 » diviniser les passions & enseigner le liber-
 » tinage. 3^o. Livres d'invectives contre le
 » christianisme; l'un entraîne ou plutôt en-
 » fante l'autre. »

» Les premiers amusent, distraient, tirent
 » l'homme hors de lui-même, lui ôtent
 » tout goût pour les choses solides, lui in-
 » pirent celui des frivolités; cela s'appelle
 » dans les beaux cercles *les épreuves du sen-*
 » *timent*. Et je crois que l'expression est
 » bonne: parce que l'on sent d'un côté
 » l'effort des vertus qui repousse: de l'autre
 » le germe des vices qui attire; & l'on tâte,
 » l'on s'essaie, l'on s'éprouve quoique tou-
 » jours flottant entre ces deux extrémités.
 » Survient après cela la lumière philosophique
 » qui nous éclaire tout à coup, nous at-
 » trappe comme à la volée, & nous déter-
 » mine pour son parti. On lit, on s'instruit,
 » on profite; l'imagination s'échauffe, les pas-
 » sions s'enflamment; on voit dans un Voltaire,
 » dans un Raynal qu'on peut s'y livrer: quel-
 » ques scrupules religieux vous arrêtent; on

(a) Problème remarquable sur la typogra-
 phie, 1. Août 1779. p. 496.

„ lit que ce sont des préjugés qu'il faut dé-
 „ raciner : quelques loix civiles vous inti-
 „ mident ; on lit que l'homme naît libre,
 „ que personne ne peut lui commander :
 „ l'on agit en conséquence. Le premier but,
 „ où se porte l'inclination de l'homme déga-
 „ gé de toute crainte de la religion, & de
 „ toute sujettion à l'autorité civile, c'est au
 „ plaisir : on s'y donne : le plaisir entraîne
 „ au dérèglement, le dérèglement enfante un
 „ libertinage absolu, & un libertin est un
 „ mauvais citoyen ; & qui fait, originaire-
 „ ment ce mauvais citoyen ? c'est la liberté de
 „ la presse. En voici une preuve ultérieure
 „ & indubitable. „

„ Je porte mes regards sur la surface de
 „ l'univers ; je m'arrête pour contempler les
 „ villes & les campagnes : je compare les
 „ bourgeois aux colons : je ne vois dans les
 „ villes depuis l'artisan un peu aisé jus-
 „ qu'à la noblesse, que figures pâles,
 „ que corps languissans, que jeunes gens
 „ vieillissans, qu'hommes inutiles, que tous cé-
 „ libataires indécis, dont on ne peut faire
 „ ni bons commerçans, ni bons soldats, ni
 „ bons époux. Je m'en demande la raison ?
 „ Ils lisent toutes les brochures du jour ; ils
 „ en suivent les principes, ils en pratiquent
 „ les maximes... Ils savent répéter quelques
 „ sarcasmes contre les prêtres, sans savoir ce-
 „ pendant pourquoi ils les trouvent plus blâ-
 „ mables que les autres hommes : quelques
 „ impiétés contre Dieu, quelques blasphèmes
 „ contre la religion font l'essence de tout ce

„ qu'ils appellent *liberté*, & l'idée de cette
 „ liberté les isole & leur fait naître un mé-
 „ pris général pour tout ce qui est encore
 „ légitime & avoué : cela s'appelle-t-il faire
 „ un bon citoyen ?

“ Je passe aux campagnes : j'y trouve des
 „ Corps sains , robustes , nerveux , non pas
 „ parce que le travail les endurecit , mais
 „ parce qu'ils font d'une bonne pâte , mais
 „ parce que leurs auteurs contents de leur
 „ Chaste épouse , ne lui apportent pas les
 „ restes d'un corps énérvé & amolli par des
 „ plaisirs défendus : l'on y trouve de bons
 „ époux , de bons laboureurs , de bons soldats ,
 „ de bons citoyens. Pourquoi ? Ils n'ont aucu-
 „ ne brochure pour leur enseigner le liber-
 „ tinage , & aucun philosophe pour les y
 „ porter. Qu'un colon prenne l'air de la ca-
 „ pitale : qu'il lise , en quatre mois il est
 „ changé. J'en appelle à l'expérience de tous
 „ ceux qui verront ceci. De tous nos fré-
 „ luquets , de tous nos fats , nos prétendus
 „ beaux esprits , nos incrédules , nos athées ,
 „ nos impies , nos philosophes , en un
 „ mot de tous ceux qui font profession de
 „ lire les écrits des Raynal , des Voltai-
 „ re &c , en trouvera-t-on quinze , dont on
 „ puisse donner quatre sous sans s'en repen-
 „ tir ? En est-il beaucoup qui remplissent exac-
 „ tement les devoirs de leur état , s'ils en
 „ ont un : ou qui puissent se fixer s'ils n'en
 „ ont pas ? Nos régimens séparés en six
 „ parties , il y en a cinq & un quart tirées
 „ de la campagne , le reste est tiré du plus

„ bas étage de la bourgeoisie. Demandez
 „ aux capitaines qu'elle est la source des dé-
 „ réglemens dans leur compagnie ? C'est un
 „ plus moienné, un demi-philosophe, c'est
 „ un homme, qui lit, ou qui entend lire,
 „ ou qui fréquente gens à systêmes, raison-
 „ neurs, gens à opinions particulieres qu'ils
 „ vont puiser dans tout ce que la *liberté*
 „ *de la presse produit*. Enfin quand il plai-
 „ ra à M^r. le faiseur de dialogue de m'ex-
 „ poser le bien que la *liberté de la presse*
 „ *cause* ; je lui ferai l'énumération des maux
 „ qu'elle engendre. Et qu'il soit dit en pas-
 „ sant ; un écrivain qui ne persuade pas réel-
 „ lement un bien, fait nécessairement un
 „ mal, par la seule raison, qu'il nous vole
 „ notre argent, & nous occasionne la perte
 „ du tems qui est toujours utile à l'Etat ;
 „ & s'il n'inspire que de mauvais sentimens
 „ qui me rendent lâche, qui me coupent
 „ les bras en me corrompant le cœur, il
 „ fait de méchants citoiens, des libertins,
 „ c'est nuire à sa patrie, c'est blesser l'hu-
 „ manité, c'est scélératesse. „

Ce passage suffit pour apprécier la maniere
 dont le dialogiste est réfuté dans cet ouvrage.
 La vérité s'y montre sous des traits si sen-
 sibles, dans le plein jour de l'expérience &
 des faits connus, qu'on ne fait que peu d'at-
 tention à quelques fautes de langage, à quel-
 ques phrases parasites, & à des expressions qu'un
 goût plus délicat eût peut-être échangées con-
 tre d'autres. Un ton de bonhommie & de
 simplicité qui tient quelques fois de la né-
 gligence

1. Août 1782.

487

gelligence, empêche le lecteur de s'engouer des mots au préjudice de l'attention due aux choses. Avec un air un peu inculte l'auteur est un homme érudit & parfaitement au fait des matieres qu'il traite; ses citations sont justes & souvent d'une application piquante. En voici une de Juvenal qui ne sauroit être plus heureuse. " Le but du di-

„ logiste n'est que de tourner notre auguste

„ Monarque en dérision, en jettant au mê-

„ me tems un ridicule affreux sur la reli-

„ gion & le Chef de l'Eglise: se dépouiller

„ de toute vertu, de tout sentiment d'hon-

„ neur; inspirer le mal & le faire pour le

„ plaisir de le faire, l'enseigner, braver tout,

„ est une condition sans laquelle on ne peut

„ être philosophe: „

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere
dignum,

Juven.
Sat. 1. 9
29.

Si vis esse aliquid,



Lettre philosophique à Mr. l'abbé Raynal ,
dans laquelle on développe son caractère ,
sa doctrine & le fonds de ses erreurs. Par
un de ses amis.

Valet ima summis
Mutare, & insignem attenuat Deus
Obscura promens. Horat. lib. I. Od. 28.

A Bruxelles 1782. vol. de 57 pag. Prix
1 escal.

IL y a dans cette bagatelle morale des fail-
lies naïves & plaisantes, des anecdotes

curieuses, & souvent le *ridiculum acri melius*; mais ces avantages ne se soutiennent pas assez, & le naturel dégénère quelquefois en affectation & en prétention; quelques réflexions manquent de délicatesse, d'autres de clarté & de précision. Il y a, sur-tout dans le latin, beaucoup de fautes typographiques; c'est vraisemblablement par une faute de ce genre qu'on donne (p. 35) quarante-deux ans à un homme qui en a plus de soixante & dix; les calculs qu'on voit à la page 25 ne sont pas plus justes. Ces défauts n'empêcheront pas des lecteurs équitables de lire avec plaisir plusieurs passages, tel que le suivant. "Supposons tout, & passons à la
 „ pratique : je suis ces maximes. Loin que
 „ l'expérience confirme mon bonheur, en
 „ me confirmant la réalité de mes vues,
 „ elle m'en démontre à chaque pas le prestige & l'illusion. Jeunesse inconstante &
 „ volage, qui avez essayé tous les plaisirs,
 „ dites-moi, d'où vient cette langueur,
 „ cette inertie, cette espèce de dégoût que
 „ vous avez pour toute chose? Vieillards
 „ caducs & infirmes, quelle est la cause de
 „ vos maux? Pline & Epicure lui-même
 „ répondent aux premiers, *voluptas corpus*
 „ *enervat, vires enecat, precipitat diem*
 „ *extremum* Seneque répond pour les
 „ autres, *voluptas effectum senectuti tradit*
 „ *corpus*. Ainsi donc le bonheur que propose
 „ la philosophie est un supplice qui de lui-même punit assez les malheureux qui le
 „ cherchent : je vieillis avant mes jours, mon

„ corps se ruine, mon cœur me reste avec.
„ tous ses desirs, & mes forces épuisées m'ô-
„ tent la puissance de les satisfaire ; des
„ maux m'accablent, aucune bonne action
„ dont le souvenir puisse me consoler, au-
„ cune espérance qui puisse me relever ; je
„ me suis isolé de plein gré par une conduite
„ étrange qui m'éloignoit du reste des hom-
„ mes pour me soustraire à leurs loix, &
„ vivre pour moi seul : plus d'amis ! plus de
„ remède ! plus de secours ! J'ai beau faire
„ le brave, la maladie fait taire le tumulte
„ des passions : je vois la mort . . . l'ame
„ reste seule & la craint : cette crainte est
„ donc une preuve que la nature même
„ semble m'inspirer, qu'il est en moi quel-
„ que chose de distingué de ce corps qui
„ va périr ; Cicéron même a fait cette ob-
„ servation. Delà naissent mille doutes, de
„ ces doutes mille inquiétudes, de ces in-
„ quiétudes une espece de torture qui me
„ ronge, & me jette dans un désespoir plus
„ cruel que tous les tourmens, que toutes
„ les tortures. Je trouverois cent exemples
„ pour prouver, mais votre Révérence en
„ voit tous les jours. Arrêtons - nous à la
„ mort de Voltaire : il finit en voulant man-
„ ger son ordure, une vie malheureuse, qu'il
„ avoit passée dans une bravade continuelle
„ de la religion, dont il imploroit enfin les
„ remedes. Est-il un de ces sentimens qui
„ ne se soit pas mille fois présenté à l'esprit
„ de votre Révérence avant d'avoir assis dans
„ son cœur le siège de l'impiété sur les dé-
bris

„ bris de la religion & des vertus? En est-
 „ il un seul qui cesse de s'y représenter,
 „ quand débarrassé de la multitude qui vous
 „ environne , vous vous retrouvez seul &
 „ avec vous-même? Parlez & sentez, &
 „ vous avouerez. En savez-vous la raison?
 „ C'est que votre bonne & digne maman,
 „ en vous apprenant à faire *au nom du*
 „ *Pere* , a gravé en même tems dans votre
 „ cœur des vérités si naturelles & si fortes,
 „ qu'elles font , & seront toujours au-dessus
 „ de tous les efforts que l'impiété puisse
 „ faire pour les détruire. „

*Discours de retraite pour les religieuses. Ou-
 vrage dédié aux Dames religieuses de l'An-
 nonciade céleste de St. Denis. Par Mr. l'ab-
 bé de Montis. A Paris chez Laporte; à
 Liege chez Lemarié. 1781. 2 vol. in-12.
 5 liv. reliés.*

L'Auteur nous instruit lui-même des rai-
 sons qui l'ont engagé à publier cet ou-
 vrage. “ Quoiqu'il existe déjà plusieurs livres
 „ de retraite à l'usage des personnes religieu-
 „ ses, j'ai cru pouvoir encore leur offrir ce-
 „ lui-ci. Ceux qu'elles ont entre les mains,
 „ ne contiennent, pour la plupart, que de
 „ courtes méditations, plus propres à tou-
 „ cher le cœur qu'à éclairer l'esprit. J'ai tâ-
 „ ché de réunir ici ces deux avantages,
 „ parce que l'un & l'autre m'ont paru égale-
 „ ment

„ ment nécessaires. C'est dans cette vue que
 „ j'ai pris à tâche que chacun de ces discours
 „ fût comme un petit traité, soit sur la vé-
 „ rité, soit sur la vertu, ou sur l'observance
 „ qui en est l'objet. Ainsi, au défaut de pré-
 „ dicateurs qui sont devenus plus rares que
 „ jamais, de ceux du moins qui se sont
 „ appliqués à connoître parfaitement l'esprit
 „ & les devoirs de la profession monastique,
 „ lorsque des religieuses voudront faire en
 „ commun, les exercices de la retraite qui
 „ est d'usage dans la plus grande partie des
 „ communautés, l'une d'entr'elles pourra lire,
 „ devant ses sœurs assemblées, aux heures
 „ marquées par la supérieure, les trois dis-
 „ cours indiqués, pour chaque jour de la
 „ retraite. Si elles veulent aussi méditer, en
 „ commun, sur les discours qu'elles auront
 „ entendus, la religieuse leur lira de même,
 „ à diverses reprises, les analyses que j'ai pla-
 „ cées à la fin des volumes, & que j'ai ré-
 „ duites en points de méditations, avec le
 „ plus de précision & de clarté qu'il m'a été
 „ possible; sinon, elles pourront, chacune en
 „ particulier, faire cette méditation, le livre
 „ à la main. „

Tout dans cet ouvrage respire la piété,
 une doctrine saine, une exacte orthodoxie,
 un grand zèle pour la morale chrétienne.
 L'auteur semble même craindre le reproche
 d'une sévérité excessive, & paroît s'attendre
 que *quelques religieuses trouveront sa mo-
 rale trop austère*. Je crois qu'il ne se trompe
 pas. Ce qu'il dit en particulier touchant les

penfions viagères, qu'il proferit fans aucune modification, ni exception, allarmera fans doute les confciences timorées. Il eft incontestable que ce feroit un bien qu'on pût les retrancher, mais dans beaucoup de maifons, dans quelques intituts même, cette tolérance eft devenue une efpece de néceffité. L'abbé Montis fuppose que les fupérieurs fourniffent tout ce qui eft néceffaire; il fe trompe. Dans quelques maifons ils ne le peuvent, dans d'autres il eft d'ufage qu'ils ne le faffent pas; & cet ufage il n'eft pas au pouvoir des inférieurs de le changer. Enfin il faut convenir que fuivant les théologiens les plus fages, ces fortes de penfions, dont on jouit avec une dépendance entière des fupérieurs, ne font pas effenciellement contraires au vœu de pauvreté (a). En fouhaitant fincèrement & vivement un plus grand bien moral, une plus grande perfection dans les perfonnes & les intitutions religieufes, il ne faut point traiter de défordre & de crime tout ce qui femble combattre un vœu fi faint.

(a) Je n'en citerai qu'un feul, pour lequel j'ai une efpece de prédilection & qu'on n'accufa jamais de relâchement, c'eft le favant & pieux Cabaffut. *Tertium porrò peculii genus religiofæ paupertati effentiali non adverfatur: diu conceditur ufus vel adminiftratio per fuperioris fivè expreffum fivè tacitum confenfum, fic tamen ut ejus arbitrio revocari queat.* Cabaff. jur. can. l. 1. c. 22.

Varias lectiones veteris Testamenti ex immensa Mss. editorumque codicum congerie haustas, ad Samar. textum, ad vetustissimas versiones, ad accuratiores sacræ criticæ fontes ac leges examinatas, perpetuisque notis historico-criticis illustratas, *edere constituit Johannes Bernardus de Rossi in R. Parmensi acad. publ. ling. orient. profess. ac theol. facult. vice-præs. IV. vol. in-4°. Parmæ ex reg. typographeo.*

NOVUM ac singulare sacræ Criticæ opus edendum suscipitur, in quo ex mille ducentis & amplius codicibus examinatur fides textûs hebraici. Totidem enim sunt Mss. editique codices utriusque, quæ suppeditabitur collationis, & hujus & Kennicottianæ: quamquam multum hæc collatio a Kennicottianâ differat, aliâque planè ratione ac viâ instituta sit. Facto primùm variarum lectionum delectu, solæ illæ conferendæ illustrandæque delinguntur, quæ ullius ac plerumque gravioris momenti sunt, quæ verborum sensum afficiunt, quæ præsidium aliquod habent, sive in mss. codicibus, sive in Sam. textu, sive demùm in vetustissimis versionibus. Quamobrem non solum manifesta amanuensium menda, cum variis sæpe lectionibus inconsideratè confusa, studiosè eliminantur, sed & liberæ omnes audaciorum criticorum conjecturæ nullâ auctoritate sussultæ, ac potissimum tot Masoretharum quisquiliæ de plenis ac deficientibus, majusculis vel minusculis, rectis vel inversis litteris, quibus hucusque edita critica Judæorum ac Christianorum scripta tantoperè scætant. &c, &c *.

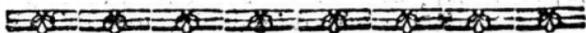
Hæc est institutum, hæc ratio operis, cujus

* *Le Prospectus*, que nous ne pouvons insérer

editio curabitur summo nitore, summâque ty-
porum elegantia. Pretium autem ei statuitur
viginti quinque florenorum hollandicorum, quod
cuique integrum erit, vel totum solvere ipso
tempore subscriptionis, vel, dimidiâ tantum
parte nunc depositâ, alteram reservare, donec
primum volumen huc delatum fuerit atque
emptoribus traditum.

Curam hujus negotii in Belgio Editor demanda-
vit *Crevenna*, Mercatori Amstelodamensi, &
Schultensio, professori linguarum orientalium in
academiâ Leideni, qui nomina emptorum & pe-
cunias recipient. Singulorum autem volumi-
num exempla a *Petro den Hengst*, Bibliopolâ
Amstelodamensi, ad quem illa mittentur, re-
peti poterunt, exhibito subscriptionis docu-
mento.

rer en entier, expose plus amplement les
avantages de cette collection de variantes,
il indique l'usage qu'on y a fait de celle de
Mr. Kennicot (15 Juin 1777. p. 253), & de
quelle manière on a tâché de rendre celle-ci
plus exacte & plus complete.



*Mémoires chronologiques & dogmatiques, pour
servir à l'Histoire ecclésiastique depuis 1600,
jusqu'en 1716, avec des reflexions & des re-
marques critiques. Par le R. P. d'Avrigny,
Nouvelle édition. A Nismes chez Beaume, à
Liege chez A. Cath. Bassompierre, & à Luxem-
bourg chez l'imprimeur du Journal. 2 vol.
in-8°. Prix 6 liv. 10.*

* Mars
1774. p. 183.

Ces *Mémoires* dont nous avons eu occasion
d'annoncer différentes éditions *, conti-
nuent à jouir de l'approbation de la partie
éclairée du public, & sont recherchés plus
que jamais pour l'Histoire ecclésiastique de
ces derniers tems. « Les événemens récents,
» dit l'éditeur, que nous avons presque vus
» de nos yeux, sont répandus séparément dans

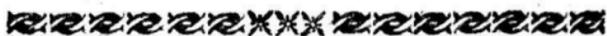
une si grande multitude de volumes, ils ont
 été traités si différemment par divers auteurs,
 ils sont confondus parmi tant d'autres ma-
 tieres, ils sont même quelquefois dégui-
 sés avec tant d'affectation par la partialité
 des écrivains, que très-peu de personnes
 ont assez ou de loisir, ou de discernement
 ou de patience pour entreprendre, ou
 pour soutenir avec fruit le travail que de-
 manderoit l'étude de l'Histoire ecclesiastique,
 même d'un nombre d'années assez médio-
 cre. De-là vient très-souvent qu'on est
 mieux instruit de plusieurs faits du quatrie-
 me ou du cinquieme siècles que de la plu-
 part de ceux qui appartiennent au dix-
 septieme; & que l'on fait ceux-là avec toute
 l'exactitude que permet leur éloignement,
 pendant que l'on ne connoit ceux-ci
 qu'en gros & quelquefois selon les préju-
 gés populaires. C'est ce qui a donné oc-
 casion aux Mémoires que l'on présente ici
 au public. L'auteur s'est proposé de ramas-
 ser & de réunir tout ce qui peut donner
 une idée exacte & suffisamment étendue de
 ce qui s'est passé de plus considérable dans
 l'Eglise pendant les cent quinze dernières an-
 nées, & il l'a exécuté d'autant plus heureuse-
 ment, qu'il avoit les qualités nécessaires
 pour y réussir. Esprit juste & pénétrant,
 fort cultivé par les belles-lettres, connois-
 sant parfaitement la langue dans laquelle il
 écrivoit; orateur, philosophe, très-versé
 dans la théologie scholastique & morale;
 & ce qui est extrêmement à désirer dans
 un historien, plein de sang-froid, de droi-
 ture & de piété, il s'est caractérisé lui-mé-
 me sans dessein par le caractère qu'il a don-
 né à son ouvrage.



ON se plaint cette année, en certains en-
 droits, de la grande quantité de chenil-
 les qui dévorent les feuilles des arbres.
 Voici, pour les détruire, une recette dont l'effet
 est, dit-on, aussi sûr que les moyens sont

peu dispendieux. Faites infuser pendant 48 heures douze livres de suie de cheminée dans cinquante livres d'eau; remuez plusieurs fois; faites ensuite bouillir vingt livres d'eau que vous verserez sur ce mélange, en y ajoutant huit pintes de vinaigre; ensuite faites tous les deux jours, pendant six jours, une asper-sion sur votre plantation, & sur vos arbres fruitiers.

Voici encore un moyen pour détruire les fourmis, indiqué dans une lettre adressée au rédacteur des Affiches de Marseille. *J'ignorois, dit la personne qui écrit, que le tabac en poudre pût éloigner les fourmis, même les faire tomber en convulsion, lorsque, certain que l'odeur de l'huile de chenevis est désagréable, je dis plus, insupportable à tout insecte, même à la punaise, je m'avisai de délayer de la suie de four, comme plus fine, dans un verre de cette huile: j'en appliquai, à l'aide d'un pinceau de torcheur, de haut en bas de la tige d'un pècher que les fourmis avoient fatigué au point que je le regardois comme mort. Pas une, après mon opération ne reparut; & il est le plus beau de tous ceux que je cultive. Il étoit assujetti, j'en prévins, à une simple palissade, telle que celle d'un contre-espalier. . . . J'ai également éloigné les fourmis de mes ruches, en induisant de ce mélange les issues par où elles s'introduisoient.*



Le Païlage est le mot de la dernière Enigme.

Sous quatre sens divers que l'on me considère,
Instrument redouté des vengeances des Rois,
Respectable ornement des ministres des lois,

À la plus chétive chaumière

Comme au plus superbe palais,

Je suis chose très-nécessaire.

Me reconnoissez-vous, lecteur, à tous ces traits?
Allez donc me chercher chez votre apothicaire.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 26 Juin.) Le nouveau patriarche schismatique, nommé Zacharias qui remplace le fanatique Homedon, est revenu de son exil : peu après son arrivée, le grand-vifir le fit appeler à son palais, & lui ordonna de se rendre chez l'ambassadeur de France, avec lequel il eut une longue conférence : on en vit le fruit peu de tems après ; car tous les Catholiques furent délivrés des galeres, & il fut aussitôt envoyé un exprès en Asie avec ordre de remettre en liberté tous ceux qui y sont détenus, ou souffroient pour cause de religion. Puis Zacharias fut remis en possession du patriarcat, dont il avoit été dépouillé pour son fanatisme, aiant promis de se conduire avec plus de prudence à l'égard des Catholiques-romains.

On écrit d'Alep, qu'Ali-Murat-Kan s'est rendu maître de Schiras & des deux fils de Zadik-Kan son adverfaire. Il a fait crever les yeux à ces jeunes princes, & cette exécution l'a rendu maître tranquille de la Perse, en faisant mourir de chagrin leur pere infortuné.

I. Part.

kk

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 25 Juin.) L'échange des actes d'accession de S. M. Prussienne à la neutralité-armée, s'est fait le 12 entre son ministre & ceux de Suede & de Dannemarck, en présence du comte d'Oftermann.

Le général prince Potemkin est parti le 10 de ce mois pour Moscou, d'où il doit se rendre à ses terres qu'il a nouvellement achetées, & y assister à l'inauguration d'une église, qu'il y a fait construire: l'on avoit d'abord dit, qu'il seroit absent pendant 3 ou 4 semaines; mais l'on apprend aujourd'hui, qu'il est attendu de retour déjà demain ou après-demain. L'Impératrice, qui continue d'honorer ce seigneur de la plus haute bienveillance, lui rendit une visite au moment de son départ. Peu auparavant il avoit fait en présence de S. M. la revue du corps de cadets-grecs, qu'il a été chargé de lever pour la garde du Grand-Duc Constantin: l'Impératrice lui en témoigna beaucoup de satisfaction.

Le général Braun, gouverneur de Riga, est arrivé depuis quelques jours en cette ville, chargé, dit-on, de la part de la noblesse de Livonie de faire des représentations au sujet de nouveaux arrangemens contraires à ses privilèges, que l'on a dessein d'y introduire: on veut entr'autres y mettre les postes sur le même pied qu'en Russie.

L'escadre qui sera employée cette année à la protection du commerce & de la navigation des neutres, se trouve prête à faire voile de la rade de Cronstadt: elle consiste en 10 vaisseaux de ligne & quelques frégates dont la moitié aux ordres du contre-amiral Tschiffchagof, ira établir sa croisière dans la Méditerranée, & l'autre moitié commandée par le contre-amiral Cruse, croisera dans la Mer du Nord. — Il arrive journellement ici des navires marchands anglois; & l'on en compte déjà cent quarante; tandis qu'il n'en est encore arrivé qu'un seul, sous pavillon hollandois.

P O L O G N E.

DANTZIG (le 30 Juin.) Le ministre de l'église de Tiegenoord au district de Scharpau étant mort, notre magistrat qui, depuis 250 ans, nommoit à cette place, y a nommé encore cette fois & la possession a été prise tranquillement, mais il a été remis, le 8 Avril au magistrat, un rescrit de la régence de Marienwerder, qui condamne l'élection: le 18, un ministre choisi par cette régence s'est présenté à Tiegenoord; celui que notre magistrat y avoit placé, tint ferme; mais enfin le 19 de ce mois, il a dû céder. Le colonel prussien de Pirch est venu à la tête de 30 soldats, l'expulser de Tiegenoord ainsi que de Brunau, autre village du même district, s'est fait donner les clefs de l'église, & a annoncé que le dimanche suivant, il reviendroit pour installer un ministre légi-

time & veiller à ce que le service divin ne fût plus interrompu. Notre régence forme les plus vives plaintes & les a consignées dans un mémoire qu'elle a fait distribuer à tous les ministres étrangers & dans toutes les cours d'Allemagne.

LEMBERG (le 30 Juin.) Depuis la publication de l'édit impérial, portant suppression de toute servitude à l'égard des païsans, on les voit se porter plus volontiers au travail, disant qu'ils peuvent maintenant regarder, comme leur propriété, le produit de leurs fatigues. Chacun d'eux pourra changer le maître dont il seroit mécontent, en le déclarant néanmoins quelque tems auparavant, & alléguant des raisons valables. Cidevant ils n'avoient pas de jour pour renfermer leurs grains & leurs fruits: ils ne pouvoient les ramasser que les fêtes & dimanches: encore n'avoient-ils que le tems de battre autant de bled qu'il leur falloit de pain pour la semaine. — La culture du tabac étant devenue trop générale dans cette province, S. M. I. a ordonné qu'à l'avenir on ne pourra l'entreprendre sans une permission expresse des commissaires de la ferme du tabac, qui seront obligés de la délivrer *gratis* quand il ne se trouvera point de motifs pour la refuser.

E S P A G N E.

MADRID (le 30 Juin.) Par ordre du Roi, il a été publié une pragmatique sanction, qui établit certaines règles qui doi-
vent

vent être observées pour le paiement & l'acceptation des lettres de change, afin d'obvier à toute chicane. Par une autre loi adressée aux membres de son conseil, S. M. crée, érige & autorise une banque nationale, dans la vue de faciliter les opérations du commerce, à l'avantage de ses Etats & de ceux des Indes, sous la dénomination de banque de St. Charles. Cette banque nationale érigée par une patente du 2 de ce mois, a pour objet, 1^o. la réduction des billets roiaux au pair & le descompte de toutes lettres & billets à 4 pour cent par an &c ; 2^o. de paier toutes les obligations à charge de la couronne dans les pais étrangers ; & à cette fin la banque recevra de la trésorerie générale les fonds correspondans &c ; 3^o. de fournir à ses fraix & dépens toutes les provisions nécessaires aux armées de terre & de mer avec 10 pour cent de commission en sa faveur &c. Le capital de cette banque est de 300 millions de réaux de Vellon : le nombre des actions de 150,000. La souscription sera ouverte pendant 8 mois à dater du 2 Juin, & l'intérêt annuel, à ce qu'on suppose, sera de 7 à 8 par cent. — On a l'avis de Sarragosse, qu'enfin à la grande satisfaction des sujets de ce canton, le célèbre nouveau canal avoit commencé à arroser plus d'une lieue de leur territoire, ses eaux couvrant déjà une étendue de plusieurs milles, & que l'on espéroit que cette entreprise touchant à sa fin, tourneroit à l'avantage des actionnaires &

encore plus à la gloire de notre Souverain & de son regne.

M^r. le duc de Crillon est arrivé au camp de St. Roch ; & le premier objet, dont il s'est occupé, a été de fixer un emplacement pour les troupes françoises : leur camp a été tracé sur le champ. Le lieutenant général d'Alvarez , commandant du blocus , s'est retiré au moment que M^r. de Crillon a paru dans l'armée. L'on croit que le commandement de la Castille , qui vaque depuis quelques jours , lui est destiné. — Mgr. le Comte d'Artois sera traité & regardé dans les Etats de S. M. , comme Infant d'Espagne : les gardes du Roi iront le prendre aux frontières & l'accompagneront dans sa route. M^r. le prince de Nassau a été présenté au Roi comme grand-d'Espagne.

L'extrait de la lettre suivante , écrite de Cadix , sous la date du 6 de ce mois , donnera une notion précise des préparatifs immenses qui se font pour réduire Gibraltar.

Le camp de St. Roch , que je viens de parcourir , pourroit être appelé une ville , entourée d'un camp ; les troupes qui composent ce camp , aiant construit des barraques en bois , dont l'uniformité & l'arrangement plaisent à la vue , & forment des rues. Les maisons des officiers sont presque toutes bâties en briques , & ont chacune un petit jardin , où l'on cultive des légumes & des fleurs. Les 9 bataillons qui viennent d'arriver de Minorque sont sous des tentes , & ne paroissent pas disposés à se loger plus commodément , tant on compte sur l'intelligence , la bravoure & l'activité du duc de Crillon , qui est attendu avec une impatience bien honorable pour lui.

Cependant on voit régner par-tout l'abondance avec la santé & la joie ; les soldats accoutumés à une fatigue excessive , se portent à merveille. Dix mille hommes ont fait jusqu'à présent le service de 40 mille , & il est arrivé souvent qu'une partie des brigades de service restoit deux jours de suite dans la tranchée. L'Espagnol est peut-être le seul soldat de l'Europe qui soit capable de tenir à des travaux si pénibles , si continus , & jusqu'ici accompagnés de si peu de succès. L'habitude l'a familiarisé avec le danger ; on le voit aller à la tranchée & aux postes les plus avancés , avec une sérénité pareille à celle d'une troupe qui monte la garde dans une garnison. Les bâtimens arrivés de Mahon , au nombre de plus de 100 , ont apporté une quantité immense de munitions de toute espece. La cour paroît ne vouloir rien épargner pour une attaque terrible & décisive. Les lignes & les ouvrages avancés sont déjà garnis de près de 200 pièces de canons ou mortiers en batteries ; & outre 150 bouches à feu que j'ai vues dans le parc d'artillerie , on y en attend encore beaucoup d'autres. En revenant ici d'Algéiras ; j'ai trouvé la route presque entièrement couverte de charrettes chargées d'énormes pièces de bois , qui serviront pour les batteries flottantes. Les chemins étoient aussi couverts de soldats , de travailleurs & de matelots qui se rendent au camp. J'ai vu à Algéiras les 10 bâtimens partis de Cadix , il y a trois semaines ; on les a dégréés & dématés pour en faire des batteries flottantes : on est occupé actuellement à les revêtir d'un épais doublage , qui les rendra impénétrables aux boulets. Dès que tout sera prêt , Gibraltar sera battu à la fois par mer & par terre ; 700 bouches à feu tireront plus de 30 mille coups par jour ; & on croit que le ravage opéré par ce feu terrible rendra bientôt praticable un assaut général , auquel l'ennemi ne pourra pas résister. A ces préparatifs formidables , j'ajouterai l'ardeur que les troupes montrent , & l'attachement si vif dont elles sont pénétrées pour le duc de Crillon ; chaque soldat parle de

son général comme de son pere : ils savent combien il est avare de leur sang : aussi ils le répandront avec intrépidité au premier ordre qu'ils en recevront, persuadés qu'ils sont que le génie de leur général est capable de surmonter les difficultés innombrables que présente l'attaque de cette place formidable. Il paroît que les batteries flottantes seront établies entre les deux môles, & que la partie du Nord de la ville sera abymée par le feu croisé de ces batteries & par celui des ouvrages avancés du côté de la porte de terre.

Une lettre du 15 Juin porte ce qui suit. *Le camp de St. Roch a pris le nom de camp devant Gibraltar, depuis que le quartier-général a été établi en avant du fort de St. Philippe, & qu'on se dispose sérieusement à faire le siège de Gibraltar. L'armée, formée de deux lignes jusqu'ici, étoit composée du fonds de 12560 hommes, qui ne sont pas complets. Depuis un mois, il nous est arrivé environ 2000 hommes de plus, & le 28 du mois dernier, l'armée de Mahon a débarqué, & a campé ce jour-là & le lendemain. Ces troupes bien disciplinées & pleines d'ardeur, sont formées des régimens de Burgos, Murcie, Savoie, la Princesse & les volontaires de Catalogne, tous Espagnols; le régiment de Milan, italien, Ultonia, Irlandois, Ecker, Suisse, avec 800 dragons à pied. Le 1 de ce mois, les quatre régimens françois sont aussi arrivés de Minorque, ainsi que les bâtimens chargés de munitions & de vivres. On attend enfin plusieurs régimens qui viennent de l'intérieur du royaume, & qui porteront notre armée à*

1. Août 1782.

505

■ Environ 30 mille hommes. Les vents d'ouest ont retenu longtems nos convois dans la Méditerranée; mais enfin ils sont passés, & il n'est resté en arriere, que six navires parlementaires, aiant à bord une partie des prisonniers anglois. Nous sommes enfin positivement informés que le vainqueur de Mahon va prendre le commandement du siège, & il semble que l'activité du duc de Crillon l'a déjà précédé au camp. Depuis que les assiégés voient les préparatifs immenses qui se font contre eux, leur feu a cessé, soit qu'ils deviennent économes de munitions, soit qu'ils les réservent pour le moment de l'attaque. Ils ont eu tout le tems nécessaire pour se préparer à une vigoureuse défense, & nos troupes s'attendent bien à une vive résistance: mais leur intrépidité n'en est que plus vive. On ignore encore l'époque précise, à laquelle commencera l'attaque, mais on croit qu'elle sera différée le moins possible. Le bruit est général que le duc de Crillon veut qu'il ne manque rien à ses dispositions, avant d'entreprendre cette expédition périlleuse & pénible, dont le succès dépend de l'accord de toutes les parties, & de l'ensemble de toutes les attaques — Dans la matinée du 11, une bombe partie de la 5^e batterie, tomba sur le Pastel & causa un ravage affreux; nos vigies de la côte, & celles de l'observatoire furent longtems sans pouvoir rien distinguer après l'explosion; lorsque la fumée fut dissipée, elles virent qu'on emportoit sur des brancards plusieurs soldats

qui avoient été blessés. Un déserteur du 58^e. régiment a déposé que 30 soldats ont péri par cette explosion, & que 40 ont été blessés; il compte 1000 malades du scorbut dans la place & 400 autres soldats sont retenus à l'hôpital par d'autres maladies. Les 3 batteries du Pastel ont souffert considérablement. Les ennemis voulant nous persuader le contraire, arrangerent comme ils purent 2 canons une demi-heure après cet événement, & ils firent feu sur la batterie d'où la bombe avoit été lancée: le hazard voulut qu'ils fussent vengés à l'heure même du mal qu'ils venoient d'éprouver; un boulet emporta le bras de l'artilleur qui avoit dirigé la bombe qui excitoit leur fureur. Il sera sans doute récompensé.

Par des lettres de Don Mathias de Galvez, président & capitaine-général du royaume de Guatimala, qu'on a reçues le 13 Juin, & qui ont été portées en Europe par Don Joseph-Ignacio de Astigarraga, lieutenant de vaisseau, & par Don Francisco de Ayala, sous-lieutenant au régiment d'infanterie d'Espagne, le Roi a reçu la nouvelle importante & agréable, que l'île de Roatan (dans le golfe de Honduras) avec ses forts, garnison, & habitans, s'étoit rendue à discrétion à ses armes aux ordres de ce président. Quoique le manque de tems, lorsque ces officiers furent dépêchés, & les soins nécessaires, qui occupoient le général, pour embarquer les effets & les prisonniers, faire des dispositions pour la continuation de la campagne, &

détruire ces établissemens, sur lesquels la cour de Londres avoit établi le projet de dominer de-là le golfe de Honduras, n'aient pas laissé le tems de former une relation détaillée de cette expédition, on a voulu instruire provisionnellement le public des circonstances, dont on est informé jusqu'à présent.

Le 14 Mars il sortit du port de Truxillo une escadre, composée des frégates de guerre, la Ste. Mathilde, montée par le commandant Don Miguel Alfonso de Sousa; la Ste. Cécile, cap. Don André Tacon; du bâtiment-corsaire, la Purissime Conception; de 4 chaloupes-canonnières, & de 16 bâtimens petits, ayant à bord les compagnies de grenadiers & de chasseurs du bataillon d'infanterie de Guatimala & 600 hommes de milice avec leurs officiers respectifs. Le 15 à la pointe du jour l'escadre se trouva à la vue du port de Roatan, qu'on fut obligé de reconnoître, parce que l'entrée en est dangereuse, & que l'escadre n'avoit aucun pilote pratique à bord. A 10 heures du matin, Don Enrique Macdonell, capitaine de frégate, fut envoyé, pour sommer le gouverneur & la garnison de se rendre à discrétion, en leur promettant de leur accorder tous les honneurs, que les circonstances permettoient; ils demanderent & obtinrent un délai de six heures, au bout duquel ils répondirent, qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le 16 à la pointe du jour, l'on fit le signal de réunion pour tous les bâtimens; & à 8 heures du matin les deux frégates, la Mathilde & la Cécile, s'étant posées à deux tiers de la portée du fusil en front des forts & batteries ennemies, la première, à bord de laquelle le général se trouvoit, commença le feu à dix heures & demie, & la seconde quelques minutes après, avec tant de vivacité, qu'à deux heures les ennemis abandonnerent les forts & batteries

principales, nommés Fort-George, Despard, & Dalling, se retirant à quatre autres batteries établies sur des hauteurs, d'où ils continuèrent un feu vigoureux. L'on fit des dispositions pour la descente, qui s'exécuta promptement par les deux compagnies du bataillon d'infanterie de Guatimala & par une partie des équipages des bâtimens, suivies de toutes les milices, qui s'emparèrent des forts susmentionnés. Quoique l'ennemi en eût encloué l'artillerie, elle fut bientôt remise en état de servir; & on l'employa contre une des batteries voisines, de façon à y causer beaucoup de dégât. Les autres n'ayant pas moins souffert, les Anglois arborèrent pavillon blanc: le feu cessa de part & d'autre; & l'on vit une chaloupe s'approcher avec deux officiers, qui demandèrent une capitulation pour les troupes & les colons; mais dans l'état où étoient les choses alors on la leur refusa absolument, & on leur signifia, que, s'ils se rendoient à discrétion, ils seroient traités avec humanité; sinon, qu'ils eussent à prendre le parti qu'ils jugeroient à propos. A la fin toute la garnison se rendit le 17, & resta prisonnière de guerre ainsi que les habitans, qui se trouverent dans l'île, pour être transportés à la Havane, où ils feront échangés, & où l'on vendra les esclaves. L'on mit le feu à tous les édifices; & l'on démolit les forts, pour qu'ils ne servissent plus de refuge à qui que ce soit. Les Nègres esclaves eurent à peine vu les forces espagnoles, qu'ils se mirent à piller leurs maîtres; & ensuite ils s'enfuirent dans les montagnes: mais l'on envoya d'abord des détachemens de troupes à leur poursuite; de sorte qu'on en arrêta sur le champ plus d'une trentaine. Il y avoit dans l'île plus de forces pour la défendre, qu'on ne l'avoit d'abord supposé: mais, malgré cette circonstance & la défense que fit la garnison, nous n'eumes pas plus d'un grenadier & d'un mâtrot tués, & 4 hommes blessés.

Le général fait les plus grands éloges des

officiers & des troupes , particulièrement de la marine , dont le commandant , Don Miguel de Soufa , qui se trouvoit durant l'attaque aux côtés du général & de son second Don Joseph Estacheria , a fait paroître autant de valeur que de présence d'esprit. Don André Tacon & Don Enrique Macdonell ne se font pas moins distingués , ainsi que le lieutenant Don Joseph Astigarraga. Au départ des dépêches Don Mathias de Galvez alloit se porter à l'appui d'une autre expédition de 2 mille hommes , partis le 5 Mars par les rivières de Agalta , Paun , & St. Juan , pour y déloger les Anglois de leurs postes fortifiés , particulièrement du poste de la Criba , le principal de celui qu'ils occupoient sur le continent de la baie de Honduras.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 3 Juillet.) Sa M. a élevé au grade d'amiral , le vice-amiral Simon Hooglant , chevalier de l'Ordre de Dannebrog. — Un vaisseau de guerre anglois de 50 canons , est arrivé dans le Sund , le 22 de ce mois. Les deux jours suivans 122 bâtimens venant de la Mer-baltique , y mouillèrent. L'un d'entr'eux est le plus gros navire qui ait jamais passé le Sund : il a été construit à Dantzic & est du port de 676 last. Son chargement consiste en bois de charpente & sa destination est pour Middelbourg. 120 navires passèrent , le 26 , dans la Mer du Nord , & le 27 , 156 au nombre desquels étoit un convoi de 46 navires marchands anglois sous l'escorte de 3 frégates de 20 canons & 1 cutter de 16. Notre escadre mouille toujours dans le Sund ainsi qu'une

frégate suédoise attendant la flotte qu'elle doit convoier.

I T A L I E.

ROME (le 30 Juin.) Le Pape vient de disposer d'une des 52 dignités d'Espagne, qui se trouvoit à la collation du St. Siège & qui étoit vacante par la mort du cardinal Boxadors, en faveur du marquis Charles Spinola qui demeure au palais du duc Grimaldi, ambassadeur du Roi Catholique. Cette dignité qui rapporte annuellement mille scudis, a été chargée de plusieurs petites pensions, en faveur de quelques personnes de la fuite de M^r. l'ambassadeur. — Avant-hier, après les premières vêpres pour la fête des glorieux Apôtres St. Pierre & St. Paul, le Pape au milieu du Sacré-College & de tous les Ordres de la prélature, reçut des mains de Don Philippe Colonna, grand-connétable du royaume de Naples, la haquenée qui lui fut présentée avec les cérémonies ordinaires, en forme d'hommage. Les illuminations & le feu d'artifice, connu sous le nom de girandole, ont eu le plus grand succès. — Les médailles d'or & d'argent, frappées à cette occasion & distribuées selon l'usage par le souverain Pontife, représentent d'un côté le portrait du St. Pere avec ces mots à l'entour: *Pius Sextus Pontifex Maximus Anno VII.* & rien autre chose: de l'autre côté on y voit la cathédrale d'Augsbourg, magnifiquement

ment gravée avec l'autel papal au milieu, & au-dessus duquel est placée la statue de St. Pie V. On y trouve élevé du côté de l'Evangile le trône où étoit assise sa Sainteté avec la chape & la mitre, aiant à sa droite sous la forme d'un diacre Mgr. Marucci, patriarche de Constantinople & vice-gérent de Rome, & dans un fauteuil S. A. R. l'Électeur de Treves, évêque de la dite ville avec ces paroles à l'entour : *Sacra Solemnia festo Sancti Pii V. Augustæ Vindelicorum acta Pius Sextus P. M. presentid suâ auxit.*

On assure que S. S. a ordonné à tous les généraux des Ordres religieux de se rassembler un jour déterminé pour qu'il leur soit communiqué des affaires de la plus grande importance, concernant divers couvens qui leur sont subordonnés.

LIVOURNE (le 30 Juin.) On équipe en toute diligence une galere pour aller donner chasse aux corsaires algériens qui continuent de nous inquiéter. Ils viennent de s'emparer d'une de nos barques qui transportoit une troupe de comédiens & de baladins en Sicile. (a)

(a) Quelle perte pour les Siciliens ! quel vuide dans des jouissances devenues par l'efféterie du siecle une nécessité du premier ordre ! Que deviendront les beaux-esprits, les jolis-cœurs de Messine & de Palerme, privés des restaurantes délectations du mimisme ?

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 4 Juillet.) L'Empereur a fait meubler superbement les appartemens qu'occupoit à Laxembourg feu l'Impératrice-Reine. M^r. le prince de Kaunitz , chancelier de la cour & de l'état , y est allé & les gardes du corps ont ordre de s'y rendre. On va aussi dresser à l'angloise les jardins & bosquets qui y sont contigus. L'envoïé d'Angleterre en a donné le plan. — Le comte Joseph de Wilczeck , chambellan , conseiller intime actuel de S. M. I. & R , vient d'être nommé à la place du comte de Firmian , mort à Milan le 20 Juin dernier , commissaire-plénipotentiaire en Italie , & ministre-plénipotentiaire du gouvernement de la Lombardie-autrichienne. — M^r. le baron de Reischach , nouveau ministre-d'état , a obtenu le poste de grand-chancelier de Bohême & d'Autriche. M^r. le comte de Blumeggen qui l'occupoit , veut se retirer sur sa terre en Moravie — Le bruit est général que le frere du Duc regnant de Wurtemberg est nommé gouverneur-général du royaume de Bohême.

Le château de Schœnbrunn est de nouveau préparé pour recevoir le Comte & la Comtesse du Nord , dont l'arrivée n'est pas , dit-on , aussi prochaine que nous nous en étions flattés. Le prince Esterhazy fait aussi sur ses terres , de grands préparatifs pour recevoir

recevoir ces illustres Voïageurs qui lui ont promis de l'honorer d'une visite.

L'Empereur veut entretenir un certain nombre de naturalistes & d'artistes, qui iront faire le tour du monde à ses fraix. Quoique ces sortes de voïages aient jusqu'ici peu répondu aux espérances que l'on en avoit conçues, on se promet de celui-ci beaucoup de découvertes & d'éclaircissemens intéressans, d'autant plus que, dans le choix qui en sera fait pour cet objet, il y a des hommes qui ont de la capacité & une santé vigoureuse; reste à savoir si l'on ne sera pas trompé dans son attente & si l'Etat n'aura point à regretter les fraix qu'il aura faits. — Le prince Adam Czartorinski, l'un des plus riches particuliers de la Pologne, a voulu renoncer à une patrie sans cesse menacée de nouveaux troubles & en choisir une où il jouira avec tranquillité de son immense fortune. Il se fixera dans les Etats de S. M. I, qui l'a nommé capitaine de sa garde noble polonoise.

Le camp de Minkendorff est contremandé. Celui de Prague commencera le 1^{er} Septembre. Le Comte & la Comtesse du Nord y assisteront ainsi que l'illustre famille de Wurtemberg. Le conseil aulique de guerre a reçu l'ordre de remonter entierement les deux beaux régimens de carabiniers qui doivent se rendre à ce camp.

Sur l'avis qu'à Poséga en Esclavonie, on a vu fortir entre la Drave & la Save une prodigieuse quantité de feu qui allarmoit

beaucoup les habitans, l'université de Bude a député aussitôt sur les lieux quatre de ses plus habiles naturalistes, pour examiner ce nouveau phénomène. — Le secrétaire de l'ancien Hospodar de la Valachie, qui étoit venu réclamer ici, au nom de son maître, les deux princes ses fils, vient d'être nommé secrétaire de notre cour, & il fera chargé à Bucharest de tout ce qui a rapport au commerce autrichien dans cette principauté, jusqu'à ce qu'on y établisse un consul.

— La manufacture en cire, établie depuis cinq ans par les freres Hœnig, intéressés à la banque de Moravie, s'est accrûe si fort que, depuis trois ans, elle en a fait en Lombardie & autres provinces d'Italie des envois considérables: enfin elle s'est accréditée au point que la nouvelle compagnie d'assurance, établie à Trieste sous le nom de Firma de Verporten & compagnie, projette d'en faire des envois en Amérique; ce qui a été commencé dès le 21 de ce mois, & on se promet d'en faire de plus considérables. Ces commissions, reçues de l'Italie, ainsi que les fournitures en cire qui sont faites à tant d'églises & de couvens, seigneurs & autres, prouvent suffisamment, que cette manufacture l'emporte de beaucoup sur celle de Venise, qui jusqu'ici a été si célèbre.

On lit dans une feuille publique “ qu'un
 „ seigneur hongrois pressant l'Empereur de
 „ faire punir selon les loix quelques rené-
 „ gats qui de Catholiques s'étoient faits Pro-
 testans,

„ testans, S. M. répondit : ils seront assez
 „ punis dans l'autre monde, & que le ma-
 „ gnat hongrois reprit : l'on y est puni de
 „ tous les crimes pour lesquels on ne laisse
 „ pas de sévir dans ce monde „. Mais nous
 pouvons assurer que ce dialogue est un conte
 tout pur, dont il n'a pas existé une seule
 parole.

TRIESTE (le 28 Juin.) Indépendam-
 ment de plusieurs beaux édifices qui ont
 donné un nouvel éclat à cette ville, on va
 la paver de nouveau, la rehausser & y for-
 mer de grandes places (a). Pour prévenir
 les inondations qui n'y étoient que trop
 fréquentes, on a découvert depuis peu,
 sous le mont Fiaris, la continuation de l'an-
 cien canal qui étoit près de cette ville : cette
 découverte est due à de grandes pluies qui
 ont empotté les terres qui nous cachotent
 cet ancien monument de l'industrie des Ro-
 mains ; il est encore comme s'il venoit d'être

(a) Dès 1778, année où j'ai vu cette ville,
 elle étoit très-belle & très-animée ; mais le ter-
 rein où elle est située au pied de très-hautes
 montagnes, est fort resserré, & il sera diffi-
 cile de l'agrandir beaucoup. Il y a apparen-
 ce que le mot Trieste (*Tergestum*) vient de
terra aggesta, terre amenée, accumulée par
 la mer, ou peut-être éboulée de cette lon-
 gue & haute chaîne de montagnes. . . . Le
 grand besoin des Triestans est l'eau, qui leur
 manque presque entièrement dans une situation
 qui semble en promettre beaucoup. Il y a de
 belles fontaines, mais qui donnent très-peu
 d'eau & qui sont souvent à sec.

achevé. Irénée de Kreutz, historiographe de cette ville, a soutenu que ce canal avoit été construit sous le regne de l'Empereur Claude & qu'on y a employé 30 mille hommes pendant plusieurs années. (a).

GENÈVE (le 2 Juillet.) " Le 8 Avril dernier, la partie la plus nombreuse de la bourgeoisie, secondée d'un certain nombre de natifs & d'habitans de cette ville, prit les armes, attaqua la garde de la république, s'empara des portes, des arsenaux & magasins, alla ensuite enlever jusques dans la chambre du conseil, un certain nombre de magistrats qu'elle insulta de toute manière, & qu'elle a retenus prisonniers dans une auberge depuis ce jour, en les menaçant de les faire périr. Le Roi de France, protecteur de la république, ayant pris des mesures, de concert avec le Roi de Sardaigne & le canton de Berne, pour mettre fin à ce désordre, & pacifier la république, les troupes des trois Puissances se font assemblées autour de Genève, au nombre d'environ 12,000

(a) Cette situation rend difficile à concevoir l'effet de ce canal contre les inondations. Il faut supposer le canal construit précisément au pied de la montagne, pour y recevoir les eaux avant qu'elles puissent se répandre dans la ville, mais l'idée que j'ai conservée du local ne se prête guère à cette supposition. Vu d'ailleurs la proximité de la mer, ces inondations ne peuvent être que momentanées. . . . Je ne serois pas surpris si ce canal mieux observé devenoit un aqueduc.

hommes, commandées par le marquis de Jaucourt, le comte de la Marmorata & le général baron de Lentulus. La bourgeoisie de Geneve avoit réparé les fortifications du côté de France, & pris toutes les mesures capables de prouver qu'elle vouloit se défendre. Le 29 du mois dernier, à 5 heures du matin, les trois généraux firent sommer la ville par une déclaration uniforme, à laquelle étoit jointe une lettre aux syndics, contenant la publication qu'ils devoient faire, pour que l'entrée des troupes françoises, sardes & bernoises, ne causât aucun désordre. Ils ne donnoient que cinq heures pour répondre. La ville en demanda 24, qu'on accorda, en annonçant qu'on n'interromproit point les préparatifs de l'attaque. Dès le même jour, le marquis de Jaucourt fit ouvrir la tranchée. Le dimanche 30, nouvelle demande de délai, que les généraux accorderent. Pendant ce tems, les François avoient dressé leurs batteries, & les troupes bernoises étoient venues se placer à la gauche de celles de France. Le comte de la Marmorata avoit formé l'enceinte avec les troupes du Roi de Sardaigne, à la gauche du Lac & du Rhône. Après des délais encore accordés à la priere des syndics, on alloit commencer l'attaque, lorsque ce matin à deux heures, les généraux ont reçu une lettre des syndics, qui leur annonçoit que les troupes seroient reçues dans la ville. Le pont qui traverse le fossé du côté de France aiant été rompu, il a été convenu que les troupes du Roi de

Sardaigne occuperoient sur le champ la porte neuve; un détachement des Bernois qui avoit passé le Lac, celle de Rive; & qu'aussitôt que le pont du côté de France seroit rétabli, le corps de troupes françoises entreroit dans la ville; ce qui a été exécuté. C'est ainsi que s'est terminée, sans coup férir, une entreprise qui auroit pu avoir les suites les plus funestes, parce que les représentans avoient exposé la ville à être bouleversée en cas d'attaque, en distribuant des poudres dans les maisons de leurs adversaires. Il est vrai que dans le dessein de prévenir ce malheur, on avoit pris des mesures pour se rendre maître de la ville sans employer ni bombes ni canons, & qu'il n'y auroit eu vraisemblablement d'autre mal que celui qui seroit arrivé sur les remparts. On ignore encore ce qui a déterminé les représentans à se rendre, sans tirer parti des moïens de défense qu'ils avoient accumulés. Il y a apparence qu'enfin la voix des personnes modérées de leur parti a pu se faire entendre. Une trentaine de représentans aiant essayé de se sauver par le Lac, dans un bateau, ont été poursuivis par une barque armée à Verfoix & se sont jettés à la côte, d'où ils ont gagné le rivage à la nage. On a seulement trouvé dans ce bateau un gros porte-feuille rempli de papiers appartenans à un des chefs. Aussitôt que le calme sera rétabli dans la ville, le marquis de Jaucourt & le comte de la Marmora revêtiront le caractère de ministres-plénipotentiaires, pour, de concert avec les

seurs Steigner & de Watteville, nommés en la même qualité par le canton de Berne, travailler à la pacification de la république. „

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Juillet.) Le comte de Shelburne , secretaire au département du Sud , est désigné par le Roi pour remplacer le marquis de Rockingham , qui vient de mourir , dans la charge de grand-trésorier. — Le 5 de ce mois , M^r. Fox & le lord Cavendish ont donné , entre les mains du Roi , leurs démissions de leurs places de secretaire d'état & de chancelier de l'échiquier. Le lord Grantham & M^r. Townshend sont nommés secretaires d'état , & M^r. Pitt , chancelier de l'échiquier. Le lord Keppel demeure à la tête de l'amirauté jusqu'au retour du lord Howe qui y sera placé , & le chevalier Young est fait secretaire de la guerre. Voici les circonstances les plus probables qu'offrent nos feuilles , touchant cette révolution imprévue. A la mort du marquis de Rockingham , M^r. Fox semble s'être flatté de remplir la première place dans l'administration. S. M. ne l'ayant pas fait appeller , comme il s'y attendoit , il assémbra chez lui les lords Cavendish , Keppel , duc de Richmond , Mrs. Burke , Townshend &c , & leur représenta que s'ils ne réunissoient leurs efforts contre le lord Shelburne , ce ministre remplaceroit celui qui venoit de mourir. On convint unanimement que le duc de Portland seroit

porté à ce poste éminent, & que M^r. Fox auroit mettre sous les yeux du Roi les vœux de la majorité du conseil en faveur de ce seigneur. En entrant dans le cabinet de S. M. M^r. Fox apprit la nomination du lord Shelburne. Il demanda au Roi la permission de lui faire des représentations : — *C'est une chose faite*, repliqua S. M. — *En ce cas*, répartit le secrétaire d'état, *j'ose espérer que V. M. me dispensera de la continuation de mes services.* — *Très-certainement*, dit le Roi, *s'ils vous deviennent à charge.* Le lendemain M^r. Fox remit les sceaux de son département entre les mains de S. M.

Le 11, le Roi se rendit au parlement, & S. M. aiant donné son consentement royal au bill pour réformer les emplois inutiles, au bill pour discipliner les corps de volontaires & à six autres bills publics, elle termina la séance par un discours & prorogea ensuite le parlement au 3 Septembre.

Le capitaine Lumsden, commandant la chaloupe de guerre, le Merlin, apporta le 2 de ce mois à l'amirauté les dépêches du vice-amiral Campbell, qui nous annoncent la désagréable nouvelle que nos flottes destinées pour New-York, Halifax, Quebec & la Caroline, aiant mis à la voile le 18 du mois dernier, sous le convoi de l'amiral Campbell, du vaisseau le Portland, de 50 canons, & de deux à trois frégates, se trouvant à la distance d'environ 130 milles du Cap Lezard, au milieu d'un brouillard épais, furent enveloppées par une grande flotte de vaisseaux de guerre,

que l'on supposoit être la flotte combinée de France & d'Espagne, on avoit fait à l'instant le signal de *sauve-qui-peut*; mais avant que la frégate qui a apporté cette nouvelle, eût perdu de vue l'ennemi, elle avoit vu 15 navires tomber en son pouvoir: elle craignoit qu'un plus grand nombre n'ait été pris, puisqu'il y avoit plus de cent voiles. On ne savoit pas encore ce qu'étoit devenu le reste de ce convoi & les vaisseaux de guerre.

Le lord Howe mit à la voile de Portsmouth le 28 Juin au soir, pour aller croiser sur la côte de France; mais le vent étant devenu contraire, il fut obligé de rentrer dans le même port avec toute sa flotte; il a remis à la voile le 2 après midi, avec 23 vaisseaux de ligne: trois autres le rejoindront à Plymouth, & il sera renforcé bientôt après jusqu'à 32 vaisseaux de ligne.

Il est entré à Liverpool une prise françoise nommée l'Isabelle, qui venoit de l'isle de France, avec des dépêches des généraux françois de ces parages. Elles portoient que M^r. de Suffren étoit parti de cette isle le 7 Décembre, avec 12 vaisseaux, dont 11 de ligne, une armée de terre considérable, beaucoup de munitions de guerre & des vivres pour six mois. Il n'en a rien transpiré de plus dans le public.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Juillet.) Mgr. le Comte

d'Artois, dont le voiage a eu lieu plutôt qu'on n'avoit cru, a pris, le 5 de ce mois, congé du Roi & de la Reine, pour se rendre à la cour d'Espagne, & de-là au camp de St. Roch. Ce Prince est accompagné, dans ce voiage, du comte de Maillé, maréchal de camp, premier gentilhomme de sa chambre; du chevalier du Cruffol, brigadier des armées du Roi, capitaine de ses gardes; du prince d'Henin, capitaine de ses gardes; du chevalier d'Escars, capitaine de ses gardes en survivance; & du comte de Vaudreuil, maréchal-de-camp & grand-fauconier de France. Depuis le départ de M^r. le Comte d'Artois, la famille roïale s'est dispersée: le Roi est resté seul à Versailles: la Reine & Mde. Elisabeth occupent Trianon: Monsieur, Madame, & Madame la comtesse d'Artois, se sont rendus à Brunoy, où ils comptent de rester un mois: Mesdames, tantes du Roi, sont à Bellevue, & se rendront de-là dans leur terre de Louvois.

Le parlement aiant arrêté des représentations au sujet d'un édit du nouveau vingtième, qui lui avoit été envoyé pour être enregistré, elles furent présentées au Roi par une députation de cette cour. Sa Maj. persistant, le parlement s'occupe, d'après la réponse qu'elle lui a faite, à dresser de nouvelles remontrances. La principale difficulté est, dit-on, que le parlement desire que cet impôt direct ne soit pas prolongé trois ans après la guerre.

M^r. Greenville, qu'on avoit cru parti

parcequ'il avoit changé d'hôtel, a reçu le 8 un courier de Londres : il lui apportoit la réponse à des dépêches, qu'il avoit en-voïées 12 jours auparavant. La révolution qu'a éprouvée le cabinet de St. James, a été cause sans doute de ce retardement. Le lendemain, M^r. Greenville se rendit à Versailles; & en revenant, il s'arrêta à Passy chez M^r. Franklin. Par ce courier l'on a appris la démission de mylord Jean Cavendish, de Mrs. Fox & Burke & le choix que Sa Maj. Britannique a fait du comte de Shelburne, pour remplacer le feu comte de Rockingham; révolution qui prouve " que „ le cabinet de St. James, qui en public „ paroïssoit fort uni, étoit souvent divisé „ d'opinion en particulier. „

M^r. le marquis de Bouillé, gouverneur-général des isles du Vent, a eu l'honneur d'être présenté, le 29 du mois dernier à la cour, où le Roi a daigné s'entretenir plus d'une heure avec ce brave officier, à qui Sa Maj. a aussi déclaré qu'elle l'avoit fait lieutenant-général. M^r. le comte de Roquefeuil, vice-amiral de France, étant mort aux eaux de Bourbon, la voix publique nomme déjà à cette place M^r. de la Rochefoucaud-Coufages qui, comme le plus ancien lieutenant-général, y a des droits. — Par la frégate la Médée qui a débarqué à Rochefort Mrs. de Bouillé & de Bougainville, venant du Cap François, d'où elle étoit partie le 20 Mai, on a sçu que le St. Esprit de 80 canons, après avoir reçu un radoub au Fort-Royal, s'est réuni à la flotte du

Cap François; que le Dauphin-Royal de 70 canons a été condamné; & qu'enfin l'Auguste que montoit Mr. de Bougainville, a reçu lors de l'action du 12 Avril plus de 400 boulets dans son bois; ce qui doit prouver en faveur de cet officier avec quel sang-froid il a soutenu le feu de l'ennemi. Tous les officiers qui se sont trouvés dans l'action du 12 Avril, & qui sont de retour en France, ont eu ordre de rester dans les ports respectifs de leurs départemens. M^r. le marquis de la Fayette n'a pas suivi jusqu'ici les autres officiers qui sont en route pour retourner en Amérique. Quelques raisons importantes auront retardé son départ.

Extrait d'une lettre du comte de Guichen, à bord du Terrible, à la mer le 27 Juin 1782, adressée au marquis de Castries, secrétaire d'état de la marine.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que l'armée combinée n'a eu, depuis le départ de Cadix, que de très-petits vents qui lui auroient cependant fait faire une assez courte traversée, si à l'entrée du golfe ils ne fussent devenus contraires. Nous en avons été un peu dédommagés par la rencontre d'une flotte ennemie que nous avons apperçue le 25 Juin par les 47d. 56' de latitude Nord, & les 15d. 50' à l'Ouëst du méridien de Paris. Cette flotte, composée de 28 voiles, étoit escortée par le vaisseau le Portland, de 50; les frégates l'Oiseau, de 32; la Danaë, de 24, & le brick le Merlin. Elle étoit des-

tinée

finée pour le Canada & Terre-Neuve. Nos frégates ont pris dix-huit bâtimens, mais elles n'ont pas pu joindre les vaisseaux qui les escortoient. „

Au départ du courrier de Brest, qui a apporté cette nouvelle, le convoi pris étoit signalé de l'isle d'Ouessant.

Liste des bâtimens pris.

Le brigantin le Jennefey, de 250 tonneaux, capitaine John Stevard, chargé d'eau-de-vie, sel, &c. 12 hommes d'équipage. Le brigantin le Commercio, de 230 tonneaux, capitaine Edouard Priethet, chargé de vivres, 10 hommes d'équipage. Le quesche l'Aigle, de 300 tonneaux, capitaine William Crones, chargé de vivres, 36 hommes d'équipage. Le bricq Juan, de 170 tonneaux, chargé de vivres, 22 hommes. La goëlette Jogo, de 40 tonneaux, capitaine Joseph Bickguen, chargée de vivres, 7 hommes. Le Canada, à trois mâts, capitaine John Karokins, de 230 tonneaux, chargé de vivres. La Maria, à trois mâts, chargée de vivres. La Jenny, à trois mâts, capitaine Williams, chargée de vivres, 24 hommes. Le bricq Quinston, chargé de vivres, 16 hommes. Le bricq le Gareland, capitaine Robert Prout, 120 tonneaux, chargé de vivres. Le bricq le Lively, chargé de vivres & vins, 9 hommes. Le bricq Charak, capitaine James Wallarche, 150 tonneaux, chargé de vivres. Le bricq la Providence, capitaine John Ebiter, chargé de vivres. Le bricq Nancy, capitaine Thomas Cawly, chargé de vivres, 12 hommes. Le bricq la Magdelaine, capitaine Boukay, chargé de vivres, 12 hommes. Le bricq le Saint-George, de 100 tonneaux, chargé de vivres, 12 hommes. Le bateau l'Amiral-Campbel, de 70 tonneaux, chargé de vivres, 8 hommes, & le bricq Hermich, capitaine David Nunney, chargé de vivres & vins, 11 hommes.

La flotte combinée est restée en mer à

la hauteur de Brest où elle attend que la division de M^r. de la Motte - Piquet , qui a mis à la voile le 7 , composée de 10 vaisseaux , vienne s'y réunir. On espère recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle de cette jonction & peut-être d'un combat avec le lord Howe qui a mis en mer , dit-on , avec l'ordre de combattre *sans compter*. Soit que notre escadre le rencontre , soit que la flotte angloise partie de la Jamaïque le 20 Mai , se présente d'abord , nous ne pouvons nous attendre qu'à d'agréables nouvelles.

On a reçu dans les ports des ordres du Roi pour la construction de douze vaisseaux de ligne , dont 3 de 110 canons , 4 de 80 & cinq de 74. Quatre de ces vaisseaux seront construits à Brest , deux à l'Orient , trois à Rochefort , & trois à Toulon. L'Alcide , vaisseau de 74 canons , vient d'être mis à l'eau à Rochefort : le Censeur du même rang y sera mis dans le mois prochain. On travaille actuellement dans le même port à doubler en cuivre le vaisseau l'Amphion. Le Fier , vendu à des particuliers & destiné à porter des troupes au Cap de Bonne-Espérance , est en armement. On vient de désarmer le Vaillant de 74 canons : il est en carene & sera réarmé tout de suite. Outre les vaisseaux dont la construction est ordonnée à Rochefort , il y a ordre de mettre sur les chantiers deux corvettes & deux frégates portant de dix-huit. La frégate la Cérés a dû partir du bas de la rivière de Bordeaux , escortant , dit-on , quelques navires

chargés pour St. Domingue. La frégate l'Aigle de 40 canons, dont 26 de 24, commandée par M^r. de la Touche, est à l'isle d'Aix, avec 20 navires chargés pour l'Amérique-septentrionale : Mrs. de la Fayette, de Viomenil, & plusieurs autres officiers passeront sur cette frégate : & le convoi doit mettre incessamment à la voile. Il y a de plus au bas de la même riviere 70 navires, chargés de vivres & de munitions pour le compte du Roi. Dans trois semaines il y en aura 30 de plus, dont le chargement à Bordeaux est fort avancé.

Le public paroît avoir perdu de vue le vaisseau volant du sieur Blanchard, qui n'a point encore réalisé son projet *. Du reste c'est à tort que M^r. de la Lande dans une lettre adressée aux auteurs du journal des Savans avance l'impossibilité de se soutenir dans l'air (a). Il devoit se borner avec M^r. Mongez à soutenir l'impossibilité d'imiter le vol des oiseaux ; ou modifier son assertion en disant, de se soutenir longtems. — Au moment que nos philosophistes ont sçu le départ du Pape pour Vienne & les embarras où il se trouvoit, ils ont décoché contre le Siège de Rome & celui qui l'occupe, une infinité de brochures anonymes, toutes plus révoltantes les unes que les autres ; ils

* 1 Juin

p. 218.

(a) Nous avons démontré le contraire par des faits incontestables, 1. Juin p. 220.

en ont ressuscité d'anciennes que le mépris avoit ensevelies dans leur naissance, & les ont grossies de nouvelles impertinences (a). Un homme d'esprit a dit à cette occasion, *que c'étoit la malédiction de Semeï, ou pour parler le langage de la fable, le coup de pied de l'âne.*

Les acteurs du théâtre françois ont donné, jeudi le 2 du mois dernier, la première représentation de la reprise des philosophes, comédie en 3 actes & en vers, par M^r. Palissot (b). Cette première représentation a été assez remarquable. On peut se souvenir que dans la neuvième scène du troisième acte, Crispin paroît sur le théâtre, marchant à quatre pattes, & tirant une laitue de sa poche. Lorsqu'on joua la pièce pour la première fois en 1760, cette espèce de charge contre

(a) On en voit un exemple ci-dessus p. 471. L'auteur s'imaginant qu'un grand Prince auroit la foiblesse de se laisser prendre au ton d'une basse adulation qui regne dans ce réchauffé, a eu la précaution d'en faire relire brillamment un exemplaire pour le lui présenter. Nous savons de source que ses espérances s'évanouiront comme les illusions d'un rêve enchanteur.

(b) Quoique cette pièce soit en général écrite d'un style facile, pur & naturel, elle intéresse néanmoins médiocrement les spectateurs, soit parce qu'elle est dénuée d'action, soit parce que les circonstances n'étant plus les mêmes qu'en 1760, plusieurs traits dirigés contre certaines personnes qui vivoient alors, & qui n'existent plus, ne produisent aucun effet aujourd'hui.

contre les philosophes, qui vouloient tout ramener au prétendu état primitif de la nature, fut assez goûtée; & Crispin obtenoit des applaudissemens lorsqu'il disoit:

Pour la philosophie un goût à qui tout cede,
M'a fait choisir exprès l'état de quadrupede.
Sur ces quatre piliers mon corps se soutient
mieux;

Et je vois moins de fots qui me blessent les yeux.

Il faut sans doute qu'il se soit opéré un grand changement dans les esprits depuis 1760; puisque quand on a été à cette scene de Crispin prenant l'allure de quadrupede, la piece a été discontinuée à cause des murmures qui se sont élevés hautement. On a baissé la toile; & les acteurs n'ont reparu qu'au bout d'un certain tems pour achever le 3^e. acte. (a)

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 15 Juillet.) Le 4 de ce mois, jour anniversaire de la mort de S. A. R. le Duc Charles de Lorraine & de Bar, Gouverneur-général, L. A. R. se rendirent

(a) Les raisons de ce changement ne sont pas difficiles à deviner. D'abord foible & timide, la secte philosophique n'osoit s'élever contre ceux qui en peignoient les ridicules: devenue puissante, elle regne avec le despotisme le plus redoutable. Malheur à quiconque ose lui dire en face que ses maximes réduisent l'homme à l'état des quadrupedes.

avec leur cour à la chapelle du palais, pour assister à la Messe qui y fut dite pour le repos de l'ame de ce Prince, & à laquelle M^r. l'abbé de Caudenberg officia pontificallement.

L. A. R. font parties le 6 après-midi pour Ostende, afin d'y recevoir M^r. le Comte & Madame la Comtesse du Nord. Nos augustes Gouverneurs sont accompagnés dans ce voiage de S. A. le prince de Stahremberg, ministre-plénipotentiaire, & de M^r. de Crumpipen, conseiller & secretaire d'état. L. A. R. étant arrivées à Gand le 6 au soir, allerent prendre leur logement à l'abbaye de St. Pierre: elles s'embarquerent le lendemain sur une barque superbement ornée qui les conduisit à Ostende par le canal de Bruges. Le 10 L. A. R. les Gouverneurs-généraux sont revenues d'Ostende en cette capitale; peu après sont arrivés M^r. le Comte & Madame la Comtesse du Nord, qui après avoir vu tout ce qu'il y a de plus remarquable dans cette ville, sont parties pour Anvers accompagnés de L. A. R.

La faculté de médecine en l'université de Louvain aiant été chargée de s'expliquer sur les causes & les effets de la maladie, que les uns nomment *maladie russe*, & les autres *influence*, ainsi que sur les moyens de s'en guérir & de s'en préserver, il est résulté de la consultation de cette faculté du 2 du mois de Juillet 1782; que cette maladie, qui attaque beaucoup de monde en ce pais, n'est pas du tout dangereuse, que ceux qui l'ont, en guérissent d'abord, qu'elle ne peut être attribuée qu'aux variations fréquentes de l'atmosphère

mosphere qui présente des alternatives continues de chaud & de froid ; qu'elle consiste en une espece de fièvre catharale épidémique, mais qui n'est ni maligne ni contagieuse, que son invasion s'annonce régulièrement par des encliffemens, par des maux de tête ou par des maux de gorge accompagnés de dégoûts pour le manger, que la fièvre suivie de chaleur, de soif & d'abattement des forces, se manifeste le plus souvent le deuxième jour, que le troisième jour survient une toux, mais qu'il arrive aussi quelques fois que la toux précède tous les autres symptômes ; qu'au troisième jour les malades ressentent aussi, les uns des maux de poitrine, & les autres des points de côté assez piquants, avec de grandes lassitudes, des affaiblémens, des douleurs dans les bras & dans les jambes, accompagnés d'inquiétude, qu'au quatrième jour la fièvre diminue au point qu'elle cesse presque entièrement, que le malade commence alors à expectorer, qu'il se joint quelquefois des sueurs aux expectorations, & que l'un & l'autre le soulagent infiniment, que la maladie se termine le cinquième ou le sixième jour en ne laissant d'autres suites que de la lassitude, de la foiblesse, & un ressentiment de pesanteur qui disparaissent insensiblement le jour suivant : que cette maladie n'étant qu'une transpiration plus ou moins arrêtée ; les remèdes diaphorétiques, les minoratifs & les expectorans, tels que la limonade sans vin, le petit lait, l'infusion des fleurs de sureau, le sirop des grappes de sureau, l'oximel simple, une légère purge, soit d'eau de Vienne, soit de rhubarbe, soit de manne &c, ont été suffisans pour guérir ceux qui en étoient attaqués ; que même plusieurs personnes, sans avoir recours à aucun remède, se sont rétablies en se bornant à observer un bon régime, & en se préservant de l'influence des alternatives de l'athmosphère, ce que doivent aussi observer ceux qui recourent aux remèdes indiqués,

que pour se prémunir contre cette maladie, le moyen le plus assuré, est de ne pas s'habiller trop légèrement, afin de ne pas être surpris par les changemens du chaud au froid, & d'éviter de s'exposer à l'air le matin & le soir, & nommément le soir.

La consultation porte encore, que l'expérience a démontré en ce pais, que la saignée a été faite à plusieurs malades utilement & sans avoir produit aucune suite fâcheuse; que même il peut y avoir des cas où elle est absolument nécessaire. Le résultat final est, que si la température de l'air devient plus constante & uniforme, l'on peut s'attendre à voir bientôt cesser cette maladie, qui attaque régulièrement les enfans avec moins de force, & qui fait souffrir davantage de la tête, ceux qui ont la poitrine forte & au contraire plus de la poitrine ceux qui l'ont foible.

LA HAYE (le 20 Juillet.) M^r. le Comte & Madame la Comtesse du Nord, à la rencontre desquels Mgr. le Prince Statthouder & Madame la Princesse, son épouse, étoient allés jusqu'à Rotterdam, étant arrivés ici par eau le 15 au soir, ont employé la journée suivante à voir ce que cette résidence & ses environs offrent d'agréable ou de curieux. Le soir après le spectacle ils assistèrent à une fête avec illumination, que Mgr. le Prince Statthouder leur donna à la maison du Bois, & à laquelle, outre un grand nombre d'autres personnes de distinction, les officiers tant de notre bourgeoisie que de la garnison militaire avoient été invités. Le 17, L. A. Imp. font parties par Leide & Haerlem pour Amsterdam.

M^r. Tor, résident de notre république à Venise, n'ayant pas vu sans doute dans le

senat une disposition marquée de rendre justice aux sieurs Chomel & Jordan, négocians d'Amsterdam, a quitté son poste, conformément aux ordres qu'il en avoit recus; & il est de retour depuis une quinzaine de jours. On est impatient de voir, quelle sera l'issue de cette affaire, devenue proprement une affaire d'état depuis que L. H. Puissances ont déclaré, " qu'elles la prenoient sur elles, & que les loix, qui lient le Souverain & le sujet, ne leur permettoient pas d'abandonner des citoyens aussi cruellement lésés „. Quoique, s'il est des guerres justes, ce seroient certainement celles qui seroient entreprises dans des cas comme celui dont il s'agit, il n'est pas à croire néanmoins, que la république de Venise veuille s'exposer aux suites d'une rupture séricieuse, comme on l'avoit débité. — Les Etats de Hollande & de West-Frise ont commencé le 17 leur assemblée ordinaire. Ce matin, le duc de la Vauguyon, ambassadeur de France, a présenté aux Etats-généraux le mémoire suivant.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Le Roi n'a perdu aucune occasion de donner à V. H. P. les témoignages les plus effectifs de son affection. Ce sentiment seul a dirigé Sa Majesté, lorsqu'elle s'est bornée au maintien de leur indépendance & de leur dignité, lorsqu'elle les a prévenues par des secours gratuits, & lorsqu'elle s'est prêtée de concert, que V. H. P. lui ont proposé. Sa Majesté voit avec beaucoup de satisfaction la juste confiance, que son désintéressement a

inspiré à V. H. Puissances; & la détermination, qu'elles viennent de prendre, en est une nouvelle preuve. Il résulte de la résolution du 1 de ce mois, que V. H. P. ont fait parvenir à Sa Majesté, qu'après les plus sérieuses délibérations sur leur situation actuelle elles ont pensé, qu'il étoit plus avantageux de différer le rétablissement de leur paix avec l'Angleterre jusqu'à la pacification générale; & qu'elles ont non-seulement l'intention invariable de persévérer dans le concert d'opérations contre l'ennemi commun, établi entre Sa Majesté & elles, mais encore l'espérance, que Sa Majesté voudra bien, lorsque les négociations pour la paix générale auront lieu, s'occuper de leurs intérêts, & leur donner dès-à-présent des preuves tranquillissantes à cet égard. Le Roi me charge de témoigner à V. H. Puissances, que Sa Majesté accepte avec plaisir la proposition, qu'elles lui font, de ne pas séparer leur cause de la sienne dans cette importante circonstance, & que les sentimens de sa constante affection lui feront une loi inviolable de veiller avec le plus grand soin aux intérêts essentiels de la dignité & de la prospérité de V. H. Puissances.

A La Haie, le 17 Juillet 1782.

On voit aussi dans le public la copie suivante d'une autre note, présentée aux Etats-généraux par le même ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Les intéressés dans l'armement du corsaire hollandais, le Patriote, cap. Brown, ont cru pouvoir réclamer contre un jugement du conseil des prises, qui a ordonné la restitution d'un navire, dont ce corsaire s'étoit emparé. Ils ont sollicité à cet effet l'intervention des Etats-généraux par une requête, dans laquelle ils soutiennent, que ce jugement auroit été incompétemment rendu, se prévalant à cet égard de l'art. XI de la convention du 30 Septembre 1781, qui attribue

aux amirautés respectives la connoissance des contestations relatives aux prises, d'où ils se pensent fondés à conclure, que celle-ci devoit être renvoyée au college de l'amirauté de la Meuse, dans le ressort duquel le Patriote a été armé: mais, pour peu qu'on considère avec attention la nature du fait, dont il s'agit, on se convaincra évidemment, que l'art. XI de la dite convention ne sauroit y être appliqué. En effet, le capitaine Brown étoit en relâche à Calais, lorsqu'il aperçut un bâtiment, que le mauvais temps obligeoit à s'y réfugier: ne pouvant alors sortir lui-même avec son corsaire, il arma sa chaloupe & une autre de Calais même, avec lesquelles il alla au-devant du dit bâtiment, qui se trouva être un smogleur anglais; & il s'en rendit maître, quoiqu'il lui fût présenté deux congés de Mr. l'amiral de France, & quoiqu'il fût sous le canon même du port. Or il est manifeste, qu'un tel cas n'a été ni décidé, ni même prévu dans l'article indiqué, & que par conséquent il ne peut y en être fait aucune application. Cet article n'a pour objet que les prises faites en pleine mer & conduites dans les ports respectifs: il renvoie alors les capteurs devant leurs juges naturels: mais la prise en question est d'une autre espece, ayant été faite sur le territoire françois avec le concours d'une chaloupe françoise, & malgré l'exhibition de deux passeports de l'amirauté de France. Ces circonstances l'ont soumise à la juridiction du Roi. C'est une vérité qui n'admet aucune exception: elle est adoptée par toutes les nations & est d'une pratique journaliere. Leurs Hautes Puissances sont trop sages pour ne pas sentir la force de ces raisons puisées dans les premiers principes du droit des gens; & le Roi est trop juste pour ne pas trouver bon, que les Etats-généraux les adoptent à l'égard des corsaires françois, qui pourront se trouver dans le même cas que le Patriote.

A La Haie, le 24 Juin.

(Signé)

Le duc de la Vauguyon.

Il s'éleve depuis quelque tems entre cette république & le Dannemarck , des sujets de contestation qui pourroient avoir des suites fâcheuses , sur-tout si la Russie venoit à se déclarer pour l'Angleterre , comme on le présume par l'obstination du cabinet de St. James à ne pas vouloir reconnoître explicitement l'indépendance de l'Amérique. M^r. de St. Saphorin , ministre de Dannemarck , a encore présenté aux Etats-généraux le mémoire suivant , en date du 5 de ce mois.

Hauts & Puissans Seigneurs. « Les mauvais procédés qu'ont effuié dans ces derniers tems les vaisseaux danois qui touchent au Cap de Bonne-Espérance ont déjà ci-devant été exposés à V. H. P. par le souffigné. Il a eu l'honneur de les requérir , sur les ordres qu'il en avoit reçus , de vouloir bien remédier à ces abus si contraires à la bonne intelligence entre les deux Etats & si opposés à la justice & à la décence. Présentement le gouvernement du Cap vient de mettre le comble à ces procédés arbitraires ; en commettant les hostilités les plus violentes contre le vaisseau de la compagnie danoise , nommé la Citadelle-Dansborg , qui sur la foi des traités & du droit des gens , croiant pouvoir aborder dans ce port comme chez une nation amie & alliée , & recevoir les rafraichissemens usités , a été traité , avec une barbarie sans exemple , refusé dans ses demandes , retenu par force , & sur ce qu'il vouloit s'éloigner d'une côte où l'on n'avoit nul droit de lui donner des ordres , a été violenté , canonné , pillé , son pilote & son capitaine arrêtés , emprisonnés & refusés dans leurs moyens de défense. Les détails s'en trouvent plus au long dans les pieces ci-jointes : il suffira de mettre ici sous les yeux de V. H. P. la défense faite au capitaine danois & à son équipage , de descen-

dre

tre à terre, sans aucune explication quelconque, l'interdiction absolue de voir le correspondant de la compagnie au Cap, ni aucune autre personne qui pût calmer les justes inquiétudes du capitaine, la visite suspecte, les discours équivoques, capiteux, indiquant une rupture entre le Roi & la république, tenus par un homme qui se disoit autorisé à exécuter des ordres odieux & violens de la part du gouvernement, l'approche immédiat d'un bâtiment hollandois armé en guerre, & nombre d'autres circonstances, qui ne pouvoient qu'exciter l'attention du capitaine danois dans la situation critique où il se voyoit réduit par la surprise & les démarches insidieuses & violentes du soi-disant mandataire du gouvernement, & qui le justifient pleinement d'après les principes du droit des gens, d'avoir pris le parti aussi juste que naturel & conforme à ses devoirs, de ne songer qu'à sa sûreté & conservation, en tâchant de se retirer & faisant tous ses efforts pour éviter le danger imminent qui paroissoit le menacer. Le capitaine étoit indubitablement en plein droit de prendre ce parti dans le moment où il le fit, & sans en demander le consentement du gouverneur hollandois ; vu qu'il pouvoit se regarder comme non venu au Cap, & n'y ayant pas mis le pied à terre, & n'ayant pas enfin la moindre communication, sinon avec ceux qui avoient la confiance du gouvernement, & qui se disoient autorisés à aborder son vaisseau & à s'en emparer : son départ, d'ailleurs, non plus que son arrivée ne pouvant en aucune façon porter le moindre préjudice au Cap, & le gouvernement hollandois ne pouvant en aucune façon défendre la libre sortie à ce vaisseau, & encore moins le faire poursuivre & l'attaquer comme un vaisseau ennemi. »

« Auparavant, H. & P. S. le vaisseau de la compagnie danoise le Haubert, capitaine Ludberg, a eu aussi beaucoup à se plaindre de la réception & du traitement qu'il a reçu au Cap. Ce vaisseau, qui vient d'arriver, confirme pleinement tous les rapports du capitaine Mugelede. Le gouvernement du Cap, pour co-

lorer

lorer ses mauvais procédés n'a pu alléguer d'autre prétexte, sinon qu'il se trouvoit à bord du vaisseau danois quelques passagers anglois. Une lettre qu'il mentionne est le seul document remis de la part du gouvernement au Sr. Flugelede, qui est même allé si loin que d'offrir de remettre les passagers anglois, si cela pouvoit l'exempter des vexations qu'il éprouvoit; mais le violent Staring a refusé cette offre, continuant ses démarches illégales. S. M. a ordonné au soussigné de requérir V. H. P. de vouloir bien par un effet de leur sincere amitié pour elle & de leur justice naturelle, éviter toutes les longueurs que les formalités fournissent quand on desire d'éviter de justes satisfactions; en sorte qu'elles fassent procéder sans tarder aux moyens les plus sévères, d'obliger la direction de leur compagnie des Indes-Orientales à mettre fin une fois pour toutes aux outrages & violences qu'éprouvent les vaisseaux de ses sujets & à procurer pour les vexations & hostilités ici détaillées, la satisfaction éclatante, prompte & complete, qu'elle est en droit d'exiger pour des procédés si arbitraires & si offensans. Le soussigné a de plus les ordres positifs d'insister également sur un dédommagement entier de la perte considérable qui, en résulte pour la compagnie danoise des Indes-orientales. Il abandonne à V. H. P. les moyens de procurer ces ordres, ce dédommement & cette satisfaction; persuadé que leur haute sagesse, leur justice & leur prudence ne leur permettront point de les refuser à un Souverain qui leur a donné & leur donne encore les preuves les plus multipliées de son amitié; & qui souhaiteroit n'être jamais obligé d'employer d'autres procédés, que ceux qu'elle lui a dictés jusqu'à présent. »

NOUVELLES DIVERSES.

Selon des lettres de Rome du 6 Juillet, le consistoire où l'on s'attendoit que le Pape

parleroit des effets de son voiage, étoit indiqué pour le 8. — Les nouvelles de Paris annoncent que l'édit touchant le vingtième, a été enregistré au parlement le 12 — Le 22 le Comte & la Comtesse du Nord ont passé par Liege allant à Spa. La veille L. A. R. les Gouverneurs-généraux des Pais-bas s'y étoient rendus en passant également par Liege. — Les lettres de Pétersbourg parlent d'un soulèvement des Tartares de Kuban & de la Crimée, auquel la cour paroît donner une attention sérieuse.

M O R T S.

Christian-Frédéric de Wenzel, colonel de l'armée de Prusse, commandant du second régiment d'artillerie, chevalier de l'Ordre du Mérite, est mort à Berlin, le 13 Mai, dans la 75^e. année de son âge.

Son Exc. Frédéric-Charles de Gram, conseiller intime de conférence & chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, est mort le 9 Mai à Copenhague, dans la 81^e. année de son âge.

On mande de Tarascon en Foix, que le 15 Mars dernier, il est mort dans la paroisse de Rabat, près d'Aurignac, le nommé Jean Fournier, huissier, âgé de 109 ans. Cet homme qui n'a jamais fait usage de lunettes pendant sa longue vie, a exercé sa profession active jusqu'à l'âge de 98 ans, & s'est ensuite reposé pendant 11 années sur ses nombreux exploits.

Charles Wentwort, marquis de Rockingham, comte de Malton, &c, &c, premier lord de la trésorerie, chevalier de l'Ordre de la Jarretière, est mort le 1 Juillet. Ce ministre étoit né le 13 Mai 1730; il avoit été nommé premier lord de la trésorerie à la place de T. H. George Greenville, & étoit entré au conseil privé le 10 Juillet 1765. Le 1 Août

1766, il avoit donné sa démission de cette place dans laquelle la révolution du mois de Mars dernier l'a fait rentrer. Il s'étoit marié le 26 Février 1752, avec Marie, fille & héritière de Thomas Bright, de laquelle il ne laisse aucune postérité.

Le cardinal Marc-Antoine Marcolini est décédé le 18 Juin, des suites d'une apoplexie, dont il fut attaqué le 1 Mai à Fano, sa patrie: il étoit né le 22 Novembre 1721, & avoit été élevé à la pourpre en 1777.

Mr. le conseiller intime de Reinart, chevalier de l'Ordre du Lion d'or de Hesse, est mort le 30 Juin à Cassel, à l'âge de 63 ans.

François-Xavier, comte de Virieu-Beauvoir, maréchal des camps & armées du Roi, & commandant au gouvernement-général du Havre-de-grace, est mort au Havre le 28 Juin, dans la 73^e. année de son âge.

Il est mort à Charles-Town un Juif portugais nommé Abraham de Paiba, âgé de 142 ans, étant né à Lisbonne, l'année même que le Duc de Bragance est monté sur le trône de Portugal. Il ne laisse point d'héritiers proches: son testament distribue en diverses bonnes œuvres une fortune de 300,009 liv.

Dans le dernier Journal p. 392 l. 5 *parfumes*, lisez *parfums*. — P. 399 l. 5 *les faits*, lisez *l'effet* — P. 407 l. 36 mettez un point après *religieux*, & une virgule après *contre-eux*. — P. 420 l. 1 *soui*, lisez *sous*.

T A B L E.

TURQUIE.	(Constantinople.	492
RUSSIE.	(Pétersbourg.	498
POLOGNE.	{ Dantzig.	499
	{ Lemberg.	500
ESPAGNE.	(Madrid.	500
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	509
ITALIE.	{ Rome.	510
	{ Livourne.	511
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	512
	{ Trieste.	515
	{ Geneve.	516
ANGLETERRE.	(Londres.	519
FRANCE.	(Paris.	521
PAYS-BAS.	{ Bruxelles.	529
	{ La Haye.	532
	Nouvelles diverses.	538
	Morts.	539

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE

15. AOUT

1782.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. AOUT

1782.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Nouvelle analyse de Bayle, où il réfute lui-même par des assertions positives & par les plus solides argumens, tout ce qu'il a écrit contre les mœurs & la religion. Par Mr. l'abbé Dubois de Launay. A Paris chez Mérigot, à Liege chez Lemarié 1782 2 vol. in-12.

UN ancien auteur chrétien, une des plus éclatantes lumières de l'Eglise de France, observoit que la force de la vérité.

N n 2

étoit telle que dans le sein de la contradiction & dans les attaques que lui livrent ses plus ardens adversaires, elle prenoit un essor nouveau & paroïssoit revêtue d'une clarté plus brillante que jamais (a). Observation vérifiée dans tous les tems & à l'égard de tous les ennemis de la foi chrétienne, mais qui devient peut-être plus sensible par une lecture réfléchie des ouvrages de Bayle, ce *généralissime des incrédules modernes*, comme l'appelle un homme d'esprit, que par la lecture de tout autre ouvrage impie. Nous avons déjà une *analyse de Bayle* (b) qui a paru aussi sous le titre d'*Examen critique de Bayle & de Bayle en petit*, mais le but de ce traité estimable est différent. L'auteur (le P. Jacques le Fevre) a mis en sommaire les erreurs, les sophismes & les obscénités du fameux sceptique, & les a très-bien intitulés *analyse de Bayle*, car c'est-là effectivement l'esprit & le dernier résultat de ses volumineux ouvrages envisagés dans le point de

(a) *Magna est vis veritatis, quæ cum per se intelligi possit, per ea tamen ipsa quæ ei adversantur, elucet; ut in naturâ suâ immobilis permanens, firmitatem suam cum attentatur, requirat.* Hilar. pictav.

(b) Je ne parle pas d'un autre livre portant ce titre, qui n'est qu'un choix des plus mauvais passages du sceptique, fait par un homme qui dans le dessein de répandre davantage le poison que ses œuvres renferment, a cru devoir le présenter au public dans une coupe plus commode.

vue qui constitue leur mérite aux yeux de ses disciples. M^r. l'abbé Dubois de Launay a pris une route directement opposée ; il réduit en somme ce que Bayle a dit de vrai & de bon, & c'est à cette analyse que doit se tenir un esprit juste, persuadé que ce qui échappe aux ennemis de la vérité de favorable aux principes qu'ils combattent, porte avec soi l'empreinte de la démonstration & de l'évidence, & doit par-là fixer exclusivement l'attention des lecteurs impartiaux. Il y a peu d'applications plus justes que celle de ce vers de Properce qu'il a placé en forme d'épigraphe à la tête de son livre :

Quâ cuspide vulnus

Senferat, hâc ipsâ cuspide sensit opem. Prop.

l. 2. Eleg. 1.

L'auteur n'a pas cru devoir dans cette analyse se borner à citer le texte de Bayle ; il y a joint des réflexions sages, savantes, pleines de recherches, fruits d'un jugement sain, d'un choix sûr, & parfaitement assorties au passage de Bayle qu'elles commentent en quelque sorte en l'expliquant, le renforçant, ou redressant ce qu'il contient de défectueux. L'érudition de l'auteur égale la justesse & la vigueur de sa logique ; son style est clair, précis, doux, arrondi & fait lire le livre avec un goût qui éloigne la fatigue ou l'ennui. Quoiqu'un ouvrage de cette nature ne semble pas être susceptible d'un plan bien méthodique, l'auteur a sçu y mettre assez d'ordre & de suite pour en faire un ensemble intéressant. " Les titres qu'il a choisis,

„ font disposés dans un tel ordre, qu'ils for-
„ ment comme un corps de doctrine, qui
„ renverse absolument celle de la philosophie
„ moderne, en la battant de ses propres ar-
„ mes. Ce corps de doctrine est divisé en
„ plusieurs chapitres, dont chacun embrasse
„ une branche essentielle de la doctrine or-
„ thodoxe; & chaque chapitre en proposi-
„ tions, qui toutes sont prouvées avec soli-
„ dité. D'abord, c'est Bayle qui prouve
„ lui-même la proposition qui est mise en
„ avant; & ses paroles communément sont
„ désignées par des guillemets; ensuite l'au-
„ teur la prouve lui-même par ses propres
„ raisonnemens & par ceux des philosophes
„ les plus célèbres, rarement par les argu-
„ mens des Peres & des Docteurs de l'Eglise.
„ Il a préféré ceux des philosophes profa-
„ nés à ceux des philosophes chrétiens,
„ afin de ruiner plus efficacement la préten-
„ tion des incrédules, qui osent se décorer
„ du nom de philosophes, malgré l'oppo-
„ sition frappante qui se trouve entre leur
„ doctrine & la philosophie de tous les
„ tems; condamnés non-seulement par la
„ bouche de Bayle, mais par celle de Pla-
„ ton, de Socrate, de Marc-Aurèle, de
„ Cicéron, de Seneque, &c; par celle de
„ Montagne, de Leibnitz, de Grotius,
„ d'Erasme, de Puffendorf, &c. Peut-être
„ souscriront-ils enfin à leur condamnation,
„ & n'oseront-ils plus se dire les disciples de
„ tant de grands hommes, qui refusent d'être
„ leurs maîtres. **Abandonnés de toutes les**

„ écoles de l'univers, ils rougiront de n'a-
 „ voir qu'eux seuls pour partisans & pour
 „ défenseurs de leur doctrine, & ils seront
 „ effraïés de la solitude où ils se verront ré-
 „ duits. Dans la route des sciences, comme
 „ dans toute autre, on n'aime point à mar-
 „ cher seul ; & tout chemin qui n'a pas
 „ été battu, paroît un chemin sauvage, où
 „ l'on craint naturellement de s'égarer. „

On trouve d'abord divers passages de Bayle
 sur l'existence de Dieu, la création, le
 spectacle de la nature (a), & la facilité particu-
 lière qu'a le Chrétien de s'élever à la con-
 noissance de l'Être suprême. On voit sur ce
 dernier sujet un aveu remarquable du Scep-
 tique, exprimé par une comparaison naïve
 & très-juste. *Il faut considérer que ce qui
 nous est si facile & si manifeste, par ce que
 Dieu nous a fait la grace de nous commu-
 niquer sa révélation, ne l'étoit pas à ceux
 qui n'avoient pour guide que la nature. L'es-
 prit humain, abandonné à lui-même, s'é-
 gare facilement sur une mer aussi vaste &
 aussi orageuse.... Nous ressemblons à ceux*

Contin.
 des Pens.
 diverses t.
 3.

(a) C'est dans ce sens que St. Paul, après
 avoir dit que le spectacle de la nature suffit
 pour nous élever à la connoissance de Dieu
 (*invisibilia enim ipsius a creaturâ mundi per
 ea quæ facta sunt intellectâ conspiciuntur.* Rom.
 1) ; dit encore que c'est la foi qui nous ap-
 prend que ce monde est formé de la main
 de Dieu : *Fide cognoscimus aptata esse secula
 verbo Dei, ut ex invisibilibus visibilia fierent.*
 Heb. xi.

qui, s'étant servis d'un bon télescope, s'imagineroient que les autres hommes auroient facilement vu les satellites de Jupiter s'ils avoient voulu. Voici comme M^r. Dubois commente ce passage, qui fait si vivement sentir l'importance & la nécessité de la foi, & combien sans elle les plus évidentes démonstrations sont sujettes ou à n'être pas apperçues ou à ne pas fixer longtems le consentement. " La raison seule nous fait voir
 „ qu'il existe un Etre suprême : c'est même
 „ une démonstration proprement dite, que la
 „ preuve qu'elle en donne; néanmoins le témoignage de la révélation appuyant celui
 „ de la raison, nous croions bien plus fermement ce que la raison nous enseigne.
 „ Si la Divinité n'avoit jamais parlé à l'homme, & qu'il fût réduit pour tout enseignement à celui de la raison, les vérités
 „ les plus claires & les plus évidentes ne le convaincroient pas au point de ne lui
 „ laisser aucune incertitude dans l'esprit; sur
 „ bien des choses il n'auroit que des doutes:
 „ il a donc fallu que Dieu lui-même, par
 „ ses oracles, fût le garant de ceux de la
 „ raison; qu'il les confirmât par l'autorité
 „ de sa parole; que la foi nous révélât ce
 „ que nous avoit inspiré la nature: mais une
 „ fois soutenus sur ces deux appuis, nous
 „ sommes fermes, & rien ne sauroit plus nous
 „ ébranler; non-seulement alors nous pensons
 „ avec plus d'assurance, mais nous enseignons
 „ avec plus d'autorité. Ne parlant que d'après
 „ nous-mêmes, nous aurons moins de facilité à nous faire croire; mais parlant &

„ d'après la raison , & d'après Dieu , on ne
 „ peut plus refuser de nous croire : *Non*
 „ oportet quidquam dicere sine testibus , so-
 „ laque animi cogitatione. . . Verum ubi
 „ a Scripturâ divina vocis prodit testimo-
 „ nium ; & loquentis sermonem , & audien-
 „ tis animum confirmat. „

Chrysoft.
 in Pf. 95.

Après un grand nombre de passages sur la création , on voit les argumens que Bayle a employés contre Spinoza , argumens sans réplique & qui prouvent malgré les symptômes d'athéisme que l'on apperçoit dans les livres de ce sceptique , combien il étoit éloigné de la monstrueuse hypothese de l'Israélite portugais (a). Il ne fait pas plus de grace à Petrone dont le systême sur l'origine des dieux lui paroît absolument indigne d'un homme qui raisonne. *Nous pouvons dire tout le contraire de ce que disoit ce philosophe impie & libertin , qui assuroit*

Pensées
 div. t. 2.

(a) Je ne saurois m'empêcher de rapporter la réflexion d'un jeune homme auquel j'ai fait lire cet ouvrage de Mr. Dubois. Après avoir vu ce que Bayle écrit contre Spinoza , *Cela prouve , me dit-il , ou que Bayle n'étoit pas athée comme lui , ou qu'il étoit piqué de ses maladresses.*

quelques-uns cherchent à se persuader qu'il n'y a point de Dieu.

Dict. crit.
art. Epicu-
re.

Ce n'est que dans la doctrine de la création que Bayle trouve le moyen de terminer les embarras & de prévenir les absurdités inféparables de tout autre système. Pour mieux connoître l'importance de la doctrine de la création, il faut jeter la vue sur les embarras inexplicables à quoi s'engagent ceux qui la nient... Ils (les Sociniens) ont nié la création; mais que leur est-il arrivé? C'est de tomber dans un autre abîme. Il a fallu qu'ils reconnussent l'existence indépendante de la matière, & que cependant ils la soumissent à l'autorité d'une substance qui est d'ailleurs toute chargée de défauts & d'imperfections; ce qui renverse une notion très-évidente, savoir que ce qui ne dépend de quoi que ce soit pour exister éternellement doit être infini en perfection. Car qu'est-ce qui auroit mis des bornes à la puissance & aux attributs d'un tel Etre. Ce qu'ajoute M^r. D. n'est pas moins remarquable. " Le labyrinthe affreux & désespérant
 „ où se sont perdus & où se perdront éter-
 „ nellement les philosophes qui rejettent le
 „ dogme de la création, & l'absurdité des
 „ systèmes auxquels cette erreur a donné
 „ occasion, suffiroient pour en dégoûter à
 „ jamais l'esprit humain. Au contraire, ce
 „ que nous enseigne la religion sur l'origine
 „ du monde est si clair, si simple & si
 „ satisfaisant pour un bon esprit, & met dans
 „ un si bel ordre toutes nos pensées & tous

nos jugemens sur cette matiere, que cela seul, philosophiquement parlant, devoit nous faire préférer l'enseignement de la religion à tout autre „.

Les réflexions de Bayle sur la religion sont aussi propres à embarrasser les incrédules que celles qu'il fait sur l'existence de Dieu. Bayle ne croit pas que sans religion on puisse être vertueux. Les philosophes qui sans cesse nous parlent de vertu, en même tems qu'ils se glorifient d'anéantir les principes religieux, sont suivant Bayle des charlatans qui nous bercent de chimeres. *Eloignez l'idée de Dieu & de sa providence, & après cela pressez un peu celle de la vertu, vous ne savez plus ce que c'est, elle s'évanouit. Je veux être vertueux, dira l'un; & moi je veux être heureux, dira l'autre; & moi aussi, dira le vertueux, & c'est par cette raison que je m'attache à la vertu, parce qu'elle est la route de la félicité. Si c'est-là votre goût, suivez-le, dira l'ambitieux & le voluptueux: pour ce qui est de moi, mon goût est tout différent du vôtre, & je ne goûte de satisfaction qu'à mesure que je me livre à ce goût. Mais l'idée d'un Dieu attentif à l'observation de la vertu, & dont le jugement décidera d'une éternité ne laisse pas d'égalité entre ces deux opinions.... C'est aux Chrétiens qu'il appartient de raisonner juste sur cette matiere; & si l'on ne joignoit pas à l'exercice de la vertu ces biens à venir; que l'Écriture promet aux fideles, on pourroit mettre la vertu & l'innocence*

Dict. crit.
art. Brutus.

au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif, vanité des vanités, tout est vanité. S'appuier sur son innocence, ce seroit s'appuier sur un roseau cassé, qui perce la main de celui qui s'en veut servir. " En effet, ajoute le com-

mentateur, la vertu ne consiste pas précifément dans les œuvres; les œuvres sont le fruit de la vertu, elles ne sont pas la vertu même, qui consiste dans les sentimens, dans les motifs & la préparation du cœur. Un hypocrite fait des actions vertueuses, il n'est pas pour cela vertueux. Or quels peuvent être les motifs d'un homme sans religion dans la pratique du bien? l'amour de la gloire, du repos, de son utilité personnelle ou de l'utilité publique, enfin l'amour de la vertu pour elle-même (a)? Motifs caducs & chancelans, bien inférieurs aux motifs éternels & immuables que suppose l'idée que nous avons de la vraie vertu. "

Bayle va plus loin; il prétend que pour être honnête homme, ce n'est point assez de connoître Dieu & sa providence, mais qu'il faut être pieux. *Quand on n'est pas véritablement converti à Dieu, & qu'on n'a pas le cœur sanctifié par la grace du Saint-*

Addit. aux
Penf. div.
ze. obj.

(a) Chose impossible, puisque dans cette hypothese la vertu n'existe pas, & qu'elle n'est que *vanité des vanités*, pour me servir de l'expression de Bayle.

Esprit, la connoissance d'un Dieu & d'une providence est une trop foible barriere pour retenir les passions de l'homme; & ainsi elles s'échappent aussi licencieusement qu'elles seroient sans cette connoissance-là.... Il n'y a que la véritable religion qui, outre cette utilité, apporte celle de convertir l'homme à Dieu, de le faire combattre contre ses passions, & de le rendre vertueux.

On voit ensuite un grand nombre de passages où le fameux sceptique démontre l'insuffisance de la philosophie, des loix & de tout autre moien humain pour rendre les hommes sages, vertueux & heureux. Il combat l'irréligion par les armes les plus fortes qu'on puisse emploier contre ce monstrueux ennemi de la société & du bonheur des hommes. Pour la consolation des gens de bien, il fait voir que le nombre des véritables incrédules est très-petit, que ceux qui font le plus de bruit, & insultent à la religion avec plus de morgue, sont pour l'ordinaire les moins convaincus. On trouve ici un passage admirable de Charron, qui dans un langage un peu suranné & plus nerveux que le françois moderne, exprime cette importante vérité avec une force que l'éloquence de nos beaux esprits ne peut imiter. " Se dépren-
 „ & du tout rejeter le sentiment & l'appré-
 „ hension de Dêité, chose attachée à moëlle
 „ de nos os, il y faut une monstrueuse &
 „ enragée force d'ame, & telle qu'il est très-
 „ malaisé d'en trouver, quoique s'y soient
 „ étudiés & efforcés ces grands & insignes

„ athées , qui d'une très-haute & furieuse
 „ audace ont voulu secouer de dessus eux
 „ la Déesse, se dépêtrer de toute supériorité
 „ (a) ; mais les plus habiles qui s'y sont évertués,
 „ n'en ont pu du tout venir à bout ; car
 „ combien qu'étant à leur aise & maîtres
 „ de leurs discours , ils semblaient gagner ce
 „ point , en se gaudissant de toute imagination
 „ de Dieu & de religion ; toutesfois
 „ avenant qu'ils fussent fort pressés , ils se
 „ rendroient comme petits enfans . „

Au commencement du second tome , l'auteur discute la spiritualité & l'immortalité de l'ame. Aux réflexions de Bayle contre les adversaires de ces grandes & fondamentales vérités , il ajoute les siennes qui souvent à la force de sa raison joignent le *ridiculum acrimelius*. Tel est cet endroit sur la matiere pensante. “ Depuis que les philosophes ont fait
 „ cette belle découverte , qu'une substance
 „ qui n'est que matiere , peut être un être
 „ pensant & un être raisonnant ; & qu'ils
 „ nous ont fait voir si clairement qu'on peut
 „ penser & raisonner sans esprit ; qu'ils ne
 „ nous vantent plus le leur. Une souche
 „ peut-être en a plus qu'eux. . . . Sublime
 „ Descartes , immortel Newton , ne vous

(a) Il est inutile d'observer que cette *monstrueuse & enragée force d'ame* n'est autre que cette audace forcenée que font voir les grands scélérats , lorsque pour commettre les grands crimes , ils surmontent toutes les répugnances de l'honneur , de la raison & de la nature.

„ applaudissez plus des progrès admirables que
„ vous avez fait faire à la philosophie. Sous
„ votre regne elle n'étoit encore qu'un em-
„ pire naissant, dont la sphere étroite ren-
„ fermoit à peine un petit nombre de sujets.
„ Mais depuis que les matérialistes ont paru,
„ cet empire est devenu immense & infini.
„ Tout pense aujourd'hui, tout raisonne
„ dans la nature, & le monde entier est
„ philosophe. Les brutes sur-tout mieux
„ organisées que les autres sont des êtres
„ très-bien pensans, & comme il n'y a
„ qu'un pas à faire de la pensée au raison-
„ nement; grace à la philosophie, voilà des
„ philosophes par-tout; des philosophes qui
„ marchent la tête levée, & des philoso-
„ phes qui ne font que ramper; des philo-
„ sophes à grandes aîles, & des philosophes
„ à grandes oreilles; des philosophes qui ga-
„ zouillent, & des philosophes qui braient;
„ des philosophes de jour qui ont l'œil vif
„ & perçant jusqu'à regarder fixément le
„ soleil, & des philosophes de nuit qui n'y
„ voient goutte en plein midi; des philoso-
„ phes que l'on caresse, & des philosophes
„ qu'on envoie paître & que l'on mene boire.
„ Que fais-je? Parcourez tout le genre ani-
„ mal, & vous aurez parcouru l'empire de
„ la nouvelle philosophie. Ce n'est pas tout
„ encore. La plante même n'est pas incapable
„ de penser: peut-être qu'elle pense en effet;
„ & quand je vois le courfier de Silène
„ mordre dans un chardon, je n'oserois

„ assurer que ce n'est pas un philosophe
 „ qui mange un autre philosophe. „ (a)

Suivent des observations sur la vertu , le péché originel , la liberté , la punition des philosophes qui dogmatifent contre le culte public &c. Ce dernier article est traité avec un soin particulier , & il mérite de l'être par ses étroits rapports , avec le bonheur des peuples & la tranquillité des Etats. Après avoir rapporté le témoignage de Bayle , & les raisons que le sceptique allegue du châtement décerné contre Bion , l'auteur ajoute. “ Bayle
 „ nous représente ici Bion sous des couleurs
 „ qui malheureusement conviennent à un
 „ nombre d'écrivains de ce siècle. *C'étoit* ,
 „ dit-il , *un homme d'une imagination vive* ,
 „ *mais d'une hardiesse qui tenoit de l'es-*
 „ *fronterie Il avoit du génie pour les*
 „ *bons mots &c. . . .* On s'autorise quelques
 „ fois de l'exemple des anciens philosophes ,
 „ à qui , dit-on , on donnoit une liberté
 „ entière de railler la religion. Cette réflexion
 „ est plus spécieuse que solide. 1°. La reli-
 „ gion des Païens n'étoit pas , comme la reli-
 „ gion véritable , une religion fixe & déter-
 „ minée dans ses dogmes ; partant on pou-
 „ voit en attaquer quelqu'un sans toucher
 „ à la substance de la religion : ce que
 „ faisoient les philosophes. 2°. Ceux qui ne
 fe

(a) Voyez le système de Robinet & de Bauman , 15 Déc. 1779. p. 558. Il renferme à la lettre l'incroyable doctrine que Mr. l'abbé Du Bois commente ici.

„ se contenoient pas dans ces justes bornes ,
 „ étoient punis. C'est ce qui arriva à Diago-
 „ ras, qui fut condamné à Athenes comme
 „ un ennemi de l'Etat & du repos public.
 „ Sa tête fut mise à prix , & l'on promit
 „ deux talens à quiconque le rameneroit
 „ vivant devant ses juges; un talent à celui
 „ qui apporteroit sa tête. Son crime étoit
 „ d'avoir enseigné, comme le livre de l'es-
 „ prit, qu'on n'est pas sûr de l'existence
 „ de l'Etre suprême; & que, supposé son
 „ existence, on ne fait pas s'il s'occupe des
 „ choses de ce monde, ni ce qu'il peut être.
 „ Les ouvrages de ce scélérat furent brûlés
 „ publiquement, & on envoya dans toutes
 „ les maisons particulières des huissiers pour
 „ se saisir des exemplaires qu'on en pourroit
 „ trouver, & les livrer aux flammes, afin
 „ d'anéantir jusqu'au souvenir de ces pensées
 „ soi-disant philosophiques. Le livre impie de
 „ Protagoras fut pareillement condamné au
 „ feu, & l'auteur obligé de s'enfuir. Un
 „ nommé Sambicus, dont parle Plutarque,
 „ fut condamné à la torture pour une an-
 „ née entière, en punition de son impiété.
 „ La raison pour laquelle les Juifs, & par con-
 „ tre-coup les premiers Chrétiens, étoient
 „ en horreur à toutes les nations idolâtres;
 „ c'est l'impiété dont ils étoient soupçonnés.
 „ Comme ils n'adoroient aucune Divinité
 „ visible, on les accusoit de n'en adorer
 „ point du tout,

Nil præter nubes & cœli Numen adorant.

„ Aristote nous apprend que chez tous les
 II. Part. O O

„ peuples du monde, les loix ont toujours
 „ puni les blasphêmes. Platon, au septieme
 „ livre de sa république, veut-qu'il ne pa-
 „ roisse aucun livre qui n'ait été examiné par
 „ des censeurs, lesquels auront déclaré que
 „ l'ouvrage ne contient rien qui soit contrai-
 „ re à la religion & aux bonnes mœurs. La
 „ loi des Juifs condamnoit à la mort les blas-
 „ phémateurs : *Et qui blasphemaverit no-*
 „ *men Domini, moriatur.* L'histoire des Ro-
 „ mains nous fournit une foule d'exemples de
 „ leur sévérité envers les impies. Le trait que
 „ rapporte Dion - Cassius, sous le regne
 „ d'Auguste, qui fit brûler plus de deux
 „ mille volumes trouvés chez des particu-
 „ liers, à cause des impiétés qui y étoient
 „ enseignées : celui qui est rapporté par Va-
 „ lere-Maxime des quatorze volumes antiques
 „ que l'on découvrit en fouillant la terre,
 „ dont sept contenoient des principes
 „ politiques, & furent soigneusement con-
 „ servés par ordre du sénat, & les sept
 „ autres, qui contenoient des impiétés, fu-
 „ rent, en vertu d'un sénatus-consulte, brû-
 „ lés par les ministres de la religion. Nos
 „ peres, dit l'historien, étoient trop religieux
 „ & comprenoient trop bien de quelle im-
 „ portance est la piété, pour conserver dans
 „ Rome un ouvrage capable d'en affoiblir
 „ les principes dans l'esprit de la nation ro-
 „ maine : *Noluerunt prisçi viri quidquam af-*
 „ *servari in civitate quo animi hominum a*
 „ *deorum cultu avocarentur* Les Indes

„ font peut-être le seul país au monde où
 „ les impies fassent corps & où ils soient
 „ tolérés. Mais remarquez à quel prix ils le
 „ font. Je ne pense pas qu'aucun de nos
 „ déistes soit tenté d'y aller chercher un
 „ asile contre notre intolérance. On les em-
 „ ploie aux offices les plus bas de la société,
 „ à nettoier les cloaques, à curer les privés,
 „ à écorcher les charognes, à conduire les
 „ criminels au supplice ; & quelquefois à les
 „ exécuter eux-mêmes. On ne souffre pas
 „ qu'ils demeurent dans les villes ; mais seu-
 „ lement aux extrémités des fauxbourgs. On
 „ est souillé seulement pour les avoir vus ;
 „ & un Indien est obligé de se purifier,
 „ avant que de reparoître dans la société,
 „ lorsqu'il a eu le malheur de jeter les yeux
 „ sur un Théer : c'est le nom que l'on don-
 „ ne à ces hommes si méprisés. Tel est le
 „ juste sort des déistes dans les país où ils
 „ sont tolérés. „

Je suis fâché que les bornes du journal
 ne me permettent pas de m'étendre davan-
 tage sur cette excellente *Analyse*. On peut dire
 qu'on a exécuté peu de plans avec plus de
 succès, & qu'on en a conçu très-peu de
 plus utiles & de mieux proportionnés aux be-
 soins du tems. L'autorité de Bayle doit être
 décisive à l'égard de ses disciples ; & quoiqu'il
 ait enseigné le bien & le mal, le faux & le
 vrai, il est tout autrement croïable quand
 il combat les erreurs que lorsqu'il les établit.
 “ Il est impossible qu'on ne remarque pas lorf-
 „ qu'on le lit avec quelqu'attention, qu'

„ Bayle, dans tous ses discours contre la
 „ Providence, n'est point un docteur qui
 „ dogmatise, mais un docteur qui dispute;
 „ un argumentateur inépuisable, qui se plaît
 „ à embarrasser son antagoniste par des dif-
 „ ficultés toujours nouvelles, & à le sur-
 „ prendre par des raisons spécieuses qui l'é-
 „ blouissent; & non pas un maître qui en-
 „ seigne sa doctrine, & qui desire de faire
 „ entrer ses pensées dans l'esprit de ceux
 „ qu'il instruit. Voici ses propres paroles,
 „ qu'il faut nécessairement citer; sans quoi
 „ on ne croiroit jamais qu'un auteur se soit
 „ ainsi exprimé en parlant de lui-même.
 „ *J'espérois, dit-il, que l'on prendroit garde à l'air & à la manière dont je débite certains sentimens. Ce n'est point avec le ton de ceux qui veulent dogmatiser, ni avec l'entêtement de ceux qui cherchent à se faire des sectateurs: ce sont des pensées répandues à l'aventure & incidemment, & que je veux bien que l'on prenne pour des jeux d'esprit, & que l'on rejette, tout comme on le jugera à propos, & avec encore plus de liberté que je ne m'en donne.* “ Il est faux, ajoute fa-
 „ gement notre auteur, que ce ne soit pas
 „ là tendre des pièges, à la simplicité & à
 „ l'ignorance. Entasser éternellement, à tout
 „ propos, argumens sur argumens contre
 „ les principes de la croïance & de la mo-
 „ rale chrétienne; les proposer sous toutes
 „ les formes les plus insidieuses; les présen-
 „ ter sous mille tours ingénieux & malins;

„ employer à cela toutes les ressources d'un
 „ esprit, tantôt subtil & enjoué, tantôt élo-
 „ quent & pathétique, tantôt satyrique &
 „ plaifant, n'est pas certainement une con-
 „ duite innocente & permife; & l'on y voit
 „ quelque chose de plus que la simple appa-
 „ rence d'une intention criminelle. Mais
 „ d'une autre part il faut avouer que la du-
 „ perie est bien condamnable & bien ridi-
 „ cule, lorsqu'après tant d'avertiffemens on
 „ ne se précautionne pas contre l'erreur &
 „ la séduction. Donner dans un piège qu'on
 „ nous montre, est un trait de stupidité ou
 „ d'étourderie que rien n'excuse. „

A la fin du second volume on trouve un *traité sur le suicide*, plein de vues lumineuses & profondes. Si cette lugubre manie, ce fruit amer de la philosophie pouvoit céder à des raisonnemens, l'auteur auroit la consolation d'avoir fermé une des grandes plaies de l'humanité (a). Il assure que dans l'espace de 10 ans on voit jusqu'à 2000 suicides en France. Les autres pais de l'Europe font plus ou moins attaqués de cette épidémie, selon que l'irréligion y a fait plus ou moins de progrès. Et voilà ce qu'on appelle des *esprits forts* ! Des gens qui n'ont pas le courage de

(a) Divers ouvrages & réflexions sur cette matière 1. Déc. 1780 p. 473. — 1. Mars 1781. P. 317 &c, &c.

survivre à des malheurs qu'un Chrétien idiot supporte avec courage & même avec joie.

Je ne releverai pas quelques fautes légères (a) pleinement effacées par des beautés rares & des vérités infiniment importantes présentées avec autant de lumières que de grâces. Je me contenterai de faire connoître une faute d'impression assez extraordinaire. T. I. p. 78 on a inféré une page & demie qui doit être à la page 234; de sorte qu'à la p. 78 après ces mots, *c'est à vous qui savez ces choses, à nous les apprendre, il faut passer à la p. 80 & lire*

Et meministis enim Divæ, & memorare potestis &c.

(a) Comme lorsque l'auteur dit que Bayle a défendu Charron avec solidité contre quelques écrivains qui l'ont blâmé. Je ne crois pas qu'on puisse entièrement justifier Charron, que sa manie à imiter & à copier Montagne a entraîné quelques fois (peut-être sans qu'il s'en aperçût) dans les erreurs de son modèle. — Lorsqu'il regarde le refus que fait l'abbé Para d'adhérer à la démonstration de l'existence de Dieu, imaginée par Descartes, comme une opinion extraordinaire. C'est le sentiment de tous les philosophes qui n'ont pas fait serment d'obéissance à Descartes. — Lorsqu'il applique trop confidemment à la religion chrétienne ces vers de Virgile, comme un oracle sibyllin,

At simul heroum laudes, &c. Ecl. 2.



Voïage minéralogique fait en Hongrie & en Transilvanie, par Mr. de Born, traduit de l'allemand, avec quelques notes; par Mr. Monnet, inspecteur général des mines de France. A Paris, rue & hôtel Serpente, à Liege chez Lemarié. 1780 vol. in-12. Prix 3 liv.

CE voïage offre des objets dignes de la curiosité publique. L'auteur entre dans des détails très-intéressans sur ce qu'il a observé dans ses voïages: mais il s'est particulièrement occupé de l'exploitation des mines. On trouve sur ce point des connoissances précieuses. Ce qu'il dit des sables aurifères du bannat de Temeswar est aussi très-remarquable; il paroît par son récit que les rivières qui les contiennent, ne les emmènent pas des montagnes, comme on le croit communément, mais qu'elles les détachent des bords, particulièrement quand les eaux sont grandes. Parmi les observations les plus singulières que M^r. Born a faites, on doit remarquer que dans les mines de Schemnitz il a trouvé dans une masse de zinopel, à plus de 80 toises de profondeur, un madrepore pétrifié. Il a encore trouvé dans un autre morceau de zinopel plusieurs impressions de polypes. Les mineurs l'ont assuré qu'ils rencontroient souvent de ces pétrifications, & qu'ils les jettoient, parce qu'ils en faisoient peu de cas. Ces morceaux, si méprisés par

les mineurs, sont dignes de l'attention des connoisseurs. La diversité & le désordre des matieres auxquelles ils sont mêlés, font assez voir que ce ne sont pas les vestiges d'une mer tranquille, ni le produit des marées. On auroit conséquemment tort de les faire servir de preuves à des systêmes que des physiciens célèbres ont tâché d'accréditer dans ces dernières années. — S'il est vrai, comme le dit M^r. de Born, que les mines de Schemnitz creusées à 200 toises de profondeur, sont encore 286 toises plus élevées que la ville de Vienne; je suis bien tenté de croire, comme plusieurs géometres me l'ont assuré, que le Carpath ou Krapach est plus haut que les Alpes, le mont Argentaro & toute autre montagne d'Europe: car de Schemnitz on monte encore étrangement durant trois jours, avant d'arriver au pied du Krivan, la plus haute des Carpathiennes, & qui dans sa masse personnelle égale celle des montagnes groupées. (a)

M^r. Monnet, très-versé dans la minéralogie,

(a) Szentivani dans ses *Miscell. curiosa* ne croit pas que le Carpath le cede en hauteur à quelque montagne que ce soit sur notre globe: *Concertat Carpathus cum altissimis quibusve montibus totius orbis*. Decad. 2 p. 79. Turoczî, dans son élégant ouvrage *Hungaria cum suis Regibus*, p. 207, ne doute pas que le Carpath ne soit plus haut que les Alpes & toute autre montagne. *Italicas superat Alpes & quascunque alias*. Mais il faut se rappeler ce que nous avons dit touchant l'incertitude

gie , a joint à cet ouvrage des notes propres à éclaircir ou à rectifier plusieurs points qui pourroient n'avoir pas été apperçus avec assez d'étendue par M^r. de Born. Il propose les doutes qui instruisent le lecteur , & l'engagent à un examen plus réfléchi pour prévenir la séduction ou l'erreur. Il seroit à souhaiter qu'il eût donné aussi quelque attention à la partie typographique , qui est il ne se peut pas plus défectueuse. Les noms propres ou un peu rares y sont presque tous défigurés de maniere à être souvent entièrement méconnoissables. P. ex. *Brecia arnecia* (p. 189) pour *Brecia arenacea*. — *Pactolus* (p. 230) pour *Pactolus*. — *Mr. Reichsagenten de Moll* (p. 394) le titre d'agent d'Empire est changé en nom propre. — *Le comte Esaki* (p. 307) pour *Cfaki* — *Le mécanicien Hoell* (p. 323) pour *Hell* (c'est le frere de l'astronome). — *Fridwalftey* (p. 180) pour *Fridwalski*. — *Marci-d'Argenteau* pour *Merci-d'Argenteau*. — *Schemnitz & la basse Hongrie*

certitude du mesurage des montagnes dans l'*Examen des Epoques* p. 91, ou n^o. 78. — *Observ. philos.* p. 30 édit. de 1778. Un Hongrois me dit un jour presque sérieusement que la lune en périégée heurtoit de tems en tems contre le Krivan : exagération burlesque , qui n'est encore rien en comparaison de celle de Virgile mesurant la hauteur des flots de la mer :

Ter spumam elisam & rorantia vidimus astra. Æneid. 3.

grie (p. 313) pour la haute Hongrie.
 — Evêque de Gran (p. 309) pour archevêque &c. &c. &c.



Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matieres qui concernent la religion. A Liege chez Lemarié 1782. 1 vol. in-8°. de 82 p. Prix 18 fols de Fr.

LE nom de l'auteur suffit pour faire l'éloge complet de ce petit ouvrage (a), où l'on trouve d'un côté les réflexions les plus satisfaisantes sur l'état de l'Eglise catholique, & ses droits imprescriptibles, & de l'autre une réfutation solide de la jurisprudence reçue dans les siècles d'ignorance où la puissance temporelle étoit en quelque sorte absorbée dans la puissance spirituelle, erreur où les Papes étoient entraînés comme les autres, & que les Rois même ne s'avisent pas de contredire (b). L'illustre prélat fait voir que cette erreur s'est reproduite ensuite

(a) Mr. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy, aujourd'hui archevêque de Vienne en Dauphiné.

(b) Comme on le voit par les lettres & diverses réponses des Empereurs Henri IV, Henri V, Frédéric II &c. Ils en combattoient les conséquences & l'application, mais ils convenoient des principes; ils reconnoissoient la théorie, mais ils s'élevoient contre l'exécution & le droit de fait. Telle est la force des préjugés dominans, de toute espèce d'erreurs devenues une chose de mode & de vogue!

en raison inverse; il peint d'une manière touchante la situation des églises protestantes, & sur-tout de celle d'Angleterre, asservie quant aux choses purement spirituelles, à une puissance purement temporelle; il rapporte ce passage remarquable de Bossuet dans son *Histoire des variations*. " Le parlement
 „ prononça directement sur l'hérésie. Il ré-
 „ gla les conditions sous lesquelles une doc-
 „ trine passeroit pour hérétique; & où ces
 „ conditions ne se trouveroient pas dans
 „ cette doctrine, il défendit de la condam-
 „ ner & s'en réserva la connoissance. Il ne
 „ s'agit pas de savoir si la règle que le par-
 „ lement prescrivit, est bonne ou mauvaise,
 „ mais si le parlement, un corps séculier... peut
 „ décider sur les matieres de la foi & s'en
 „ réserver la connoissance; c'est-à-dire, se
 „ l'attribuer & l'interdire aux évêques, à qui
 „ J. C. l'a donnée... Je ne crois pas qu'un
 „ cœur chrétien puisse écouter sans gémir un
 „ tel attentat sur l'autorité pastorale & sur
 „ les droits du sanctuaire. Foibles évêques,
 „ malheureux clergé qui aime mieux pren-
 „ dre la forme de sa consécration dans le
 „ livre fait depuis peu, (*il n'y avoit que*
 „ *dix ans, sous Edouard IV*) & confirmé
 „ par l'autorité du parlement; que dans le
 „ livre des Sacremens de St. Grégoire, où
 „ ils pouvoient lire la forme selon laquelle

que! Les hommes les plus intéressés à les rejeter, y souscrivirent comme à des vérités du premier ordre; à plus forte raison ce ux qui ont un intérêt opposé.

„ leurs prédécesseurs & le saint moine Au-
 „ gustin, leur premier apôtre, avoient été
 „ consacrés; quoique ce livre fût appuïé
 „ non point, à la vérité, par l'autorité des
 „ parlemens, mais par la tradition universelle
 „ de toutes les églises chrétiennes. „

Parlant ensuite des différens élevés de tems
 en tems parmi les Catholiques entre les mi-
 nistres de l'Eglise & l'administration civile,
 l'auteur discute la chose avec cet esprit
 de modération & de douceur, qui ramene
 tout vers l'union & la charité, qui ne croit
 pas que les divisions & les dissensions quel-
 conques puissent jamais opérer quelque bien,
 qui sans déroger aux droits des deux parties,
 leur montre le point de vue qui doit réunir
 leurs intérêts & leurs vœux. Un passage de
 Bossuet sert encore ici d'épiphonème & rend
 plus profonde l'impression de ces sages avis.

Bossuet,
 Sermon sur
 l'unité de
 l'Eglise.

“ Malheur, malheur à l'Eglise, quand les
 „ deux juridictions ont commencé à se re-
 „ garder d'un œil jaloux. O plaie du chris-
 „ tianisme! Ministres de l'Eglise, ministres
 „ des Rois, ministres du Roi des Rois, les
 „ uns & les autres, ah! pourquoi vous di-
 „ visez-vous? L'ordre de Dieu est-il opposé
 „ à l'ordre de Dieu? Hé pourquoi ne fon-
 „ gez-vous pas que vos fonctions sont unies;
 „ que servir Dieu, c'est servir l'Etat; que
 „ servir l'Etat c'est servir Dieu? „



Tableau des événemens les plus intéressans de l'Histoire de l'Eglise depuis la premiere assemblée des Apôtres le jour de la Pentecôte, jusqu'à la fin du XVII^e. siecle inclusivement. A Paris chez Nyon l'aîné, à Liege chez Lemarié. 1782. 4 vol. in-12.

L'Idée d'isoler les événemens principaux d'une grande histoire pour les peindre avec des traits plus vifs, & mieux rassembler tout ce qui peut en renforcer l'intérêt, en les présentant avec toutes les circonstances qui leur sont propres, ne peut avoir que des effets utiles. Par-là ces événemens se gravent plus profondément dans la mémoire du lecteur, & la multitude des faits qui se croisent & se mêlent dans de prolixes annales, ne portent point de confusion dans les idées. Mais le plan que notre auteur sembloit avoir eu l'intention d'exécuter, a sans doute eu pour lui des obstacles insurmontables; car ces prétendus *tableaux* ne sont que des morceaux compilés au hazard, ordinairement tronqués de manière à ne présenter pas la moitié des choses qu'ils annoncent, & farcis d'ailleurs d'une infinité de bévues de toute espece qui en rendent la lecture extrêmement pénible, pour ne rien dire de plus, aux hommes instruits. Cependant les vues du rédacteur paroissent en général pures, & ses sentimens orthodoxes. Il y a même quelques matieres

traitées de manière à inspirer de l'intérêt. Telle est la narration des maux incroyables que le calvinisme a causés à la France (t. 4. p. 69). Telle est encore l'histoire de la révocation de l'édit de Nantes (p. 291). L'auteur fait observer qu'à l'impression de l'autorité on a joint toutes les voies de persuasion & de douceur pour ramener les errans au sein de l'Eglise catholique; il rapporte un passage de l'instruction que le clergé leur adressa à cette fin. Ce passage plein de sentiment & de raison étoit bien propre à remplir les vues des pasteurs catholiques. " La
" plainte continuelle que nous formons sans
" cesse contre vous, c'est de vous demander : Pourquoi vous êtes - vous séparés de
" nous ? Tant que vous ne répondrez pas
" précisément à cette question, tout ce que
" vous direz ou écrirez, fera inutile. Nous
" ne doutons pas que vous n'employiez ici
" cette vieille réponse si familière à tous les
" schismatiques ; & que sachant qu'il vous
" est impossible d'ébranler les fondemens de
" notre croïance, vous n'ayez recours au
" prétexte spécieux du dérèglement des
" mœurs de diverses personnes de notre religion ; & que vous n'alléguiez, que faisant profession de mener une vie toute
" réformée sur les loix les plus sévères du
" christianisme, il n'étoit, ni bienféant à
" votre réputation, ni assuré pour votre
" conscience, de demeurer plus longtems
" avec des gens d'une conduite si reprochable. Voilà donc les seuls motifs pour

„ lesquels vous avez jugé qu'il vous étoit
„ permis de rompre l'unité sainte du christia-
„ nisme, de blasphémer contre l'héritage de
„ vos freres, & de vous moquer de la vérité
„ & de l'efficace des Sacremens de l'Eglise.
„ Voiez jusqu'à quel point vous êtes éloignés
„ de l'esprit de l'Evangile. Il est certain, que
„ si tous ces crimes que vous nous objectez,
„ & qui ont été, sans doute, ou en bien
„ plus petit nombre, & plus légers, ou mê-
„ me controuvés, avoient été réels & pu-
„ blics, & encore plus grands que vous ne
„ dites, des Chrétiens auroient dû épargner
„ cette ivraie, en considération du bon grain,
„ parce que nous sommes obligés de suppor-
„ ter les défauts des méchans, pour conser-
„ ver la communion des gens de bien. Moïse
„ eut-il recours au schisme, lorsque tant de
„ milliers d'hommes murmurèrent contre
„ Dieu? Les Apôtres ont-ils fait schisme
„ avec les faux freres, & les apôtres enne-
„ mis d'eux & de leur doctrine? Et vous,
„ non-seulement vous n'avez pu vous résou-
„ dre à supporter les prétendus défauts de
„ l'Eglise votre mere, mais vous vous êtes
„ retirés de sa communion : vous l'avez di-
„ visée ou déshonorée par toute la terre.
„ Que nous reste-t-il donc maintenant, très-
„ chers freres, sinon de vous conjurer par les
„ entrailles de la miséricorde, que vous dé-
„ chirez depuis si longtems ; par le sein de
„ l'Eglise votre mere, que vous avez quitté ;
„ par la charité fraternelle, que vous avez
„ tant de fois violée ; par les Sacremens de

„ Jesus-Christ , que vous avez méprisés ; par
 „ les autels du Dieu vivant , que vous
 „ avez renversés ; de songer sérieusement
 „ à votre retour & à votre réconciliation
 „ avec l'Eglise , &c ? „

Le Mortier est le mot de la dernière Enigme.

L E soleil dans son cours , sans me donner l'es-
 sence ,
 Fait sentir aux mortels l'effet de ma présence.
 Quoique je sois un corps d'un volume très-grand
 Sur les ailes de l'air je cours rapidement.
 Mon empire s'étend sur les plaines profondes ,
 J'attire incessamment & repousse les ondes.
 Ces effets sont constants. Je me dévoile assez ,
 A tous ces traits , lecteur , vous me reconnoissez.

☞ Quand on m'adresse des écrits où entre plusieurs bonnes choses , il y en a beaucoup aussi qu'une critique raisonnable ne peut dissimuler , on ne doit pas s'attendre que j'en ferai usage. Il faudroit pour cela ou les retoucher , & c'est ce que mes occupations ne me permettent pas ; ou en détailler les défauts , & c'est une tâche que je n'aime pas à remplir à l'égard des gens qui ont la confiance de m'adresser leurs productions ; ou enfin les insérer sans en porter de jugement ; en quel cas je paroîtrois les approuver sans réserve , & ce seroit la matière d'un reproche que je ne suis pas jaloux de mériter : d'ailleurs cette complaisance me meneroit fort loin & mes lecteurs ne s'en accommoderoient guere. En général je ne puis faire usage des pièces manuscrites , si elles n'ont ou le mérite des circonstances , ou quelques beautés saillantes qui fassent exception en leur faveur ; la destination des journaux se bornant à l'annonce des ouvrages imprimés , dont le public est en droit de connoître.



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 30 Juin.*) Le 3 de ce mois, la Sublime-Porte fit annoncer la déposition du prince Morusi, hospodar de la Moldavie, qui a joui de cette dignité presque pendant 5 ans, c'est-à-dire, depuis la mort de l'infortuné Grégoire Ghika. Le lendemain, le grand-visir nomma pour son successeur un certain Alexandre, fils de feu le prince Constantin Mauro-Cordato, qui est un jeune homme d'environ 30 ans. Le nouvel hospodar fut à cette occasion honoré du castan. On dit dans le public que Morusi s'étoit beaucoup enrichi, tandis qu'il occupoit cette place; mais malheureusement pour lui, la Porte fait depuis longtems presser de pareilles éponges au besoin. Le prince déposé, à son retour en cette capitale, prendra son quartier à Kuru-Tschesmé, où il s'est fait bâtir l'année dernière un hôtel magnifique, quant à l'intérieur; mais les dehors n'y répondent point parce que les loix du país ne permettent qu'une façade fort simple.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 6 Juillet.*) L'Im-
II. Part. P p *pératrice*

pératrice est revenue en cette ville, & est allée le même jour à Czarsko-Zelo pour y célébrer le 4 la fête qui s'y donne tous les ans, en mémoire de la victoire navale, remportée à pareil jour sur les Turcs près de Tschesmé. — S. M. I. vient de nommer pour son ministre-plénipotentiaire près du Sérénissime Doge & de la république de Venise, M^r. Larionitz de Woronzow. — Le prince Potemkin est revenu du voiage qu'il étoit allé faire à Moscou.

Un courier vient d'apporter en cette cour la nouvelle, que les Tartares de Kuban & de la Crimée ont levé l'étendard de la révolte. Leur Chan, Sahib-Géray, contre lequel ces peuples menaçoient d'user de la dernière violence, s'est vu forcé de fuir le lieu de sa résidence, ainsi que le ministre de Russie M^r. Constantinow, qui se trouvoit dans la même ville. Ils se sont retirés à Tagaurick sur le territoire de cet empire. On ignore encore les particularités de cette insurrection; mais il paroît par le peu de circonstances dont le public est instruit, que cette affaire pourroit avoir des suites sérieuses. Elle attire en ce moment l'attention la plus forte de la cour, qui a expédié sur le champ divers couriers sur les frontières de Tartarie, ainsi que pour Constantinople, avec des ordres relatifs à ces troubles pour les principaux ministres qui y résident. Le ministère a également fait marcher quelques régimens pour renforcer les corps qui se trouvent sur les frontières. Le lieutenant-général comte

Belmain commandera les troupes destinées à faire rentrer les Tartares sous l'obéissance. En attendant les hostilités, M^r. le chambellan & procureur du sénat, Semoilow, parent du prince de Potemkin, a été envoyé vers les frontières, chargé de commissions & de pouvoirs relativement au moien d'appaizer les troubles.

P O L O G N E.

DANTZIG (le 12 Juillet.) L'affaire dont nous avons parlé dans le dernier journal, prend un air fort sérieux. Le ministre prussien revient tous les dimanches à Scarpau, avec ses païsans & ses soldats, pour célébrer le service divin dans l'église, tandis que le ministre dantzikois le célèbre chez lui. Un soldat de la fuite du premier, a déchargé sur le dos d'un païsan, le 7, de terribles coups de crosse de fusil, pour le déterminer à faire partie de la communauté prussienne: mais cette exhortation, toute pathétique qu'elle fut, n'a point porté à conviction, & même, assure-t-on, l'officier du soldat, la trouvant illégale, a ordonné qu'on l'en punit.

E S P A G N E.

MADRID (le 12 Juillet.) La Princesse des Asturies, étant parvenue heureusement au terme de sa grossesse, accoucha le 6 de ce mois à 9 heures du matin d'une prin-

ceffe, à laquelle le nonce du St. Siège administra peu après le Baptême: elle reçut à cette occasion les noms de Marie-Louise &c. Le Roi de France, représenté par l'Infant Don Gabriël, en fut le parrain. La Princesse mere & l'enfant nouveau-né se portent aussi bien qu'on puisse le desirer. Il y a eu à cette occasion *gala* à la cour trois jours consécutifs & illuminations en cette capitale. La naissance de cette princesse a réparé en quelque façon la perte que la famille royale venoit de faire de l'Infante Marie-Louise, seconde fille du Prince des Asturies, qui, née le 11 Septembre 1777, mourut le 2 Juillet d'une grieve maladie, dont elle avoit été attaquée le 15 du mois dernier.

Mgr. le Comte d'Artois est attendu vers le 21 du courant à St. Ildefonse, où il passera une douzaine de jours, & une huitaine en cette capitale. L'on peut juger par-là, que le siège de Gibraltar ne commencera que vers la fin d'Août. Effectivement l'on écrit d'Algeiras, que, quoiqu'on y travaille avec toute l'activité imaginable, les préparatifs, qui s'y font, sont si immenses, qu'ils ne pourront être achevés avant cinq ou six semaines, pas même, suivant quelques-uns, avant la mi-Septembre. D'ailleurs le duc de Crillon n'a pas trouvé au camp de Gibraltar, (selon des lettres qu'on en a reçues) toutes les choses dans l'état qu'il l'eût desiré. Don Martin Alvarez, qui a commandé le blocus, avoit la liberté de rester au camp, s'il l'eût voulu: mais il s'est retiré d'abord après avoit

remis le commandement à M^r. de Crillon. L'on parle aussi de la retraite de trois ou quatre officiers de la marine, qui ont été chargés jusqu'ici de bloquer la place du côté de la mer. La masse des especes en comptant, qui se tirent journellement de Cadix, pour paier les travaux du siège, est telle, qu'il y a une grande disette de numéraire, & que les billets de change n'y peuvent s'escompter qu'à 5 pour cent de perte.

Le Supplément, que la cour a ajouté à la gazette de Madrid du 5 Juillet, & qui contient la relation des expéditions de Don Mathias de Galvez, est de 20 pages d'impression. Dans une introduction instructive & curieuse l'on retrace l'histoire de toutes les tentatives, que les Anglois ont faites depuis la conquête de la Jamaïque pour dominer sur le golfe de Honduras, & pour consolider le commerce interlope, qu'ils y avoient établi. Dans la vue de s'attacher plus particulièrement les peuples barbares de ces côtes, ils avoient choisi l'un des plus distingués d'entre ces Sauvages, & l'avoient décoré du titre de Roi, sous le nom de George, mais en le soumettant à la suprématie du Roi de la Grande-Bretagne. Ce Roi s'est sauvé avec une partie de ses adhérens. Don Mathias de Galvez a promis mille piastres de récompense à celui qui pourroit, non le tuer, mais le saisir & le lui amener. Tous les établissemens ennemis ont été détruits, tant dans l'île de Roatan que sur la côte : Les Indiens rebelles ont été massacrés ; les

propriétaires anglois & leurs esclaves transportés, les uns à la Havane, les autres à Truxillo. Cette maniere de faire la guerre, usitée quelquefois chez les anciens & de nos jours chez les seuls Tartares & Cosaques, est proscrite, à la vérité, chez les modernes par les loix de la guerre: mais, dans le cas présent, il ne restoit à l'Espagne que le moyen terrible, qu'elle a employé pour mettre de ce côté ses possessions en sûreté & prévenir la ruine de ses plus belles colonies. Ceux mêmes, qui ont regardé les conquêtes du président de Guatimala comme peu importantes, ne savent pas que l'établissement de Roatan, si foible en apparence, jettoit tous les ans sur le continent 12 millions de marchandises; que, dans moins de 40 années, la chaîne, formée sur les côtes de Honduras, auroit environné les plus belles possessions des Espagnols, & leur auroit bouché les canaux, d'où ils reçoivent leurs principales richesses; enfin que, si les expéditions de ce commandant ne sont pas aussi brillantes que celles de son fils (Don Bernardo de Galvez), ni dirigées contre des ennemis en état de faire résistance, du moins elles ne sont pas moins avantageuses qu'aucune de celles entreprises par l'Espagne depuis le commencement de la guerre. Aussi Sa Majesté Catholique, connoissant tout le prix des services, que Don Mathias de Galvez vient de lui rendre, l'en a récompensé, en le déclarant lieutenant-général.

Outre la conquête des établissemens anglois

15. Août 1782.

577

glois sur la côté de Honduras, la cour a reçu ces jours-ci deux nouvelles très-agréables : la première est la prise de l'île de Providence & d'un nombre de corsaires, qui étoient dans le port : l'avis en a été apporté le 3 par le chevalier de Clofnard, officier de la marine françoise, qui a passé ici venant de Philadelphie & en dernier lieu de Cadix : la seconde nouvelle est la capture de la plus grande partie du convoi anglois de Terre-Neuve : on l'a reçue le jour même de l'accouchement de la Princesse des Asturies.

ALGESIRAS (le 10 Juillet.) M^r. le duc de Crillon a fait offrir au général Elliot les provisions fraîches, dont il pourroit avoir besoin pour sa table. Le gouverneur anglois, sensible à ce procédé généreux, fit saluer, par un drapeau blanc, le vainqueur de Mahon. Tout bien calculé, il paroît que l'immenfité des préparatifs du siège ne permettra pas de le commencer avant les premiers jours d'Octobre. Indépendamment des troupes de terre qu'on porte à plus de 30 mille hommes, cent bâtimens de guerre couvriront l'entreprise. Les dix vaisseaux, qui serviront de batteries flottantes, & qui sont à l'épreuve de la bombe, porteront ensemble 144 pieces de 24 liv. de balles, & protégeront la descente des troupes, qui formeront l'attaque de la Pointe d'Europe. — Sur la rive gauche du Guadron on a élevé un observatoire qui domine tous les ouvrages de Gibraltar & d'où l'on apperçoit les manœuvres

vres des troupes qui composent la garnison. Nous estimons que cette garnison monte à 6500 hommes. Nous avons vu de notre observatoire, la pompe funébre du chevalier Grimm, premier ingénieur sous le gouverneur Elliot. C'est sans doute une grande perte pour les assiégés, mais d'après les préparatifs que nous leur voyons faire, nous devons nous attendre, & nous nous attendons effectivement à une vive résistance. Nous espérons pourtant venir à bout de réduire ce rocher. On se dispose à jeter vers la cale de l'entrée du port ennemi une chaîne flottante d'une énorme pesanteur & qui coûte une somme immense; on l'a fait monter à un million de livres tournois.

P O R T U G A L.

LISBONNE (*le 30 Juin.*) Le comte d'Oeyras, fils aîné de feu le marquis de Pombal, a reçu l'investiture des commanderies dont jouissoit son père, la Reine Très-Fidèle a bien voulu déroger aux droits du fisc auquel elles étoient dévolues par l'arrêt rendu contre le feu ex-ministre.

Les vaisseaux de notre nation, arrivés dernièrement de Macao avec de riches effets des Indes, ont apporté 400 mille piéces de nanquin, beaucoup de caiffes de thé, & une grande quantité de soie travaillée & brute.

I T A L I E.

R O M E (*le 15 Juillet.*) Il est sorti de l'imprimerie de la Propagande une nouvelle formule, selon laquelle le souverain Pontife accorde aux évêques, qui ont leurs diocèses, ou une partie d'iceux dans les Etats autrichiens, le pouvoir de dispenser en matière matrimoniale dans le 3^e. & 4^e. degré. Cet imprimé a été envoyé à Mgr. Garampi, nonce du St. Siège à la cour de Vienne, pour tous les Evêques de l'Autriche, de la Bohême & de la Hongrie, & sera expédié à tous les évêques de la Lombardie autrichienne par la sacrée inquisition — Le Sérénissime Duc regnant Charles-Eugene de Wurtemberg a choisi l'abbé Gaétan Marini pour son résident près du St. Siège; ce poste important étoit vacant depuis plusieurs mois par la mort du chanoine Giordani. Le 9, en considération de l'ambassadeur de France à la cour de Naples, le cardinal secrétaire d'état a donné un repas splendide, auquel il avoit invité plusieurs cardinaux & ministres des cours étrangères &c. Le marquis Branda est arrivé de Turin: il passe à la cour de Naples en qualité de ministre de S. M. le Roi de Sardaigne — Le duc de Grimaldi, ambassadeur de la cour d'Espagne, a fait remettre ces jours-ci au St. Pere, le présent que le Roi son maître est dans l'usage de lui faire tous les ans, & qui consiste en mille livres de cacao, en une cassette pleine de

vàille , en trois pieces de fin drap des manufactures de Ségovie , en précieux tabac de Séville & de la Havane &c.

Le consistoire qu'on avoit attendu avec tant d'impatience ne s'est pas tenu , comme on l'avoit cru , le 8 de ce mois. On doute même aujourd'hui si le Pape en tiendra un relativement à son voiage.

FLORENCE (le 15 Juillet.) Il a été publié dans tout le duché de Toscane un édit , en date du 5 de ce mois , portant suppression du tribunal du St. office , ou de l'inquisition : cet édit est accompagné d'une lettre du secrétaire des droits roiaux au provincial des Freres-mineurs-conventuels , pour lui ordonner de rappeler ceux de ses religieux qui y avoient été employés , comme inquisiteurs , vicaires ou chanceliers , & de remettre à l'Ordinaire , dans le terme de 8 jours , tous les papiers relatifs à ce tribunal.

Il a été expédié de la secretaiererie d'état deux autres lettres circulaires : la première en date du 10 de ce mois , adressée aux évêques de ce duché , fomet tous les Ordres religieux à la juridiction de l'Ordinaire , laissant néanmoins aux supérieurs des Ordres religieux la discipline intérieure du cloître (a). La 2e. lettre circulaire , en date du 12 , ordonne

(a) J'ignore dans quel état sont les religieux en Toscane à l'égard de la juridiction aux évêques , mais dans la plupart des provinces catholiques , ils sont absolument soumis aux Ordinaires pour tout ce qui ne regarde pas la discipline intérieure : ils ne peuvent

15. Août 1782.

581

donne le concours pour la collation des cures, canonicats, bénéfices &c ; les évêques ne doivent y admettre que des sujets capables & d'une conduite irréprochable &c, & soumettre à de pareils examens ceux qui auroient été pourvus de pareilles dignités par la cour de Rome.

VENISE (le 30 Juillet.) Le sénat a envoyé ordre aux docteurs & professeurs en droit canon de l'université de Padoue, de rechercher la cause des fréquens divorces qui arrivent dans ce siècle (a). Il y en a eu 130,

vent faire aucun acte du St. ministère, ni prêcher, ni confesser, ni administrer aucun sacrement, ni rite sacré sans le consentement de l'évêque ; si quelqu'un a le malheur de donner un scandale public, l'évêque en connoit & oblige les supérieurs d'y mettre ordre... Si quelques vieux privilèges ont paru trop favoriser les réguliers, ils sont tombés à rien par le *non usum*.

(a) Si cette recherche est faite par des personnes intelligentes, elle ne fera pas bien longue. Le moyen de conserver la sanction du lien conjugal dans la plus horrible dépravation des mœurs ? Faites revivre l'esprit & la pratique de la morale chrétienne, & on ne parlera plus de divorce... Est-il possible que des sénats & des académies s'occupent sérieusement de questions qu'un chrétien idiot résout sans peine ? Bientôt nous reverrons ces tems, dont parle Mr. Brucker ; où les premières notions du christianisme répandirent plus de lumières dans l'esprit des enfans, que le Portique & le Lycée dans toutes les têtes philosophiques de la Grèce.

depuis 4 mois, dans les seuls Etats que la république possède en terre-ferme.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 20 Juillet.*) Il est arrivé de Milan un courier avec l'agréable avis, que S. A. R. Mde. l'Archiduchesse Marie-Béatrix, gouvernante de la Lombardie-autrichienne, est heureusement accouchée d'un Archiduc, qui a été tenu sur les fonts de Baptême au nom de Mgr. l'Archiduc Maximilien, qui avoit été prié d'en être le parrain.

Le 14, l'Empereur se trouvant en cette ville, le prince Adam Czartorinsky prêta le serment d'usage entre les mains de Sa Majesté en qualité de capitaine - commandant de la garde noble polonoise ; après quoi M^r. le comte de Wurzbna, maréchal de la cour impériale, faisant les fonctions de grand-maître en l'absence du prince de Stahremberg, se rendit avec S. A. à l'hôtel de la garde noble de Galicie, où Son Exc. présenta leur chef aux cavaliers composant cette garde qui étoient déjà rangés à cheval dans la cour de l'hôtel. La garde noble polonoise, pour témoigner sa joie sur le choix qui a été fait du prince Adam Czartorinski, général-major d'artillerie, pour son capitaine commandant, lui a donné le 16 à 10 heures du soir une sérénade des plus harmonieuses, &c. Les officiers de ce corps eurent l'attention de présenter toutes sortes de rafraîchissemens à tous ceux qui étoient venus

pour l'entendre. Cependant ils ont dû se séparer pour quelque tems de ce général chéri, dont les affaires & sur-tout la diète de Wilna ont accéléré le départ, s'étant mis en route le 19 & ne devant revenir qu'au mois de Décembre prochain ; mais ce qui console les officiers de ce corps, c'est qu'il en a donné le commandement en son absence à M^r. le colonel comte Sierakowski, chambellan de l'Empereur, qui par des services rendus pendant 27 ans, a été jugé digne de cette préférence.

Sa Majesté l'Empereur a fait publier ces jours-ci l'ordonnance suivante :

« Nous Joseph II par la grace de Dieu &c. &c. Salut à tous nos sujets : malgré les ordres rigoureux qui ont subsisté toujours contre la quête des prêtres & religieux étrangers dans nos Etats héréditaires, plusieurs quêteurs étrangers ont pourtant sçu tromper la vigilance de la police, en se servant de moïens très-peu convenables & désapprouvés également par la Religion & par l'Eglise, pour en imposer avec plus de sûreté à la charitable piété du peuple. A ces causes, nous renouvelons les anciennes ordonnances qui défendent à tous les ecclésiastiques & religieux étrangers de venir quêter sous quelque prétexte que ce soit dans nos pais héréditaires. En outre nous y ajoutons que, si contre la susdite ordonnance, un quêteur étranger s'avise de parcourir nos Etats, & qu'il soit découvert, on le dépouillera d'abord de l'argent & des productions qu'il aura quêtés, & on les distribuera aux pauvres de la communauté, qui aura eu soin de l'arrêter : on l'avertira en même tems par écrit qu'au cas d'une seconde contravention, il sera puni plus rigoureusement. Si ce même quêteur, ou quelqu'autre religieux du même couvent s'avise de contrevenir une seconde fois, il sera dépouillé

comme la première du produit de sa quête & arrêté (sans distinction s'il est prêtre ou frere-lai) par le juge séculier, jusqu'à ce que le couvent qui l'a envoyé quêter, ait payé 100 florins d'amende, indépendamment des fraix qu'aura exigé sa détention. Cette amende sera employée à l'avantage de la communauté, où la quête aura été faite. On en agira de même à la troisième & ultérieure contravention, avec la seule différence que la rançon du prisonnier sera toujours augmentée, à proportion de la fréquence du délit : c'est en conséquence que nous ordonnons à tous les juges tant ecclésiastiques que séculiers, d'invigiler particulièrement sur ces sortes de quêteurs, & nous enjoignons très-sérieusement aux curés & principalement aux chefs d'Ordres, auxquels de pareilles personnes ne sauroient facilement rester inconnues, de les dénoncer sans aucun délai aux magistrats respectifs, sous peine d'être privés du temporel de leurs bénéfices, s'ils sont séculiers, & dépouillés de leur dignité s'ils sont chefs d'Ordres, & déclarés en même tems incapables à jamais d'avoir part à quelque promotion que ce soit, pour avoir été les complices du coupable, ou au moins pour avoir contribué à enfreindre les ordonnances de leur Souverain. Les couvens mêmes qui donneront asyle aux quêteurs étrangers, seront entièrement supprimés. Au reste S. M. I. enjoint à tous les évêques, curés, prédicateurs & généralement à tous ceux qui sont chargés de l'instruction du peuple, de rappeler à leurs ouailles, & sur-tout aux habitans de la campagne les deux points suivans : 1^o. qu'en faisant des aumônes aux quêteurs étrangers, ils ne font rien moins qu'une œuvre méritoire, qu'au contraire ils pèchent contre les loix divines, toutes les fois qu'ils violent celles de leur Souverain ; 2^o. que les pauvres, ainsi que les malades de leur communauté & de celles du voisinage sont des objets infiniment plus dignes de leur humanité & de leur bienfaisance chrétienne, que de pareils religieux, qui d'ailleurs sont bien fondés & ont suffisamment

15. Août 1782.

586

ment de quasi vivre selon leur état. » Vienne le 1. Juin 1782.

Il paroît par les grands préparatifs qui se font à Esterhaz, que le Comte & la Comtesse du Nord honoreront de leur présence cette résidence du prince Esterhazi-Galantha pendant leur séjour dans ce pais. On compte parmi ces préparatifs une salle à la chinoise qu'on construit dans une des cours du château & dont on se promet le coup d'œil le plus varié: on se flatte enfin que le spectacle d'opéra italien & comédie allemande que le prince entretient à ses dépens, joint à la beauté du lieu, ne contribueront pas peu à l'amusement de ces augustes Voyageurs.

Les savans dont l'Empereur a fait choix pour différens voyages dont l'objet est de faire des découvertes (dern. journ. p. 513), sont M^r. Heidinger & le docteur Mærker: ils seront accompagnés d'un jardinier & d'un peintre; ils doubleront le Cap Horn pour aller d'abord à l'isle Otahiti, aux isles Sandwich, sur les côtes occidentales de l'Amérique, à la Californie & à la Chine. Les deux naturalistes ont été présentés à l'Empereur par M^r. de Born. La fin du mois prochain est l'époque fixée pour leur départ, à bord du navire le Comte Cobenzel.

TRIESTE (le 14 Juillet.) Le 3 vers les 7 heures du matin, la frégate françoise la Précieuse, aiant pris son chargement en cuivre pour la marine de sa nation, a levé l'ancre sous le commandement du comte de Bonneval, & est partie pour Toulon. —

A Salkan près de Gorice, on a érigé une manufacture de faïence très-fine; on s'en promet un succès d'autant plus avantageux que, quant à l'extérieur, il fera difficile de la distinguer de la véritable porcelaine, & qu'elle est plus forte & plus durable.

SPA (le 24 Juillet.) Nous avons possédé ici pendant une couple de jours L. A. Imp. le Grand-Duc & la Grande-Duchesse de Russie, sous le nom de Comte & de Comtesse du Nord. Ces illustres Voïageurs sont arrivés le 22. Le même jour étoient arrivés L. A. R. l'Archiduchesse Gouvernante des Pais-bas & le Duc de Saxe-Teschén son époux. Ces jours ont été des jours de fête. Le 22, il y eut à la redoute un bal très-splendide, honoré de la présence de L. A. I. & R. de même que de celle de L. A. R. le Duc & la Duchesse de Gloucester, d'autres princes & princesses & d'un grand nombre de personnes de distinction, qui se trouvent aux eaux, & qui reçurent de L. A. I. & R. l'accueil le plus gracieux. Le 23, le Comte & la Comtesse du Nord visiterent toutes les fontaines. L'Auguste Comte vit avec plaisir, les armes de Pierre le-Grand, avec une inscription analogue au recouvrement de sa santé par l'usage des eaux de la Géronstère en 1717. Le même jour, il y eut au vaux-hall un magnifique déjeûné que Madame l'Archiduchesse donna au Comte & à la Comtesse du Nord & auquel toute la noblesse fut invitée. Le soir, L. A. I. & R. se rendirent au spectacle & ensuite à l'assemblée à la redoute, dont

dont la cour étoit illuminée de même que la veille. Le Comte & la Comtesse du Nord font partis aujourd'hui à neuf heures, & Madame l'Archiduchesse & le Duc de Saxe-Teschén, après avoir dîné chez S. A. la princesse de Stahremberg, font partis vers le soir. Ces deux couples illustres ne laissent que des regrets de leur trop court séjour dans ce lieu & de la rapidité de leur passage à travers un pays où l'on souhaitoit ardemment de leur rendre tous les honneurs & les devoirs qui leur sont dus.

H U Y (le 27 Juillet.) Le 24, nous avons eu le bonheur de voir dans nos murs L. A. R. l'Archiduchesse Gouvernante des Pays-bas, & le Duc de Saxe-Teschén son auguste époux. Ces illustres hôtes arrivèrent vers onze heures du soir, au son des cloches & aux acclamations des bons bourgeois de cette ville, qui firent éclater leur respect & leur joie par des illuminations générales. L. A. R. daignèrent recevoir à l'hôtel du Heu-
me où elles descendirent, les complimens & les hommages, tant du magistrat, que du chapitre de cette ville, avec l'affabilité la plus gracieuse. Le lendemain vers neuf heures du matin, elles se rendirent à l'église collégiale, où elles furent reçues par le chapitre en corps avec les honneurs dus à leur naissance, après avoir entendu une Messe basse dans le chœur de cette belle église. Ces illustres hôtes retournerent dîner à leur hôtel, d'où ils sortirent à pied vers midi pour s'embarquer sur la Meuse & continuer leur

voiage par eau vers Namur. Le son réitéré des cloches, le bruit de l'artillerie & les témoignages de l'allégresse publique accompagnerent jusqu'au moment de leur départ L. A. R., qui daignerent en témoigner leur satisfaction dans les termes les plus gracieux. Pendant tout ce tems, l'hôtel du Heaume fut gardé par les compagnies bourgeoises, qui bordoient les chemins par lesquels passaient L. A. R. Cette époque à jamais précieuse pour la ville de Huy, restera gravée dans les cœurs de ses citoyens.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 25 Juillet.) Les nouveaux changemens dans notre ministère viennent d'être publiquement annoncés par la gazette de la cour; savoir: le comte de Shelburne, premier commissaire; Mrs. William Pitt, James Greenville, Richard Jackson, & Edouard-James Elliot, commissaires de la trésorerie; M^r. William Pitt, chancelier & vice-trésorier de l'échiquier; Auguste vicomte Keppel, premier commissaire; Sir Robert Harland, l'amiral Hugues Pigot, Mrs. Charles Brett, Richard Hopkins, Jean Jefferies Pratt, & Jean Aubrey, commissaires de l'amirauté; M^r. Thomas Townshend, l'un des principaux secrétaires-d'état; Sir George Yonge, secrétaire de la guerre. L'autre place de secrétaire-d'état, qu'on disoit conférée à mylord Grantham, & celle de trésorier de la marine, sont encore vacantes. M^r. William

Pitt, un des plus jeunes ministres que ce royaume ait vus, a pris le 10 en sa nouvelle qualité séance au conseil-privé.

M^r. de Greenville, qui a été rappelé de Paris, il y a dix jours, est arrivé ici le 20. Il paroît qu'il n'a pas mieux réussi à la cour de Versailles, que M^r. Morgan à Philadelphie: le seul mot d'*indépendance* a fait échouer l'un & l'autre dans sa commission. M^r. Oswald, collègue de M^r. de Greenville, reste à Paris; mais on ne s'attend à aucune paix ou trêve. M^r. le Jay, envoyé du congrès à Madrid, avoit eu peu auparavant à Paris une conférence avec M^r. de Greenville de concert avec le docteur Franklin & le sieur Laurens.

Le 17 il se tint un grand conseil en présence du Roi dans lequel on examina quantité de dépêches reçues ces jours derniers de plusieurs cours de l'Europe, & des possessions de la couronne, ainsi que de nos commandans en divers endroits. Nos ennemis se flattent de nous porter des coups sensibles avant la fin de la campagne, & leurs dispositions pour la paix ne se développeront sincèrement qu'après qu'ils auront vu le succès des entreprises qu'ils méditent. Le cabinet a envoyé de nouvelles instructions au général Carleton pour renouer avec l'Amérique; mais on doute de leur efficacité.

Le 17, le 18 & le 19, on a encore reçu des dépêches du lord Howe qui annoncent la jonction de M^r. de la Motte-Piquet à la flotte combinée, qui se trouve, par ce

moien , forte de 40 vaisseaux de ligne. Cette supériorité ôte à notre amiral tout espoir de livrer combat ; heureux si on ne l'y force pas lui-même. Toute l'attention de mylord Howe est donc désormais d'éviter une action & de protéger notre commerce en favorisant la rentrée de nos flottes marchandes qui sont en route , & auxquelles il a détaché des frégates pour les avertir de relâcher en Irlande. A cet effet il croisoit à l'ouest de l'ennemi , qui s'est avancé vers l'embouchure de la Manche pour intercepter sans doute tout ce qui tenteroit d'en sortir.

La cour a publié dans la même gazette du 13 les dépêches , qu'elle a reçues de M^r. Jean Maxwell , gouverneur des isles de Bahama , & qui annoncent la reddition de ces isles aux Espagnols : mais en revanche elle y a ajouté une lettre du capitaine Thomas Shirley , commandant le vaisseau du Roi , le Léandre , datée à la hauteur du fort James d'Accra le 25 Avril 1782 , contenant la nouvelle de la prise de 5 petits forts hollandois sur la côte d'Afrique.

Mylord ,

Le gros armement , aux ordres du gouverneur de la Havane , consistant en 3 frégates , 60 transports , dont 40 étoient des bâtimens à huniers , aiant à bord 2500 hommes de troupes , m'investit le 6 du courant à la pointe du jour & me somma de me rendre à des conditions honorables à 9 heures. Je convoquai mon conseil , qui fut unanime dans l'avis , que , comme toutes les forces de ce pays étoient alors dehors à bord des arma-
teurs

15. Août 1782.

591

teurs, & que nous n'avions qu'une garnison invalide de 170 hommes en état de fervir (sur les remparts seulement), & qui ne venoit que d'arriver, il falloit me conseiller de me rendre à des conditions honorables. Ne croiant pas avoir encore rendu par-là assez de justice à mon caractère, je convoquai les officiers présens de la garnison, ceux de la milice, & les principaux habitans, qui furent unanimement d'opinion, que de faire une défense de quelques peu d'heures ne leur donneroit droit que d'attendre du gouverneur de devoir se rendre à discrétion.

J'ai l'honneur d'être &c.

New-Providence le 14 Mai 1782.

(Signé) John Maxwell.

New-Providence le 14 Mai 1782.

Mylord,

Les troupes espagnoles, commandées par Don Juan-Manuel Cagigal, étoit la seconde division, qui alloit au Cap-François, à l'effet de joindre la première sous les ordres de Mr. de Galvez : mais, comme ils n'avoient pas de transports d'eux-mêmes, ils mirent sagement un *embargo*, au moïen duquel ils s'en procurerent un nombre suffisant des Américains, qui fréterent volontiers leurs bâtimens pour aller contre Providence à leur propre risque. Cependant le général espagnol les a déçus excessivement, en ne les comprenant point dans la capitulation; & à présent il les force à aller plus loin, en les payant comme transports. La Jamaïque étoit l'objet originaire; & nous aurions peut-être échappé à une visite, si les vents & les assurances, qui leur avoient été données par quelques-uns de nos propres habitans, employés par le gouvernement comme parlementaires, de la facilité de réduire cette place, jointes à la considération de ce que le risque des navires étoit pour le compte américain, ne les eût portés à faire la tentative, dans laquelle ils ont si bien réussi; mais je suis certain,

qu'ils persistent dans leur première intention de hazarder une expédition contre la Jamaïque.

Immédiatement après mon arrivée, je vous ai marqué, mylord, mon opinion des habitans & de la force requise pour tenir cette île en ordre. Dans le conseil-de-guerre, composé des officiers de la milice & des principaux habitans, il y en a eu trente-trois unanimement de l'avis de capituler. Ci-inclus vous trouverez un état des forces de l'ennemi & du nombre des vaisseaux, qu'il a employés. Je vous prie, mylord, de suspendre toute opinion défavorable de ma conduite; jusqu'à ce qu'elle ait été dûment examinée; ce que j'ai en mon pouvoir d'accélérer, en vertu du dernier article de la capitulation, auquel je ne m'attendois pas; mais, comme il avoit été accordé à St. Christophe, le général l'inféra poliment.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Au très-hon. lord George Germaine.

(*Signé*) John Maxwell.

Le dernier des 13 articles de la capitulation porte, " qu'en égard aux dispositions de défense, qu'avoit faites le gouverneur Maxwell, & à son humanité pour les malheureux prisonniers, Don Juan Manuël de Cagigal ne le regarderoit comme prisonnier de guerre pas plus longtems, qu'il n'auroit débarqué avec ses troupes à un port britannique ". La garnison de l'île consistoit en 255 hommes de troupes réglées & 144 de milices. Les forces espagnoles de terre & de mer étoient, suivant la liste annexée, d'environ 5000 hommes. La marine, employée à l'expédition, étoit composée du vaisseau américain, la Caroline-Méridionale, cap. Gillon de 40 canons (dont

15. Août 1782.

593

de trente-six livres sur un seul pont) & de 500 hommes d'équipage, de 8 autres petits bâtimens armés américains & de 63 transports ou autres navires espagnols.

De l'hôtel de la compagnie des Indes, du 23 Juillet 1782.

« Les avis suivans ont été reçus de William Hornby, écuyer, gouverneur de Bombay, par sa lettre du 5 Avril 1782. — Que Callicut a été pris par le major Abington le 13 Février. — Que la flotte françoise, consistant en 10 vaisseaux de ligne, un de 50, 9 frégates que sloop, & 8 navires de transport, ont mouillé à la hauteur de Pullicat le 7 Février, que deux ou trois jours après ils avoient passé en vue des vaisseaux dans la rade de Madras & avoient ensuite mouillé une seconde fois. — Que Sir Edward Hughes, avec 6 vaisseaux de ligne, un brûlot, & deux prises hollandoises, étoit retourné dans cette rade le 8 Février, venant de Trincomale, & avoit été joint le 11 ou le 12 par le Monthmouth, le Héros & l'Iris, avec le transport la Manilla; que dans la nuit Sir Edward avoit saisi l'occasion de se glisser entre les vaisseaux de guerre françois & leurs transports dont il avoit pris deux: que le reste s'étant dispersé un d'eux avoit échoué à Negapatam, & avoit été pris par le vaisseau de la compagnie le Chapman. — Que le vaisseau de Sa Majesté l'Annibal avoit été pris par la flotte françoise le 17 ou le 18 Janvier, à la hauteur de la pointe-septentrionale de Sumatra. — Que le 16 Février, un détachement commandé par le colonel Brathwaite, avoit été attaqué sur les bancs de la Colloroon par Tippoo Saib, à la tête de 5500 hommes de cavalerie, 5000 Syphais, & 25 canons; que l'engagement avoit continué depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil; que le détachement du colonel Brathwaite, qui avoit été harassé pendant

toute la journée du 17, avoit été forcé à se rendre le dix-huit, ne pouvant plus résister à la perte qu'il avoit essuïée, tous les officiers, à l'exception d'un seul, étant blessés; sa force d'ailleurs ne consistant qu'en 1500 Sy-pahis, une compagnie d'infanterie étrangère, un train d'artillerie du pais, avec 12 pieces de canon & 170 chevaux. — Qu'on n'avoit point reçu à Madras de nouvelles authentiques de notre flotte depuis le 16 Février, mais que celles de la partie du Sud, portoient que la flotte françoise, consistant en 22 voiles, grandes & petites, avoit jetté l'ancre dans la rade de Pondichery le 19 Février. — Que le vaisseau de la compagnie le Lord North, étoit arrivé à la Chine en Janvier dernier, & l'Essex à Tillichery le 16 Février. — Que le Locko, l'Osterley, l'Asia, & le Chatham étoient arrivés à Bombay, où ils séjourneront jusqu'à ce qu'on eût des avis ultérieurs de la côte de Coromandel concernant les deux flottes. — Que le San Carlos, cap. Smith, avec 6 vaisseaux armés, étoit arrivé à Callicut d'Anjengo, le 15 Février avec des troupes. »

Des avis de New-York marquent que S. A. R. le prince Guillaume Henri, fils du Roi avoit fait une chute dont il a eu le bras gauche cassé. Après le lui avoir remis on espéroit que cet accident n'auroit aucune suite, lorsque trois semaines après on s'aperçut que l'épaule étoit démise. — Un parti de lojalistes aiant descendu la riviere Tom, 3 ou 4 furent pris & mis à mort, à ce qu'on dit, sans forme de procès ou cérémonie; le reste du parti fit à son retour sortir de prison le capitaine Huddy, (car les réfugiés ont une prison particuliere qui leur a été assignée pour renfermer les prisonniers qu'ils

15. Août 1782.

595

font) & le pendit. En conséquence le général Washington écrivit la lettre suivante à Sir Henry Clinton au sujet de l'exécution du capitaine Huddy.

Au Quartier - général, le 12 Avril 1782.

Monfieur ,

La représentation ci-jointe des habitans du comté de Montmouth, avec l'attestation du fait, laquelle peut être appuïée par d'autres témoignages irréprochables, fera connoître à V. E. un meurtre fans exemple, commis de gaieté de cœur & le plus cruel qui ait jamais flétri les armes d'un peuple civilisé. Je n'importunerai point V. E. par des réflexions qui seroient superflues, la candeur m'oblige à être explicite. Pour sauver l'innocent je demande le coupable.

Le capitaine Lippencot, ou l'officier qui commandoit à l'exécution du capitaine Huddy, doit donc être délivré; si cet officier est d'un rang inférieur, je demande un nombre de coupables égal à celui que le tarif d'échange détermineroit pour équivalent. Ce procédé marquera la justice de Votre Excellence. A son défaut je me regarderai justifié aux yeux de Dieu & des hommes, en prenant la mesure à laquelle j'aurai recours.

Je prie Votre Excellence d'être persuadée que ces expressions ne peuvent vous être plus désagréables qu'à celui qui en fait usage; mais le sujet demande de la franchise & de la décision.

Il me reste à vous prier de me faire part au plutôt de votre détermination, l'effet de ma résolution n'étant suspendu que dans l'attente de votre réponse.

J'ai l'honneur d'être de V. E. &c. (*Signé*)
G. Washington.

En conséquence de cette lettre, Sir Henry Clinton ordonna que le capitaine Lippencot fût examiné par un conseil de guerre;

mais telle étoit la situation des affaires & la disposition des réfugiés, que le capitaine ne fut pas livré, & Sir Henry Clinton fit la réponse suivante au général Washington.

Monsieur,

Votre lettre du 12, avec les témoignages qu'elle renfermoit, concernant l'exécution du capitaine Huddy, m'a été délivrée hier; & quoique je sois très-touché de la cause qui l'a dictée, je ne puis dissimuler ma surprise & le déplaisir que me causé le langage très-déplacé dont vous faites usage, sachant parfaitement bien qu'il n'étoit nullement nécessaire.

La douceur du gouvernement britannique ne permet pas des actes de cruauté, de violence & de vengeance, comme ils sont notoirement contraires à la teneur de ma conquête & à ma disposition (n'ayant jamais souillé mes mains du sang de l'innocent), je demande qu'on me fasse la justice de croire, que si des forfaits ont été commis par quelque personne sous mon commandement, ils ne peuvent être justifiés par mon autorité, & ne peuvent jamais recevoir la sanction de mon approbation. Ma sensibilité personnelle n'avoit donc pas besoin de pareils aiguillons pour m'exciter à prendre toute la connoissance nécessaire de l'outrage barbare fait à l'humanité (lequel vous m'avez représenté) à l'instant où j'en aurois été informé; & en conséquence lorsque j'ai appris la mort du capitaine Huddy (seulement 4 jours avant la réception de votre lettre), j'ai sur le champ ordonné qu'on fit de strictes enquêtes sur toutes les circonstances de cette affaire & je vais immédiatement faire faire le procès à ceux qui y sont impliqués.

Sacrifier l'innocence dans l'idée de prévenir par là le crime, ce n'est pas supprimer la barbarie; c'est l'adopter, c'est la porter à son plus haut comble; tandis que, si les violeurs des loix de la guerre sont punis par les généraux, sous l'autorité desquels ils agissent,

15. Août 1782.

597

les horreurs, que ces loix ont pour but de prévenir, pourront s'éviter; & l'on pourra maintenir tout degré d'humanité, dont la guerre est susceptible. Si des atteintes, portées à l'humanité, pouvoient se justifier par l'exemple; l'on pourroit en citer plusieurs, commises dans les contrées où votre pouvoir a le dessus; atteintes, qui surpassent celles dont vous vous plaignez, & qui y ont probablement donné occasion. Dans l'espérance que vous agréerez la façon de procéder, que j'ai dessein de suivre, & qu'elle prévendra toutes énormités pour l'avenir, je suis toujours &c.

A Son Exc. le général Washington.

(Signé) Henry Clinton.

Le général Washington n'ayant aucun égard à cette lettre a fait tirer au sort tous les officiers anglois qui sont en son pouvoir. Le sort est tombé sur le capitaine Asgill, jeune homme d'une grande espérance, fils d'un des premiers banquiers de Londres. Il a écrit à son pere une lettre très-touchante, sans plaintes cependant ni murmures; mais, comme à sa réception Sir Charles Asgill se touvoit dangereusement malade, l'on n'a pas jugé à propos de la lui remettre: répugnant au desir que son fils témoignoit d'entrer au service, il lui avoit offert ci-devant de lui assurer 3000 l. st. de revenus par an, s'il vouloit y renoncer: mais l'infortuné jeune-homme refusa l'offre; & cette désobéissance fait l'unique regret, dont il parle dans ses adieux.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 30 Juillet.) LL. AA. RR., les Gouverneurs-généraux sont de retour de leur voiage de Spa depuis jeudi dernier.

Mr. Linguet est encore dans cette ville qu'il quittera pour entreprendre un long voyage qu'il se propose de faire en Allemagne & en Italie; de maniere qu'il n'espere point de voir la continuation de ses annales.

Extrait d'une lettre d'Anvers du 25 Juillet.

Vous aurez appris par les papiers publics que nos Sérénissimes Gouverneurs-généraux avoient accompagnés le Comte & la Comtesse du Nord en cette ville. Ces augustes Personnes ont vu avec un intérêt bien marqué les chef-d'œuvres de peinture qu'Anvers conserve en grand nombre. Leurs A. R. s'arrêtèrent particulièrement aux ouvrages des Rubens, des Van Dick, & de tant d'autres artistes qui font la gloire de l'école flamande; le Comte & la Comtesse prirent un plaisir également vif à considérer ces merveilles du plus bel art que l'homme ait imaginé, & qui le rend dans toute la justesse du terme, le rival de la nature. Ce qui peut paroître consolant dans un tems où les sciences, comme les arts, se ressentent d'une d'gradation générale, toujours mesurée sur la flétrissure qu'essuyent la religion & les bonnes mœurs (a), c'est que les illustres Observateurs n'ont pas borné leurs éloges aux anciens tableaux. Ils ont trouvé d'heureuses imitations des chef-d'œuvres de nos maîtres, & admiré l'énergie, la richesse, la vivacité du pinceau de plusieurs de nos concitoyens vivans. Mr. de Cort, qui en qualité de démonstrateur, a accompagné par-tout L. A. R., ainsi que les illustres Voyageurs, a reçu en particulier des approbations qui ne peuvent qu'encourager ses talens. Ses ouvrages recherchés, sur-tout à cause de leur extrême fini, lui avoient déjà mérité le titre de peintre de Sa Majesté Très-Chrétienne, ainsi que de

(a) Remarques particulieres touchant les peintres, 1. Fév. 1780. p. 183.

S. A. R. le Prince de Condé. Les Princes voyageurs non contents de faire l'acquisition d'un de ses tableaux, lui ont commandé de faire pour eux la vue de l'Escaut prise du port d'Anvers. La Comtesse du Nord s'est fait donner les remarques que le même peintre a faites sur les plus beaux morceaux de peinture de cette ville; au moment qu'il présenta son manuscrit, la Princesse lui fit présent d'une montre avec sa chaîne en or d'un travail singulier. Dans l'abbaye de St. Michel les Princes admirèrent particulièrement un tableau de Mr. Herrayns, peintre d'histoire, dans le grand genre; le même que le Roi de Suede nomma peintre de sa cour, pendant son dernier passage à Anvers, en le chargeant de l'exécution de plusieurs grands sujets de l'histoire de Suede: on peut dire, sans rien exagérer, qu'il fait revivre le coloris de Rubens joint à la correction du dessin.

Vous voyez, Monsieur, par ces anecdotes, que l'art de la peinture ne dégénère pas parmi nous, que l'école flamande n'est point indigne de son ancienne réputation. La protection distinguée que lui accorde S. A. R. le Duc de Saxe-Teschén, ami éclairé des arts agréables & utiles, ne peut que renforcer le zèle & vivifier de plus en plus les talens de ses élèves.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LA HAYE (le 4 Août.) M^r. de St. Saphorin, envoyé-extraordinaire du Roi de Danemarck, a remis le 22 Juillet un second mémoire touchant le traitement fait au Cap de Bonne-Espérance à quelques navires de la compagnie asiatique de Danemarck, aux Etats-généraux, dont voici la teneur.

Hauts & Puissans Seigneurs,

Le soussigné a eu l'honneur le 5 du courant d'exécuter les ordres du Roi, son maître, relatifs aux abus énormes, commis par le gouvernement & les employés du Cap de

Bonne-Espérance : il a présentement celui de rappeler ce mémoire au souvenir de V. H. P. & doit ajouter, sur les commandemens exprès qu'il vient de recevoir : " Que Sa Ma-
 " jesté, persuadée de leur desir immuable de
 " maintenir la meilleure intelligence entre
 " leurs Sujets & les siens, & de reconnoître
 " par les procédés que ses vaisseaux éprou-
 " veront dans leurs ports ceux que les leurs
 " éprouveront dans les siens, espere, que V.
 " H. P. voudront bien manifester & sanctifier
 " les intentions amicales, qu'elles lui por-
 " tent, en lui garantissant par une déclara-
 " tion formelle & précise, qu'elles pourvoient
 " incessamment par des ordres exprès & sévères,
 " envoyés à cet effet par diverses voies aux
 " gouvernement & officiers commandans au Cap
 " de Bonne-Espérance, à ce que non seulement
 " les vaisseaux danois n'y éprouvent plus
 " les hostilités, qu'on s'est permis au mépris de
 " la bonne-foi & des traités contre quatre de
 " ses vaisseaux arrivés successivement au Cap ;
 " mais aussi qu'ultérieurement tout vaisseau da-
 " nois y soit reçu à l'avenir aussi amicalement
 " que ceux de la république l'ont été de tout
 " tems dans les divers ports de la domination
 " de Sa Majesté : qu'ils ne soient plus rete-
 " nus au-delà de leur propre volonté sous
 " quelque prétexte que ce soit, & qu'il leur
 " soit fourni amicalement un secours usité entre
 " les nations les plus amies. "

" La demande de S. M. est de la dernière importance : elle est fondée sur le droit des gens, sur la réciprocité, sur les traités entre les deux nations, & sur la convention de neutralité-armée, dont les principes leur sont trop connus pour les répéter ici, & trop clairs & trop détaillés pour laisser aucun équivoque à cet égard. Ce sont des violences réitérées contre les vaisseaux de ses Sujets, qui ont rendu indispensable la démarche, à laquelle Sa Majesté se voit forcée, & la demande, sur laquelle elle insiste préalablement : elle ne pourroit être refusée que par une

15. Août 1782.

601

inattention gratuite, que S. M. est bien éloignée de supposer & encore plus de souhaiter; elle exige ni recherches ni éclaircissements préalables; mais elle est de nature à intéresser trop pour être susceptible de délais. Aussi le soussigné vient de recevoir les ordres positifs " de demander sur ce sujet leur déclaration & réponse catégorique dans le courant de la présente semaine. "

" Quant à la satisfaction, que S. M. est en droit de prétendre des procédés inouïs entre nations amies, que les vaisseaux de ses sujets ont éprouvés de la part des employés de la compagnie hollandoise au Cap de Bonne-Espérance; & quant aux dédommagemens considérables, qui ne sauroient être refusés à la compagnie danoise, des pertes immenses qu'elle a souffertes, ce sont des objets de discussion ultérieure; mais S. M. ne s'en départira jamais; & rien ne la détournera d'insister le plus fortement & le plus efficacement sur l'un & sur l'autre de ces objets, en conformité de la note que le soussigné a remise le 5 Juillet, & des notices & prétentions ultérieures, légitimes & détaillées, qu'il aura ordre d'exposer, à mesure que ces pertes pourront se calculer avec évidence & avec une juste précision.

A La Haïe, le 22 juillet 1782.

(Signé) De St. Saphoria.

LL. HH. PP. ont répondu verbalement
" Que la constitution de la république ne permettoit point de pouvoir donner sîrôt une
" résolution formelle, d'autant qu'il falloit
" conférer préalablement avec les autres provinces de la généralité; mais que l'on
" pouvoit assurer primordialement S. M. le
" Roi de Danemarck qu'il sera donné à ses
" demandes toute satisfaction possible, &
" qu'il sera envoyé sans délai des ordres

„ exacts & positifs au gouvernement du Cap
 „ de Bonne-Espérance, de traiter tous les
 „ navires danois, qui pourront y mouiller,
 „ avec l'amitié & les égards dus aux na-
 „ tions amies „. Cette réponse a été portée
 „ sur le champ à Coppenhague.

On dit, que les ministres de Russie, de
 Suede & de Prusse, en vertu de ce qui se
 trouve stipulé dans le traité de la neutralité-
 armée, favoir, “ qu'en cas qu'il s'élevât un
 „ différent par rapport au commerce, &c,
 „ les ministres des Puissances, qui ont part
 „ à ce traité, pourroient faire cause com-
 „ mune avec celui de la Puissance, qui re-
 „ gardoit ce différent, sans demander préa-
 „ lablement des ordres de leurs cours à
 „ ce sujet, se sont joints au ministre de
 „ Danemarck, & ont représenté à L. H.
 „ P, que l'affaire exigeoit qu'elles lui donas-
 „ sent la réponse demandée.

Les Etats-généraux ont pris une résolu-
 tion, pour défendre aux vaisseaux de guerre
 & bâtimens de commission de la république
 d'inquiéter les bateaux pêcheurs anglois.
 Cette résolution est fondée sur la récipro-
 cité, les Anglois ne troublant point la pê-
 che du hareng, que nos bateaux font cette
 année avec beaucoup de succès.

F R A N C E.

PARIS (le 30 Juillet.) Après des repré-
 sentations réitérées, le parlement a enregistré

15. Août 1782.

603

le 12 de ce mois l'édit du Roi, donné à Versailles dans le courant du même mois, & portant établissement d'un troisieme-vingtieme sur tous les objets assujettis aux deux premiers vingtiemes, à l'exception de l'industrie, des offices & des droits. En voici la teneur.

Louis, &c. *Nous ne pouvons procurer la paix à nos peuples qu'en opposant à nos ennemis les ressources, que nous sommes assurés de trouver toujours dans le zèle & l'amour de nos sujets. Les dépenses extraordinaires, occasionnées par la durée de la guerre, exigent de nouveaux secours & nous forcent d'établir un troisieme-vingtieme, à compter du 1 Janvier 1783, & pendant les trois années, qui suivront la signature de la paix. Nous avons cependant jugé à propos d'excepter du paiement de ce nouveau vingtieme, l'industrie, les offices & les droits. A ces causes.*

Art. I. A compter du 1. Janvier 1783 & jusqu'au dernier Décembre de la troisieme année après la signature de la paix, il sera levé un troisieme-vingtieme sur tous les objets assujettis aux deux premiers-vingtiemes; & sera le dit vingtieme perçu dans les mêmes termes & de la même manière que les deux premiers.

II. Les trois vingtiemes seront imposés suivant & conformément aux rôles de la présente année, sans que les quotes de chacun des contribuables puissent être augmentées, sous quelque prétexte que ce soit, sauf à ceux qui prétendroient être trop imposés, à se pourvoir en la forme ordinaire.

III. Exceptons du paiement du troisieme-vingtieme l'industrie, les offices & les droits. Si donnons en mandement.

Donné à Versailles au mois de Juillet, l'an de grace mille sept cent quatre-vingt-deux, & de notre regne le neuvieme.

(Signé) Louis. (*Et plus bas*) Par le Roi.

II. Part.

R 1

Amelot. *Visa* Huë de Miromenil. Vu au Conseil. Joly de Fleury

Révisé, ouï & ce requérant le procureur-général du Roi, pour être exécuté selon sa forme & teneur, & copies collationnées envoyées aux bailliages & seneschaussées du ressort, pour y être lu, publié & enregistré; enjoint aux substituts du procureur-général du Roi, d'y tenir la main & d'en certifier la cour dans le mois, suivant l'arrêt de ce jour. A Paris en parlement toutes les chambres assemblées, le douze Juillet 1782.

(Signé)

Yfabeau.

Sa Majesté étant en son conseil a supprimé & supprime, à compter du 1. Octobre prochain, la perception ordonnée par l'article IV de l'édit du mois d'Août 1781, du doublement dans tout le royaume des droits sur les huiles & savons, & des six sous pour livre du dit doublement. Ordonne pareillement Sa Majesté la suppression, à compter du même jour 1. Octobre prochain, des droits principaux établis par l'article V du dit édit, sur les huiles & savons, à l'entrée & passage de la ville, fauxbourgs & banlieue de Paris, & des dix sous pour livre en sus desdits droits principaux. Fait au conseil d'état du Roi &c. — On doit rétablir bientôt dans les bureaux des finances & chambre des domaines à Paris tous les officiers tels qu'ils étoient, à quelque réforme près, avant la révolution de 1771; & il est certain que tous les comptables supprimés vont être réintégrés dans leurs fonctions. — Dans la nuit du 14 au 15, le Roi s'étant mis en route pour venir coucher du grand Trianon à Versailles, son premier postillon

est tombé de cheval & a été cruellement foulé aux pieds. Sa Majesté s'est empressée de mettre pied à terre, a couru au secours du malheureux, & l'aïant pris dans ses bras, tandis qu'un valet-de-pied lui supportoit les jambes, elle a déposé dans sa voiture le malade, & a fait à pied le reste du chemin étant accompagnée du premier capitaine de ses gardes.

Selon les avis qu'on a reçus du voiage de Mgr. le Comte d'Artois, ce Prince a passé de fête en fête. Le 5 de ce mois, il coucha à Orléans chez M^r. de Cypierre, intendant: le 6 il dîna à Chanteloup, terre du duc de Choiseul, & y passa le reste de la journée. Le 7 il dîna aux Ormes chez M^r. de Voyer, & coucha à Poitiers chez l'évêque. Le 9 il fit son entrée à Bordeaux & y séjourna les deux jours suivans, qui furent marqués par des spectacles, un bal, &c. Le 12 Son Alt. R. est arrivée à Bayone & y a séjourné. La ville lui a donné une fête où le Prince a paru enchanté du zele & de l'enjouement des habitans, comme eux l'ont été de l'affabilité du Prince. Il est accompagné dans ce voiage du comte de Maillé, maréchal-de-camp, premier-gentilhomme de sa chambre; du chevalier de Cruffol, brigadier des armées du Roi, capitaine de ses gardes; du prince d'Henin, capitaine de ses gardes; du chevalier d'Escars, capitaine de ses gardes en survivance; & du comte de Vaudreuil, maréchal-de-camp & grand-fauconnier de France.

On s'étoit attendu que le nonce du St

Siège feroit dans ce mois-ci, son entrée solennelle à Versailles, & présenteroit les langes que le Pape est dans l'usage d'envoyer, lors de la naissance d'un Dauphin; mais le voiage de Sa Sainteté aiant fait différer l'envoi des langes, on fait aujourd'hui, que cette cérémonie n'aura lieu qu'au mois de Septembre prochain. On croit toujours ici que l'abbaye d'Orcam est la récompense que la cour destine au nonce, qui aura l'honneur de présenter ces langes, & qu'il ne tardera pas à être revêtu de la pourpre.

Depuis le 14 de ce mois il ne nous est point venu de lettres de l'armée combinée; nous savons seulement qu'elle croisoit sur les Sorlingues. Le 24 nous apprimes par quelques papiers anglois apportés par des voyageurs que l'amiral Howe l'avoit dépassée, la laissant entre la côte d'Angleterre & lui, & il a été au devant de la flotte de la Jamaïque; sans doute notre armée le suivra. — Le Protecteur est parti de Brest le 18; 13 bâtimens sortis de la riviere de Bordeaux pour St. Domingue sous l'escorte d'une frégate ont été obligés de se réfugier à l'isle d'Aix à cause du mauvais tems; le Protecteur escortera tous les convois. Le Puissant qui va prendre celui de l'Inde, alloit mettre à la voile de l'Orient.

Les Espagnols quitteront nos parages vers le 15 Août; nous les suivrons à Cadix; il y aura dans ce port 8 ou 10 vaisseaux en état de se joindre à l'armée, ainsi que les 2 de Toulon. Il n'y a donc pas apparence que

15. Août 1782,

607

les Anglois aillent troubler le siège de Gibraltar, & qu'ils risquent de combattre 48 ou 50 vaisseaux à 3 cents lieues de leurs côtes. Après l'équinoxe & la décision du siège, 30 vaisseaux espagnols & françois partiront pour St. Domingue. On croit qu'ils feront commandés par le comte d'Estaing.

Extrait de la lettre du marquis de Chabert, chef-d'escadre, au marquis de Castries, secrétaire d'état aiant le département de la marine.

Je vous annonce avec une véritable satisfaction, la nouvelle de mon heureuse arrivée dans la rade de Groais, avec les vaisseaux de Sa Majesté le Saint-Esprit, le Destin & le Réfléchi, & tout le convoi au nombre de cent vingt-huit voiles, dont le marquis de Vaudreuil m'avoit confié l'escorte. Le vaisseau le Conquérant a fait route directement pour Brest, sa position exigeant qu'il relâchât au plutôt dans ce port.

Ma traversée de St. Domingue en France a été de 54 jours. J'ai fait deux prises, l'une appelée la Betsy, peu considérable, & l'autre le Milk-Maid, navire échappé du convoi dont l'armée combinée s'est emparée en grande partie. Je me propose de faire incessamment route pour me rendre à Brest avec les vaisseaux de guerre à mes ordres.

On a reçu depuis des nouvelles de la rentrée à Brest des quatre vaisseaux le Saint-Esprit, le Conquérant, le Destin & le Réfléchi. Ces vaisseaux sont commandés par le marquis de Chabert, le comte du Maits de

Goimpi, les sieurs de la Grandiere & de Clavel.

La frégate du Roi l'Aigrette, commandée par le chevalier de Cambis, lieutenant de vaisseau, s'est emparée, le 19 de ce mois, du corsaire anglois la Surprise, doublé en cuivre, percé de 18 sabords & portant 14 canons, qu'elle a conduit dans la rade de l'Isle d'Aix. — On écrit du Havre-de-Grace, que le cutter zélandois le Doggersbanck, de 20 canons, capitaine J. Pile, y est entré dans l'état le plus délabré, aiant eu une action très-vive avec un cutter & un bricq anglois. Il se feroit emparé du dernier impunément, si à la fin du combat son gouvernail n'avoit été coupé, & si sa grande voile n'avoit pas été jettée à l'eau. Il avoit fait une prise assez avantageuse qui le suivoit; mais comme il l'a perdue de vue dans le combat, il craint bien qu'elle n'ait été reprise.

Extrait de la gazette de France. De Philadelphie, le 14 Mai. Hier 13, le chevalier de la Luzerne, ministre - plénipotentiaire de France, remit au congrès, dans une audience publique, la lettre par laquelle le Roi notifioit aux Etats-unis la naissance de Mgr. le Dauphin. Le chevalier de la Luzerne étoit rendu à cette assemblée dans son carrosse; il fut reçu au bas de l'escalier extérieur par deux délégués députés à cet effet; on lui rendit les honneurs militaires. Le régiment de Rhod-Island fut mis sous les armes; l'audience fut suivie de plusieurs décharges de mousqueterie qui fit ce même régiment, &

la journée fut terminée par un feu d'artificè. La cavalerie pensilvanienne s'assembla de son propre mouvement pour rendre le cortège plus nombreux. Le grand pavillon de l'Etat fut déployé, il y eut dans l'après-midi un repas, auquel le président avoit invité le congrès, tous les ministres, le conseil de Pensilvanie, les généraux & les étrangers & François de distinction. Le sieur Livingston, secretaire d'état des affaires étrangères, donna une fête particuliere dans sa maison, & il eut ordre du congrès d'écrire au général en chef & au général Green, ainsi qu'aux gouverneurs & présidens des Etats respectifs, pour les informer du sujet de la joie publique, afin que les deux armées & les peuples de chaque Etat y prissent la part que devoit leur causer cet événement. Le président & tous les membres du congrès sont venus féliciter le chevalier de la Luzerne, & tous les citoyens se sont empressés de lui donner des témoignages des sentimens dont ils étoient animés en cette occasion.

T O U L O N (le 18 Juillet.) Le Roi vient d'ordonner dans ce port la construction d'un vaisseau de 118 canons, & celle d'un autre de 74, le premier fera mis dans le bassin, dès que le Centaure, qui est déjà fort avancé, en sera sorti. Le nombre de constructions ordonnées pour cette année, est porté à six vaisseaux, parmi lesquels on compte celui de 118 canons, & cinq de 74, y compris le Centaure & l'Heureux, qui sont sur les chantiers.

Les deux frégates qui sont en construction, viennent d'être nommées, & leur commandement a été donné en même tems. L'une se nommera la Minerve, & sera commandée par le Vicomte de Vintimille; & l'autre la Junon, sous le commandement du marquis de Coriolis.

Le doublage en cuivre du Suffisant & du Dictateur de 74, vient d'être achevé. Ces deux vaisseaux sont rentrés tout de suite en armement avec toute l'activité possible, conformément aux ordres exprès reçus à cet égard.

Le commandement de la corvette l'Eclair, qui est actuellement en mer sous les ordres de M^r. de Sade, vient d'être donné à M^r. de Pezenas-Bernardi, lieutenant de vaisseau.

*Extrait d'une lettre de Neuchatel, du 30
Juillet.*

Les sieurs Claviere & du Roveray, qui étoient sous deux les principaux du parti des représentans à Geneve, sont arrivés en cette ville, où ils se trouvent en sûreté. Les généraux qui ont maintenant revêtu dans Geneve le caractère de ministres-plénipotentiaires, ont renvoyé leurs troupes, & n'ont gardé qu'environ 1500 hommes. Lors de la crise terrible de la sommation, il ne tint qu'à très-peu de chose que cette malheureuse ville ne subit le sort le plus affreux. Parmi les 200 personnes choisies pour décider la réponse que l'on seroit aux généraux, il n'y eut au premier tour que 4 voix pour ouvrir les portes; mais après bien des pourparlers, il y en eut 108 au second, qui décidèrent non de se rendre, mais de céder à la force, à condition de quitter la ville. Les 92 autres furent inébranlables; ainsi une faible majorité de 16 voix a sauvé Geneve. Il est maintenant fort à craindre que cette ville ne reprenne jamais son ancienne

15. Août 1782.

611

splendeur ; les émigrations sont continuelles , & les plénipotentiaires ont déjà distribué plus de 2000 passe-ports. On présume que les négatifs & représentans se repentiront un jour de s'être refusés à tous moyens de conciliation & de n'avoir pas prévenu la dépopulation de leur patrie.

NOUVELLES DIVERSES.

Plusieurs régimens russes se sont déjà approchés de la Crimée, pour mettre un frein à la nouvelle insurrection des Tartares contre le Kan qui leur a été donné par l'Impératrice de Russie. Ce prince, à la vie duquel ils ont voulu attenter, s'est retiré à Kersch, dès qu'il a sçu que ses deux freres étoient à la tête des rebelles. Le reproche qu'on lui fait, c'est d'avoir habillé toute sa garde à l'Européenne & d'avoir lui-même voulu prendre un uniforme anglois. Mais il paroît que son plus grand crime est de s'être rendu entièrement dépendant de la Russie. — Un exprès, arrivé de Rio-Janeïro, a donné à la cour de Lisbonne l'avis que le capitaine Makdul, commandant un vaisseau de guerre anglois, a pris possession d'une île portugaise, nommée la Trinité, située entre Bahia & Rio-Janeïro. Cette île étant dépeuplée, il n'y trouva point de résistance, & il y éleva un petit fort, garni de 12 canons & sur lequel il arbora le drapeau anglois. Le gouverneur de Bahia en étant informé, lui fit dire qu'il eût à retirer ce drapeau, d'autant que l'île étoit sous la domination du Portugal; mais le capitaine Makdul répondit

pondit qu'il ne pouvoit le faire sans un ordre de sa cour. C'est en conséquence d'une telle réponse que la Reine a fait armer quatre vaisseaux, un de 80 canons & les autres d'un moindre nombre, pour aller en chasser l'usurpateur, & il a été expédié un *avis* sur toutes les côtes du Brésil & autres possessions portugaises en Amérique. Le dit capitaine Makdul est le même, qui fut employé au service de cette couronne dans l'expédition de Ste. Cathérine & qui cité pardevant un conseil de guerre, afin d'y déduire les raisons pour lesquelles il avoit rendu sans nécessité cette place aux Espagnols, auroit été puni; mais Sa Majesté pleine de clémence lui pardonna cette faute, en lui permettant de retourner dans sa patrie.

M^r. Erskine, avocat consistorial & nouveau promoteur de la foi, a envoyé ces jours-ci à M^r. Romuald Onefti, neveu de Sa Sainteté, un ouvrage très-rare en plusieurs tomes, qui a pour titre: *Monasticon-Anglicanum*, en priant en même tems de vouloir bien le faire agréer au St. Pere. Cet ouvrage contient une description exacte de tous les biens que le clergé, tant séculier que régulier, possédoit dans les trois royaumes d'Irlande, d'Ecosse & d'Angleterre, lorsqu'on y professoit la religion catholique. On y trouve un état de leurs biens, ainsi que des planches qui expriment le costume, c'est-à-dire, la maniere dont les évêques de ce tems, les moines & les prêtres séculiers étoient habillés. Cet ouvrage a plu

15. Août 1782.

613

beaucoup au souverain Pontife. — Suivant des lettres de Florence, le Grand-Duc voulant obvier à toutes fraudes & tromperies, devenues trop fréquentes au grand préjudice du public, & absolument contraires à la bonne-foi qui est la base de tous les contrats, & voyant que la manière dont on procédoit, laissoit au délinquant un moyen d'é luder la force des loix, S. A. R. vient de statuer qu'à l'avenir le fise procédera contre tout délit en matière de tromperies, comme à l'égard des vols avérés, sans que le silence de ceux qui étoient trompés puisse mettre le coupable à l'abri de la punition qu'il mérite. — Les lettres de Londres arrivées en ce moment portent la nouvelle que la flotte de la Jamaïque est heureusement arrivée le 27 Juillet à Cork.

M O R T S.

Louise-Ulrique, Reine douairiere de Suede & sœur du Roi de Prusse, est morte à Schwartsiœ, dans la nuit du 15, âgée de 62 ans, étant née le 24 Juillet 1720; peu auparavant le Roi étoit allé lui rendre une visite avec le prince de la couronne, comptant encore sur le rétablissement de son auguste mere.

Aymard-Joseph, comte de Roquefeuil, vice-amiral de France, grand-croix de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, ancien commandant de la marine, port, ville & château de Brest, & ancien inspecteur-général

ral

ral de l'artillerie & de l'infanterie de la marine, est mort à Bourbonne-les-Bains, le 1^r Juillet, dans la 70^e. année de son âge.

M^r. l'abbé Coier, de la société royale de Londres, & de plusieurs académies, est mort à Paris le 20 Juillet. On a de cet auteur divers ouvrages qui sont tous marqués au sceau de la médiocrité, à l'exception de deux ou trois morceaux des *Bagatelles Morales*, agréablement écrits. Son livre intitulé la *Noblesse Commercante*, est à peu près oublié aujourd'hui. Sa vie de Jean Sobieski n'a fait quelque bruit dans le tems qu'à cause des hardiesses qu'on y trouve. Il en est de même de son *Essai sur la Prédication*, ouvrage d'un déclamateur ironique, qui ne laisseroit pas soupçonner que l'abbé Coier fût prêtre. Son voyage d'Italie * & ses observations sur l'Angleterre, n'apprennent autre chose, sinon que l'auteur étoit fort superficiel.

* 15 Mars
1776. P. 393.

M^r. l'abbé Laurent le François, connu par divers ouvrages contre les erreurs du tems, est mort à Paris le 24 Février. Il naquit à Arinthod dans la Franche-Comté, diocèse de Besançon, le 12 Novembre 1698, passa quelques années dans la Congrégation de la mission, & s'y distingua par ses talens qu'il continua d'employer utilement après en être sorti. M^r. de Voltaire a bien pu dire dans une épître :

L'abbé François écrit ; le Léthé, sur ses rives,
Reçoit avec plaisir ses feuilles fugitives ;

la fadeur de cette plaisanterie n'a pas empê-

ché & n'empêchera pas qu'on ne rende justice aux écrits de cet auteur, un peu froids à la vérité & n'ayant pas en général l'avantage de la précision, mais pleins de choses vraies & utiles. Ses vertus répondoient à son zèle pour la religion, dont il pratiquoit les devoirs comme il en défendoit les dogmes. Quelque peu de bien de famille, les bienfaits de feu Mgr. le Duc d'Orléans, le produit de ses ouvrages, & une petite pension que Mgr. l'ancien évêque de Limoges lui fit obtenir & accepter malgré lui, formoient toute sa richesse; mais le témoignage consolant d'une conscience vertueuse, & les trophées qu'il avoit remportés sur l'irréligion, faisoient son bonheur. Il a laissé légataires universels les pauvres de la paroisse sur laquelle il est né, & a légué tous ses livres impies à la bibliothèque de St. Victor, afin qu'ils ne tombassent pas indistinctement dans toutes les mains. Nous avons de lui une *Lettre sur le pouvoir des démons*. — *Les Preuves de la religion de Jesus-Christ*, en 8 volumes in-12. — *L'Examen du Catéchisme de l'honnête-homme*, 1 vol. in-12. — *Réponses aux difficultés proposées contre la religion chrétienne*, 3 vol. in-12. — *Observations sur la philosophie de l'Histoire, & le Dictionnaire philosophique*, 2 vol. in-8°. avec gravure. Les ouvrages non imprimés sont la *Réfutation du système de la nature*, en 4 vol. La *Réfutation des trois imposteurs*.

Lettre à l'auteur du Journal.

Monsieur,

Il est étonnant que de tant de personnes qui ont connu Mr. Papillon du Rivet & vécu avec lui jusqu'à sa mort, arrivée il y a quelque tems à Tournay, personne n'ait daigné de vous informer que ce littérateur estimable n'existoit plus (a). Je ne le fais moi-même que d'une manière vague, quoique sûre, & c'est pour cela que je ne vous marque ni la date de sa mort, ni son âge, ni même son prénom; tout cela m'étant inconnu. Je sais qu'il étoit né à Paris, & qu'il pouvoit avoir environ 65 ans. Il a traduit plusieurs discours du P. la Sante. Il a fait quelques poèmes latins entr'autres *Templum assentionis*. Item, *Vortices morales*, pour faire allusion aux tourbillons physiques de Descartes (je ne saurois vous donner le titre au juste de ce dernier poème). Il a fait plusieurs piéces fugitives en vers françois, toutes marquées au même coin que ses Sermons en 4 vol. pour l'Avent & le Carême & quelques principales

(a) Rien n'égale l'indifférence du public à l'égard des gens de lettres que l'usage sage & décent des talens devoit lui rendre particulièrement cher. Tandis que l'histoire de la vie & des gestes d'un vil histrion, d'un petit brochuraire philosophe remplit les feuilles publiques, les nécrologues & les dictionnaires; il ne se trouve pas dans une grande ville une ame honnête qui consacrè une petite notice à la mémoire d'un auteur ingénieux & chrétien.

principales fêtes de l'année prêchés à Paris l'an 1760 & 1761, imprimés à Tournay chez Varlet; & se vendent chez Saillant à Paris (a). Son éloquence est féconde, douce, coulante, son style est châtié & correct, mais il ne s'anime & ne s'échauffe pas assez. C'est un grand fleuve qui coule toujours d'une manière uniforme, sans agiter, sans faire gronder ses eaux. Il a confié au P. V** des manuscrits qui peuvent former deux volumes in-8°; ce sont des pièces fugitives (b), & deux ou trois pièces dramatiques, qu'il avoit fait pendant sa régence. J'en ai lu une que l'auteur me fit voir à Tournay: c'est l'Antiquaire. On le trouve là comme par-tout, toujours aisé & correct, mais toujours un peu froid. Sans doute que le P. V. se fera un devoir de les donner au public. Il y aura peut-être un choix à faire, mais il paroît qu'en acceptant les manuscrits il s'est engagé à exécuter ce triage.

(a) Voïez le compte qui en a été rendu dans le Journ. d'Octobre 1770 p. 257.

(b) Voïez-en plusieurs dans ce Journal, 15. Fév. 1773. p. 254. — 15. Juillet 1778. p. 481. — 1. Nov. 1781. p. 538. — 15. Nov. 1781. p. 421. — 1. Juillet 1776. p. 399.



T A B L E

Alphabétique des matieres de Littérature
depuis le mois de Mai 1782.

- A** Brégé de la vie & des vertus de Mademoiselle Marie-Joachim-Elisabeth de Louvencourt, décédée à Amiens, en odeur de sainteté, le 14 Octobre 1778. 15. Juin. Page 249
- Abrégé historique des sciences & des beaux-arts, en latin & en françois, par Mr. l'abbé ***.* 1. Août. 467
- Analyse (nouvelle) de Bayle, où il résiue lui-même par des assertions positives & par les plus solides argumens, tout ce qu'il a écrit contre les mœurs & la religion. Par Mr. l'abbé Dubois de Launay.* 15. Août. 541
- Anti-méphitique, ou moien de détruire les exhalaisons pernicieuses & mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égouts, celles des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre, &c, avec l'emploi des vuuidanges neutralisées, & leur produit étonnant. Par Mr. Janin.* 15. Juin. 259
- A** poetical translation of the song of Salomon, &c. Traduction en vers du Cantique des Cantiques de Salomon, sur le texte hébreux; avec un discours préliminaire, des notes historiques, critiques & des éclaircissemens, par Madame Anne Francis. 15 Juin. 255
- Au Pape Pie VI, sur son arrivée à Vienne en Autriche. Par l'abbé Boujart.* 1. Juin. 163
- Ciel (le) ouvert à tout l'univers.* 1. Août. 477
- Cosmographie élémentaire, divisée en parties astronomique & géographique. Par Mr. Mentelle.* 1. Juin. 155
- Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique, & de médecine rurale &*

vétérinaire ; suivi d'une méthode pour étudier
 l'agriculture par principes : ou dictionnaire
 universel d'agriculture ; par une société d'a-
 griculteurs , & rédigé par Mr. l'abbé Rozier.
 1. Juin. Page 172
 Cours de myologie peint & gravé en couleurs
 naturelles par Mr. Gautier d'Agoti. 1. Juin.
 181

Dictionnaire des merveilles de la nature ; par
 M. A. J. S. 1. Juin. 166
 Dictionnaire universel , &c , ou bibliothèque de
 l'homme d'état , &c ; chute rapide de cette
 compilation , & mépris où elle est tombée. 1.
 Juin. 174
 Discours prononcé dans l'église métropolitaine
 d'Auch , pour la bénédiction des guidons
 du régiment du Roi , dragons , par Mgr. l'é-
 vêque de Lescar , &c. 1. Juillet. 311
 Discours de retraite pour les religieuses. Ou-
 vrage dédié aux Dames religieuses de l'An-
 nonciade céleste de St. Denis. Par Mr. l'ab-
 bé de Montis. 1. Août. 490
 Doutes d'un savant astronome sur la distance
 du soleil & des planetes. 1. Juin. 177

Exercice de retraite en faveur des enfans qui
 se disposent à faire leur première Communion.
 Nouvelle édition. 1. Juillet. 336

Hirtenbrief des Bischofs von Verona über die
 Aufhebung einiger falschen Klosterandachten.
 Lettre pastorale de l'évêque de Verone touchant
 l'abolition de quelques fausses devoions que
 l'on pratique dans les cloîtres. 15. Juillet.
 417

Histoire de Russie , tirée des chroniques origi-
 nales , de pièces authentiques , & des meil-
 leurs historiens de la nation , par Mr. Le-
 vesque. 15. Mai. 81

Histoire de l'ancien & du nouveau Testament
 & des Juifs , par Dom. Aug. Calmet ; pour
 servir d'introduction à l'Histoire ecclésiastique
 de Mr. l'abbé Fleury. Nouvelle édition en

3 vol. in-8° ; suivie de l'Histoire ecclésiastique de Mr. Fleury, avec sa continuation par le P. Fabre, & de la collection des autres ouvrages du dit Mr. Fleury, formant ensemble 30 vol. in-8°. 15. Juillet. Page 418

Instrument inventé par le fleur Bourbon, ingénieur du Roi, pour prévenir les funestes effets de la goutte. 1. Juin. 182
Journal du Commerçant. 1. Juin. 180

Lettre à l'auteur du Journal sur les sauterelles & d'autres insectes qui dans le style de l'Écriture sainte semblent désigner les écrivains du jour. 15. Mai. 99

Lettre à l'auteur du Journal sur un nouveau genre de café. 1. Juin. 175

Lettres édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition. Mémoires de la Chine, &c. Tomes 19, 20, 21, 22, 23, 24. 15. Juin. 233

Lettre à Mr. l'évêque d'Amiens, en réponse à son mandement, sur l'édition des Œuvres de Voltaire. 1. Juillet. 328

Lettre à l'auteur du Journal sur l'origine de la prétendue vertu de l'huile contre les tempêtes. 1. Juillet. 337

Lettres de Mr. William Coxe à Mr. W. Melmoth, sur l'état politique, civil & naturel de la Suisse; traduites de l'anglois, & augmentées des observations faites dans le même pays, par le traducteur, Mr. Ramond. 15. Juillet. 369

Lettre philosophique à Mr. l'abbé Raynal, dans laquelle on développe son caractère, sa doctrine & le fonds de ses erreurs. Par un de ses amis. 1. Août. 487

Liberté (la) des mers, poème qui a remporté le prix de l'académie de Marseille en 1781; par Mr. Coeuilhe. 1. Juin. 180

Manceuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie, & l'attaquer avec succès. Par le chevalier Duteuil. 15. Mai. 97

- Mémoires chronologiques & dogmatiques, pour servir à l'Histoire ecclésiastique depuis 1600, jusqu'en 1716, avec des réflexions & des remarques critiques. Par le R. P. d'Avrigni. Nouvelle édition. 1. Août. Page 494*
- Moyens de préserver les édifices d'incendies, & d'empêcher le progrès des flammes. Par Mr. Piroux, &c. Mémoire qui a remporté le prix de l'académie de Nancy le 8 Mai 1781. 1. Août. 474*
- Moyens de détruire les chenilles & les fourmis. 1. Août. 495*

- Philosophie (la) de l'univers, ou théorie philosophique de la nature. Par Mr. Viallon. 1. Mai. 3*
- Pratique (la) des devoirs des curés, traduite en françois, de l'italien, du P. Paul Seigneri; par Mr. l'abbé Delvincourt, &c. 1. Juillet. 525*
- Principes d'électricité, contenant plusieurs théorèmes appuyés par des expériences nouvelles, avec une analyse des avantages supérieurs des conducteurs élevés & pointus. Par mylord Mahon, &c. Ouvrage traduit de l'Anglois par Mr. l'abbé N*** &c; auquel on a joint certaines notes intéressantes & propres à confirmer les principes nouveaux de l'illustre auteur. 15 Juillet. 412*
- Prix proposé par le college-royal des médecins de Nancy, sur les eaux potables. 15. Mai. 108*

Quæstiones annui Concursus Mechliniensis, una cum responsionibus, ab anno 1745, usque ad annum 1781 inclusivè. Editio nova, emendata. 15. Mai. 95

Ridicule du Dialogue entre Joseph II, Empereur des Romains, Giovanni Braschi Pape, sous le nom de Pie VI, & le comte de Lauraguais. 1. Août. 480

Sermons de Mr. l'abbé de Cambacères, prédicateur

...cateur du Roi, chanoine & archidiacre de
l'Eglise de Montpellier. 15. Mai. Page 89
Siccles (les trois) de la littérature françoise.
15. Mai. 98

Tableau des évènements les plus intéressans de
l'Histoire de l'Eglise depuis la première assen-
blée des Apôtres le jour de la Pentecôte,
jusqu'à la fin du XVII siècle inclusivement.
15. Août. 567

Traité historique & dogmatique de la vraie re-
ligion, par Mr. Bergier. Tomes 11 & 12. 1.
Mai. 6

Traité de l'autorité du Pape, dans lequel ses
droits sont établis & réduits à leurs justes
bornes, & les principes de l'Eglise gallicane
justifiés. Par Mr. L. de B. seconde édition,
&c. 1. Août. 471

Varias lectiones veteris Testamenti ex immen-
sâ Mss. editorumque codicum congerie hauf-
tas, ad Samar. textum, ad vetustissimas ver-
siones, ad accuratiores sacræ criticæ fon-
tes ac leges examinatas, perpetuisque no-
tis historico-criticis illustratas, edere consti-
tuit Johannes Bernardus de Rossi, &c. 4 vol.
in-4^o. 1. Août. 493

Vies (nouvelles) des Saints, abrégées & des-
tinées à l'usage de la jeunesse. 15. Mai. 93

Voltaire. Recueil des particularités curieuses
de sa vie & de sa mort. 15. Juillet. 402

Usage (le véritable) de l'autorité séculière
dans les matieres qui concernent la religion.
15. Août. 564

Voyage minéralogique fait en Hongrie & en
Transilvanie, par Mr. de Born, traduit de
l'allemand, avec quelques notes; par Mr.
Monnet. 15. Août. 561